

OBSERVATOIRE PROSPECTIF DE L'AGRICULTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ÉDITION 2025 - RÉSULTATS 2024



Edito

De grands mouvements collectifs ont façonné l'agriculture telle que nous la connaissons aujourd'hui. Les avancées technologiques, mécaniques et l'accroissement de la productivité ont profondément transformé le travail en commun, sans qu'il perde de son intérêt. Après-guerre, pour augmenter la production alimentaire et optimiser les performances, des formes collectives décisives ont émergé : GAEC et autres formes sociétaires, groupes techniques, CUMA, coopératives, organisations professionnelles agricoles...

Les évolutions sociétales récentes semblent fragiliser cet ADN collectif. La spécialisation des compétences, la numérisation des échanges et la chute du nombre d'exploitations bousculent les modes de fonctionnement. Mais les crises qui agitent le monde renforcent le besoin d'une gestion collective et locale des ressources et des relations. Ces collectifs sont des outils puissants pour mutualiser les moyens, pour innover, pour créer de la valeur et des rapports plus justes. Ils représentent un facteur essentiel pour sécuriser les carrières, notamment celles des jeunes, grâce au partage d'expériences.

Fruit d'une collaboration entre de nombreux partenaires*, l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté explore cette année "la force du collectif en agriculture". À travers des réussites régionales nées de coopérations exemplaires, il invite à repositionner le collectif au cœur des réflexions, comme un levier essentiel pour construire l'avenir.

Paul MOURIER



Préfet de la région
Bourgogne-
Franche-Comté,
Préfet de la Côte-d'Or

Marie-Guite DUFAY



Présidente de la Région
Bourgogne-
Franche-Comté

Philippe DUBIEF



Président de
Cerfrance Bourgogne-
Franche-Comté

Vincent LAVIER



Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Bourgogne-Franche-Comté

*Chambre régionale d'agriculture, Cerfrance, État, Région, Bio Bourgogne-France-Comté, CUMA Bourgogne-Franche-Comté, Institut national de l'origine et de la qualité

Sommaire

4 ►

La force
du collectif
en agriculture

9 ►

L'agriculture
en Bourgogne-
Franche-Comté

17 ►

Les grandes
cultures

23 ►

La viticulture

29 ►

L'élevage bovin
viande

35 ►

L'élevage ovin
viande

41 ►

L'élevage bovin
lait de plaine

47 ►

L'élevage bovin
lait AOP
du massif jurassien

53 ►

L'élevage caprin

59 ►

Les activités équines

65 ►

L'élevage porcin

71 ►

L'aviculture

77 ►

Le maraîchage

83 ►

L'agriculture
biologique

89 ►

Les Signes Officiels
d'identification
de la Qualité et de
l'Origine

91 ►

La mécanisation

97 ►

Glossaire et méthode

98 ►

Définitions et méthodes

99 ►

Remerciements



La force du collectif en agriculture



La force du collectif en agriculture



L'agriculture a toujours contribué au développement d'un esprit collectif fort. Les pointes de travail liées aux saisons (foins, moissons, vendanges) mobilisant un grand nombre de personnes, l'entraide fait partie de l'ADN des agriculteurs.

Le XX^{ème} siècle est marqué par de grands mouvements collectifs : le développement et la diffusion des connaissances par les Centres d'Etudes Techniques Agricoles (CETA créés en 1944), l'acquisition de matériels en commun (CUMA créées en 1945), le regroupement des producteurs pour gérer les volumes et la commercialisation (Interprofessions créées en 1975) ou encore l'action syndicale pour défendre les intérêts des agriculteurs au sein des institutions.

La culture collective est présente à toutes les échelles en Bourgogne-Franche-Comté : près de 50 % des exploitations ont adopté un statut juridique multi-associé (RA 2020) et 760 CUMA œuvrent au service des agriculteurs. Les organisations de filières, avec les exemples emblématiques des Vins de Bourgogne et du Comté, jouent un rôle crucial dans la création de valeur pour le territoire et le maintien du tissu agricole.

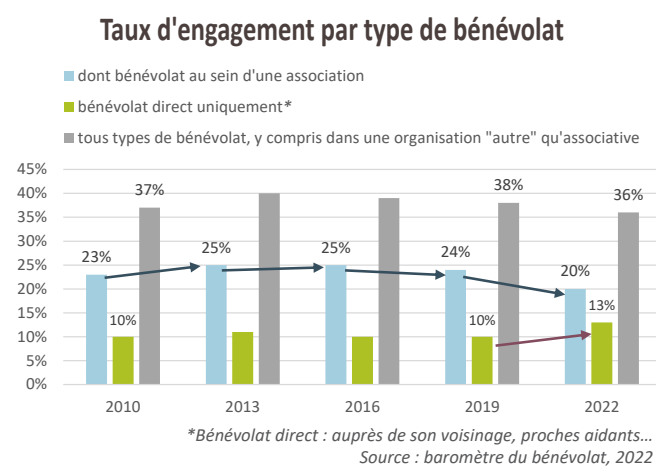
Pourtant, l'individualisme, le vieillissement de la population, le développement du numérique, sont régulièrement soupçonnés de limiter l'engagement des individus. Il y a là un paradoxe : les organisations collectives agricoles sont toujours nombreuses et influentes, mais le sentiment d'une difficulté croissante à mobiliser prévaut. Pouvons-nous parler de crise de l'engagement individuel ? Comment créer ou préserver les collectifs pour répondre aux enjeux de demain ?

..... La force du collectif en agriculture

Selon le sociologue Jean-Pierre Darré, un collectif se forme lorsque des individus partagent des habitudes, des idées et collaborent pour résoudre des problèmes pratiques. Le collectif peut revêtir des formes très diverses : deux voisins qui s'entraident pour un chantier, des agriculteurs qui échangent sur leurs pratiques en tours de plaine ou d'autres qui s'organisent pour vendre en commun. Chacun de ces exemples répond à une problématique spécifique, avec des niveaux d'engagement variables.

Crise de l'engagement chez les jeunes générations ?

Le baromètre du bénévolat indique une stabilité de l'engagement : 36 % des Français se déclarent bénévoles en 2022 alors qu'ils étaient 37 % en 2010.



En revanche, cette enquête montre une transformation des modalités d'engagement. Le bénévolat régulier s'étiole au profit d'engagements plus ponctuels : 68 % des bénévoles associatifs se déclarent « réguliers » en 2022 contre 80 % en 2010.

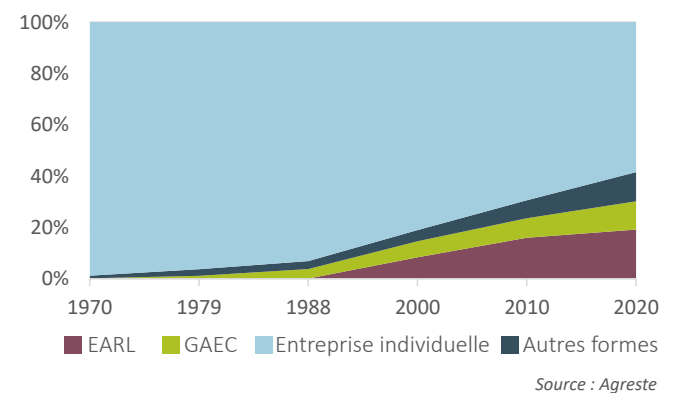
Les jeunes cherchent du sens, de l'utilité et des résultats concrets dans leurs actions mais ils s'engagent moins durablement. La jeune génération manifeste ainsi un comportement différent des précédentes, remettant en question la transmission des modèles. Son enthousiasme et son engagement dépendent davantage de la marge de liberté qui lui est laissée et de la perception qu'elle aura de l'impact direct de ses actions.

Le monde agricole plus mobilisé collectivement

L'agriculture se démarque du reste de la société par un taux d'engagement dans le bénévolat supérieur de 7 points à la moyenne nationale (Prouteau et Wolff, 2002). La participation citoyenne y est également plus forte : en 2022, la moitié des agriculteurs inscrits votent

aux deux tours de l'élection présidentielle, contre un quart des ouvriers seulement (INSEE). Syndicalisme et coopération sont fortement ancrés dans la profession. Le travail collectif se manifeste de façon croissante au sein même des exploitations. La part des formes sociétaires augmente sensiblement en Bourgogne-Franche-Comté au fil des recensements agricoles : +6 % de GAEC entre 2010 et 2020, +15 % toutes formes confondues.

Évolution des formes sociétaires agricoles en France



En ce qui concerne l'investissement matériel, l'intérêt de se rassembler est bien perçu. Ainsi, entre 1986 et 2021, la proportion des exploitations adhérentes à une CUMA a doublé en France. Le poids des CUMA est plus fort encore en Bourgogne-Franche-Comté avec 80 % d'exploitations adhérentes en 2021.

La persistance de ces choix des agriculteurs est d'autant plus marquante que la délégation de la mécanisation à des entreprises de travaux agricoles connaît un essor considérable (+50 % de créations d'entreprises de travaux entre 2008 et 2015) et propose des solutions alternatives. Mais les CUMA offrent plus que du matériel ; elles sont le siège d'échanges techniques, humains, elles ouvrent au partage de main d'œuvre, voire à la mise en commun d'assolements.

Évolution des CUMA en France entre 1986 et 2021 et en BFC en 2021

	1986	2021	2021
	France		BFC
Nombre CUMA	11 500	10 322	760
Nombre exploitations adhérentes CUMA	250 000	195 000	19 000
Nombre exploitations	1 057 000	416 000	23 662
% exploitations en CUMA	24 %	47 %	80 %

Sources : CUMA (2021) / Agreste (RA 2020) / statistiques publiques

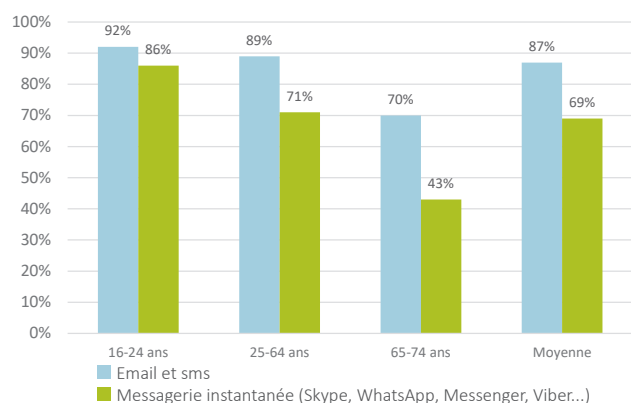
..... La force du collectif en agriculture •

Malgré ces constats d'un monde agricole plus engagé, la réduction drastique du nombre d'exploitations (-60 % entre 1986 et 2020 en Bourgogne-Franche-Comté) et d'agriculteurs entraîne une modification profonde du tissu agricole, fragilisant l'action collective. Elle provoque un éloignement géographique croissant entre les fermes, qui limite les possibilités d'échanges et de réciprocité.

De nouveaux collectifs pour répondre aux besoins des jeunes agriculteurs

Plus à l'aise avec les outils numériques, les jeunes générations développent des façons différentes de "faire groupe". L'essor des outils de communication, devenus courants, facilite les échanges entre agriculteurs géographiquement éloignés. En cela, ils suivent la tendance sociétale. Parmi les 16-24 ans, 86 % utilisent les messageries instantanées contre seulement 43 % des plus de 65 ans.

Usage d'internet pour les relations sociales



Source : INSEE

La croissance des communautés en ligne facilite un partage instantané des savoirs et des compétences, et la rencontre avec des internautes innovants. Elle donne forme à de nouveaux collectifs. Certains peuvent être éphémères (stages d'autoconstruction d'outils via l'Atelier Paysan), répondre à une problématique technique (groupes d'échange sur l'agriculture de conservation) ou être liés à l'envie de valoriser son métier (FranceAgriTwittos).

Ces communautés ne se substituent pas forcément aux collectifs ancrés localement, car le lien à distance ne saurait constituer la voie unique, même pour une génération née avec Internet. Chaque individu peut d'ailleurs appartenir à plusieurs groupes de façon simultanée.

Modèles d'installation

Les modèles d'installation évoluent au même rythme que l'agriculture. La dimension croissante des exploitations nécessite désormais souvent de s'associer pour entrer dans le métier (partage des capitaux, des risques, du travail...). Cependant, certains rêvent d'autonomie et choisissent de s'installer seuls, rebutés par des expériences de conflits ou séparations. Mais être seuls ne signifie pas être isolés. Ils peuvent intégrer des groupes locaux ou distanciels. A l'opposé, certains revendiquent le collectif comme pierre angulaire et s'installent dans des fermes dites collectives qui agissent comme des pépinières de projets.

La région Bourgogne-Franche-Comté incite les candidats à intégrer des démarches collectives dès l'installation, par une majoration de la DJA de 2 500 €. Les vertus du groupe pour l'acquisition de connaissances et l'entraide sont reconnues comme des clés de réussite primordiales des projets d'installation.

La recette d'un collectif durable

Travailler à plusieurs permet, tant en agriculture que dans la société, de relever de nombreux défis. Cela exige néanmoins une culture partagée et une volonté commune d'agir. Quelques bons usages, pratiqués dès la création du groupe, facilitent grandement ses phases de vie. Par la suite, les mouvements des membres sont l'occasion de remettre en question les perspectives communes, chaque individu contribuant en fonction de son parcours et ses points de vue.



Groupe Noix et noisettes de Bourgogne, CA89

Les bonnes pratiques d'un collectif

- Établir des objectifs clairs et partagés
- Créer des règles communes
- Qualifier les rôles et responsabilités
- Favoriser la communication ouverte et transparente
- Encourager la participation active et la valoriser
- Gérer et organiser le collectif avec un mécanisme de gestion des conflits

Ces pratiques, exigeantes à instaurer, améliorent considérablement l'efficacité et la fluidité du groupe. Les collectifs d'aujourd'hui intègrent une grande diversité de profils et de compétences. Cette complémentarité enrichissante engendre une interdépendance accrue entre les membres. Le rôle de leader s'oriente davantage vers celui de facilitateur de relations humaines horizontales.



Vivre l'aventure collective s'apprend ; suivre des formations spécifiques sur ce sujet est un investissement d'avenir pour tout type de groupe. Dans une société où tout va désormais plus vite, les phases de découverte, de création d'une culture commune sont parfois sous-valorisées. Elles sont pourtant importantes pour permettre au groupe de vivre dans la durée.

Cultiver le groupe revient à accepter les cycles de sa vie, y compris sa fin.

Ensemble, on va plus loin ?

La société évolue dans son ensemble. Dans un monde professionnel de plus en plus complexe, composer des collectifs agiles, aux compétences variées et désireux de collaborer est une voie à poursuivre.

L'observatoire Prospectif de l'Agriculture en Bourgogne-Franche-Comté 2025 met en valeur de belles initiatives : collectif de filière, partage de matériels, développement de projets durables, nouveaux formats de groupes... Leur point commun est naturellement d'envisager des réussites qui ne pourraient voir le jour du fait d'un seul agriculteur. Leur genèse et leur histoire sont différentes, mais ces initiatives sont ancrées dans la vie du territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

Elles soulignent l'importance de coopérer au sein du monde agricole et au-delà, d'investir dans les formations, les liens sociaux, et d'accueillir avec confiance l'audace et l'énergie des nouvelles générations.





L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



Une **diversité** de productions ancrées dans leur territoire

La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, des AOP fromagères et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.



..... L'agriculture en BFC

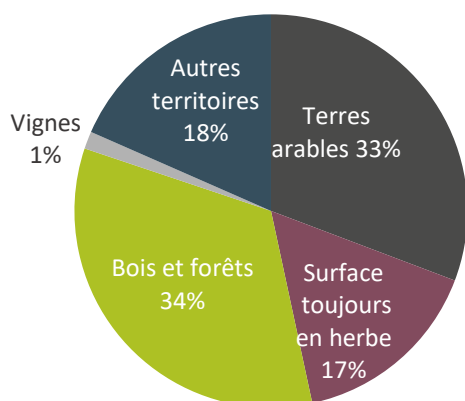
Une terre d'agricultures

La région Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,47 millions d'hectares, la surface agricole utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe des exploitations sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart des espaces contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4,3 % de la valeur ajoutée (deuxième score après Centre-Val de Loire) contre 2,6 % en moyenne nationale (France métropolitaine hors Ile-de-France, 2021).

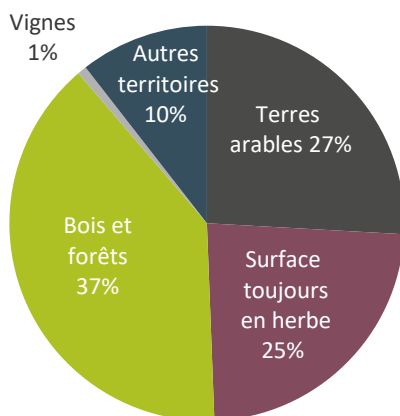
(Source : INSEE, valeur ajoutée par branche 2021)

Occupation du territoire

France

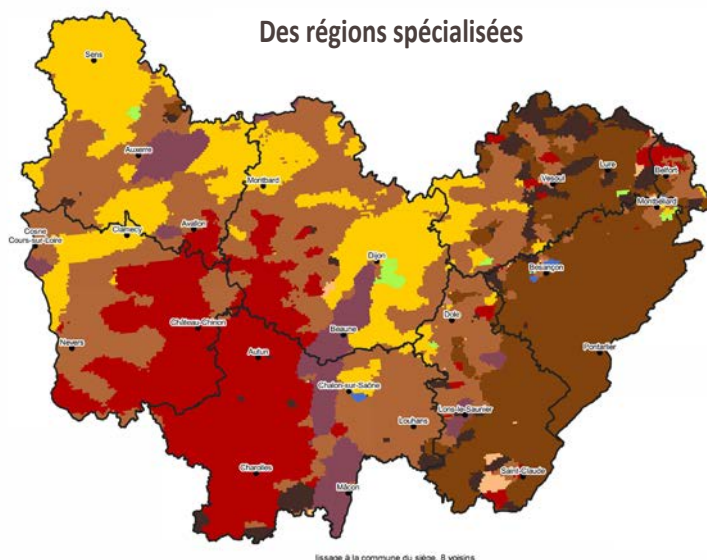


Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2023

Des régions spécialisées



Orientations technico-économiques

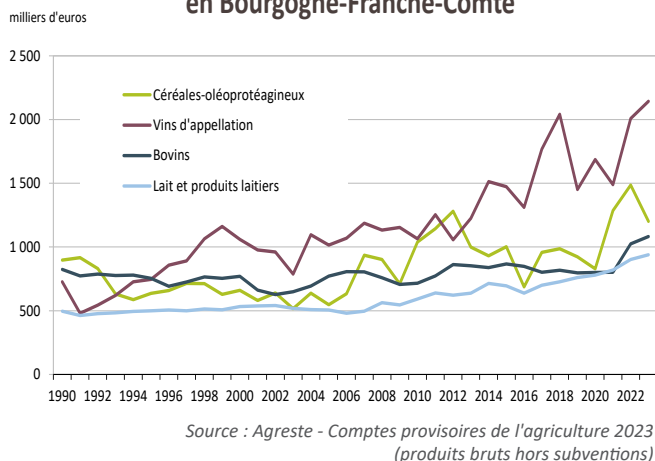


Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / données définitives - coefficients 2017

En 2023, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent à près de 40 400 personnes, soit à 3,6 % des personnes en emploi contre 1,7 % en moyenne France métropolitaine (Source : INSEE, estimation d'emploi au 31/12/2023, données provisoires). En comptabilisant les emplois saisonniers, les exploitations utilisent 44 000 équivalents temps plein. Les exploitants et leur famille représentent 69 % de ces actifs. En 2020, 23 600 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 18 %, l'Yonne 15 %, le Doubs 11 % et le Jura 9 %. Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent, passant de 81 ha de moyenne en 2010 à 103 ha en 2020 (Source : Recensement de l'Agriculture 2020). Elles demeurent parmi les plus grandes de France, la surface agricole utile française étant en moyenne de 69 ha. Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2023, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions sur les produits agricoles) de 6,97 milliards d'euros.

..... L'agriculture en BFC

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté



Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

En Bourgogne-Franche-Comté, une exploitation sur quatre se consacre aux grandes cultures, qui contribuent ainsi fortement au produit brut agricole : 1,2 milliard d'euros en 2023. La région cultive 947 300 ha de céréales, oléagineux et protéagineux en 2024, avec près des trois quarts en céréales et 25 % en oléagineux. Après un recul du colza amorcé en 2018, partiellement compensé par le soja et le tournesol, ce dernier connaît une nouvelle dynamique de croissance depuis 2022. Les protéagineux poursuivent leur tendance à la baisse, ils n'occupent que 19 800 ha, avec en tête les pois de printemps. Deux variétés à destination de l'alimentation humaine sont cultivées, la lentille (4 300 ha) et le pois chiche (570 ha).



Florian BAILLY MAÎTRE, CA39

Un potentiel modeste et une année défavorable

Les grandes cultures occupent majoritairement des terres à potentiel agronomique limité, d'où des rendements régionaux inférieurs à la moyenne française. Les conditions particulièrement pluvieuses de la campagne 2024 perturbent l'ensemble de l'activité des cultures, interventions mécanisées et cycle végétatif. Les sols superficiels filtrants des plateaux sont moins pénalisés que les sols profonds des plaines. Les céréales souffrent particulièrement lors de cette campagne, avec des rendements bas, une qualité décevante et un poids spécifique (PS) souvent inférieur au seuil de commercialisation pour la panification (moyenne de 74 kg/hl pour 76 d'objectif).

Le soja, un pari collectif

Le soja, dont la surface a triplé en une décennie, atteint actuellement 35 700 ha. Il profite des températures douces et des pluies régulières, il affiche ainsi un rendement de 28 q/ha (30 % de mieux que la moyenne olympique). Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise sont associées dans un outil de trituration de graines oléagineuses, Extrusel à Chalon-sur-Saône. Cette entreprise dispose aujourd'hui de trois lignes de trituration. Elle traite 48 000 t/an de soja dont 3 000 t sous label AB et 45 000 t de colza. Partenaire de la charte Soja de France, Extrusel produit une alimentation animale locale et sans OGM. Fortes de cette expérience, les coopératives de l'Alliance BFC ont inauguré fin 2019 la société Selvah basée à Ciel (71) pour développer l'utilisation de légumineuses en alimentation humaine par le procédé d'extrusion. La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (1 900 ha) et la betterave (2 400 ha). La première est implantée majoritairement en Haute-Saône et dans le Jura en lien avec la coopérative Interval mais aussi dans l'Yonne grâce à des contrats avec la Chanvrière de l'Aube. La seconde est surtout présente dans l'Yonne.

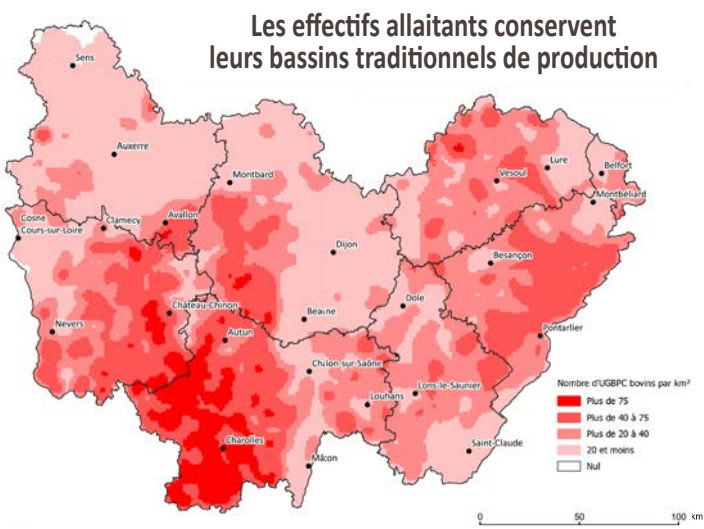
Une production de céréales à paille en berne en 2024

En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Total céréales	877 600	99 600	211 600	429 500	354 200	532 900	1 009 600	31 000	3 546 000
dont blé tendre	481 800	31 200	72 300	200 100	181 300	169 500	566 600	13 800	1 716 600
dont orges	288 400	30 000	42 700	125 200	81 400	63 800	323 500	3 400	958 400
dont maïs	62 300	28 800	86 600	61 200	73 800	251 100	76 100	12 600	652 500
Total oléoprotéagineux	182 100	12 100	37 600	64 500	77 800	80 000	198 100	4 100	656 300
dont colza	96 300	6 800	13 400	33 800	56 400	37 300	136 600	3 000	383 600

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire 2024

..... L'agriculture en BFC

La viande bovine, une production de poids dans la région



Un élevage allaitant au cœur de la région, mais une décapitalisation qui reprend

Environ 4 800 exploitations, soit un sur cinq, se spécialisent dans la viande bovine (source : RA 2020). Ainsi, 1,262 millions de bovins allaitants est présent en 2024 dont 457 000 vaches nourrices. Le cheptel recule depuis 2016, avec une perte de 13 % des vaches et 10 % des effectifs totaux. La décapitalisation, après avoir marqué le pas en 2023, reprend en 2024. La Saône-et-Loire et la Nièvre élèvent respectivement 41 % et 24 % des bovins viande, la dimension moyenne des troupeaux est de 75 vaches (hors exploitations de moins de 10 vaches nourrices). Les systèmes extensifs

en prairie permanente prédominent, et la race charolaise représente 80 % du cheptel, même si les races Limousine (8 %) ou Salers (3 %) sont en progression. L'élevage est majoritairement orienté vers l'activité de naisseur, avec 162 000 animaux maigres exportés en 2024, majoritairement vers l'Italie et l'Espagne. Ce chiffre a baissé de 20 % depuis 2020.

Un maillage d'abattoirs conséquent mais fragile

En 2024, 273 500 bovins de la région sont abattus, soit 98 000 tonnes de produits finis et 4 % de la production nationale (source SAA). Les trois quart de la production de viande bovine régionale sont issus de l'élevage allaitant, le reste provient de l'élevage laitier (source BDNI). La région présente un tissu dense d'outils d'abattage : 13 établissements sont équipés pour les bovins, 4 de taille importante (>10 000 TEC/an) et 9 à portée plus locale. Ils assurent 51 % des abattages issus de la région, une part notable partant en Auvergne-Rhône-Alpes (38 %). Après une période de croissance entre 2006 et 2018, les volumes traités ont entamé une baisse continue. 8 établissements ont fermé leurs portes en 20 ans et la hausse récente des charges (énergie, entretien...) fragilise fortement les équilibres économiques.

Chercher la valeur ajoutée

Plusieurs démarches de qualité ou indications d'origine valorisent la production allaitante régionale, notamment le label rouge, AOP bœuf de Charolles, IGP Charolais de Bourgogne, IGP Bœuf Comtois. Un plan régional est engagé depuis septembre 2024 pour aider les exploitations à développer l'engraissement et sécuriser ainsi la filière, avec un accompagnement technique et financier.

Un cheptel allaitant qui s'érode d'année en année

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	68 907	6 558	8 596	122 212	28 443	193 314	26 415	2 684	457 129
Tonnes bovins abattus	14 851	6 928	7 067	11 637	15 461	34 956	6 076	1 138	98 113

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2024



Amélie POULLEAU, CA21



Une production laitière tirée par la première AOP fromagère de France

La région compte 519 100 bovins lait en 2024, dont 247 400 vaches, et produit 1,6 milliard de litres. Le cheptel recule depuis 2016, plus en Bourgogne (-4,2 %) qu’en Franche-Comté (-0,8 %), où le Massif du Jura se maintient. Les trois quarts des vaches sont situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône, et cette spécificité se renforce avec un meilleur taux de transmission des élevages dans cette zone.

3 893 exploitations produisent du lait (source Enquête Annuelle Laitière 2023), dont 3 000 sous signes de qualité. L'élevage moyen comporte 64 vaches pour 410 000 L livrés par an.

Des AOP et des systèmes de production variés

La production du Doubs et du Jura est majoritairement orientée vers des appellations d'origine protégée : Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex. Elle s'appuie sur des systèmes extensifs qui valorisent les prairies permanentes.

Le Comté constitue la 1^{ère} appellation d'origine de France en volume avec 67 218 t produites en 2024 (en baisse de 0,8 %, source CIGC). Il est fabriqué dans 135 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières. La race dominante pour sa production est la Montbéliarde.

Les autres départements de la région sont caractérisés par un élevage laitier dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein.

Pour autant, de nombreuses AOP valorisent le lait produit : l'Époisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne, le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. Quatre Indications Géographiques Protégées complètent ces appellations : Emmental Grand cru, Soumaintrain et Brillat-Savarin, et plus récemment la Cancoillotte (mai 2022).

Le lait sous label Agriculture Biologique représente 6,2 % du volume régional pour 100 millions de litres de lait. Il connaît une régression pour la première fois en 2023 (-3,1 %).

Le cheptel de vaches laitières recule partout excepté sur le Massif du Jura

		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
2024	Effectifs VL	12 803	102 845	54 371	2 786	41 385	18 686	10 177	4 344	247 397
2023		13 112	102 444	54 330	2 979	42 517	19 281	10 875	4 510	250 048
% évolution 2023 à 2024		-2 %	0 %	0 %	-6 %	-3 %	-3 %	-6 %	-4 %	-1 %
2024	Livraisons (1 000 l)	84 056	640 075	326 964	15 683	290 051	122 012	83 295	31 898	1 594 034
2023		84 842	635 401	332 019	15 996	286 665	123 049	85 345	31 423	1 594 740
% évolution 2023 à 2024		-1 %	1 %	-2 %	-2 %	1 %	-1 %	-2 %	2 %	0 %
Part du lait livré par dép.		5 %	40 %	21 %	1 %	18 %	8 %	5 %	2 %	100 %

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2024 ; Enquête mensuelle laitière 2024

..... L'agriculture en BFC.....

La viticulture, 1^{er} contributeur à la valeur de la production agricole

Des appellations nombreuses et renommées

Le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté s’étend sur près de 36 600 hectares en 2024. La valeur de la production viticole, stable, atteint 2,15 milliards d’euros en 2023, soit le tiers de la valeur de la production agricole régionale.

Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s’articule autour de nombreuses AOP « régionales », « villages » et « grands crus » qui forment un maillage d’une centaine d’appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble d’appellation de Bourgogne couvre du nord au sud quelques 32 800 hectares. Au nord de la région, le département de l’Yonne, avec 8 300 hectares de vignes en production abrite les appellations du Chablisien et de l’Auxerrois. L’axe central comprend, au nord, le vignoble des Côte de Nuits et Côte de Beaune. Il compte des crus mondialement connus et valorise environ 9 900 hectares de vignes. Plus au

sud, avec 13 100 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 460 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l’est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) côtoient le Chardonnay et le Pinot noir. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 100 hectares et compte six AOP viticoles.

Une très mauvaise année

En 2024, la production régionale de vin AOP est estimée à 1,22 million d’hectolitres (source DGDDI), bien en-dessous de la moyenne quinquennale (-27 %). L’année humide, le gel et la grêle occasionnent des pertes importantes sur le territoire.

Une très mauvaise année dans la majorité des vignobles

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 993	2 185	1 568	13 332	8 364	35 551	743 618
dont superficie en AOP (ha)	9 880	2 081	1 464	13 130	8 293	34 848	404 297
Part de la superficie du vignoble régional	28 %	6 %	4 %	38 %	24 %		
Production de vins (hl) (tous vins)	263 886	35 215	66 046	612 861	256 053	1 235 921	36 137 425

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle Provisoire 2024, DGDDI (récolte 2024)



..... L'agriculture en BFC

Une diversité agricole marquée par les traditions gastronomiques

Outre ces filières phares, des productions plus modestes mais essentielles dans leurs différentes contributions sont présentes en Bourgogne-Franche-Comté :

Une alimentation de qualité et de proximité : Le maraîchage, porté par des exploitations de taille modérée, vise les consommateurs locaux. Les caprins se démarquent par une production fermière très développée. Les volailles, représentant 4 % de la production nationale dans une filière souvent importatrice, sont présentes avec des élevages standard et label, dont l'appellation Bresse. Les porcins, moins de 2 % du cheptel national, s'illustrent par des charcuteries renommées.

Des traditions gastronomiques et culturelles : la gastronomie traditionnelle incite à redévelopper des productions victimes de la concurrence. Cassis, moutarde et escargots font ainsi l'objet de collaborations régionales pour retrouver une place dans le paysage agricole. Les équins, notamment les chevaux lourds (11 % du cheptel national), occupent une place forte, avec le trait Comtois en figure de proue.

La mise en valeur de territoires parfois difficiles : Les ovins allaitants prédominent dans les zones herbagères de l'ouest et sur les plateaux à faible potentiel. L'apiculture, bien implantée, tire parti d'une biodiversité riche dans les espaces naturels. Le réseau hydrographique permet également à la région une production aquacole notable (1^{er} rang national pour les grenouilles, 3^{ème} pour la pisciculture d'étangs). La salmoniculture domine ce secteur.

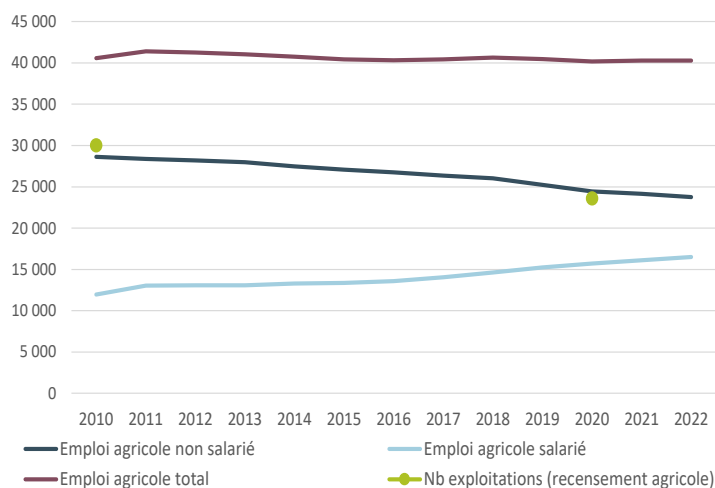


Renouvellement des générations : une région dynamique, sous pression des tendances de fond

En 2023, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre 871 installations (chiffre MSA), dont 457 avec la dotation jeune agriculteur (DJA). Le point accueil installation reçoit 1 374 candidats. Le taux de renouvellement (installations/nombre d'agriculteurs) atteint 3,7 %, dépassant légèrement la moyenne nationale (3,4 %). Ce ratio reste malgré tout insuffisant pour maintenir les effectifs, alors que 5 500 agriculteurs devraient partir à la retraite d'ici six ans. La main-d'œuvre salariée poursuit sa progression et compense la baisse du nombre de chefs d'exploitation, dans un contexte de croissance de la taille des structures.



Évolution des exploitations et de l'emploi agricole en BFC



Sources : RA 2010, 2020, INSEE



Les grandes cultures



Les grandes cultures

Le manque d'ensoleillement et la pluie détériorent fortement les rendements

2024 figure parmi les dix années les plus pluvieuses depuis 1959, causant des inondations, notamment en Bourgogne, et perturbant fortement les travaux agricoles, en particulier le désherbage. Le déficit d'ensoleillement, qui atteint jusqu'à 30 % dans le sud de la Bourgogne, aggrave la situation. Les cultures en terres profondes sont davantage pénalisées par les conditions humides de mars à octobre.

Les surfaces de blé et d'orge d'hiver diminuent fortement, au profit de l'orge de printemps, du maïs et, dans une moindre mesure, du soja. Les surfaces en pois protéagineux poursuivent leur chute, avec près de 50 % de baisse par rapport à 2023 tandis qu'en colza, elles sont à la hausse pour la cinquième année consécutive, sans toutefois retrouver les niveaux de 2018.

Les rendements des céréales et du tournesol chutent d'environ 20 % par rapport à la moyenne quinquennale. Le maïs et le soja résistent mieux malgré des récoltes automnales compliquées.

Après une année de stabilité, les prix des engrais azotés repartent à la hausse fin 2024, avec la remontée des prix du gaz. Le prix de l'ammonitrate reste supérieur de 45 % aux prix d'avant-guerre en Ukraine.

Le produit brut des exploitations de l'échantillon Cerfrance chute de 17 % par rapport à 2023 et s'élève à 245 400 €, avec une qualité dégradée des cultures et la baisse conjuguée des rendements et des prix de vente.



..... Les grandes cultures.....

Les chiffres de la filière



exploitations
spécialisées



équivalent temps plein
(ETP) sur les
exploitations spé.



surfaces céréales
et oléo-protéagineux



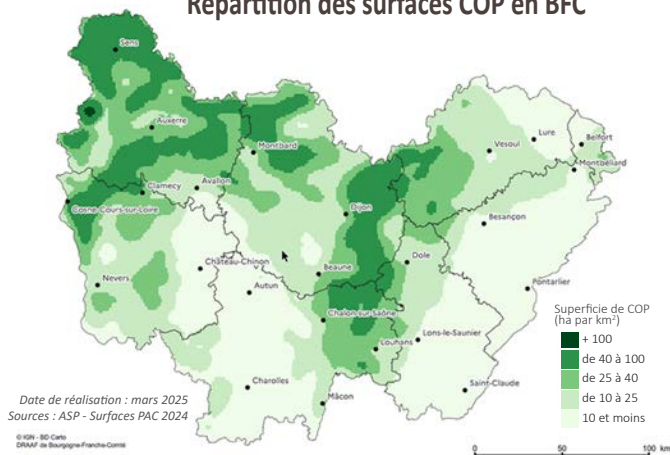
chiffre d'affaires
provisoire COP 2023



résultat courant
par UTAF (estim. 2024)
(échantillon Cerfrance)

Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2024, Compte provisoire de l'agriculture 2023, Cerfrance

Répartition des surfaces COP en BFC



Les cultures de printemps limitent les pertes, sauf le tournesol

Le maïs grain reprend la 4^{ème} place des cultures en surface, devant le tournesol. Grâce à un été humide favorable à sa croissance, les rendements sont excellents, avec une récolte tardive et des taux d'humidité très élevés.

Les surfaces en tournesol diminuent tout comme le rendement (-20 % par rapport à la moyenne quinquennale). Le rendement en soja progresse de 20 %.

Des rendements historiquement bas en céréales, variables en oléo-protéagineux

En 2024, le rendement moyen du blé tendre chute à 52 q/ha (-18 % par rapport à la moyenne quinquennale). Les orges d'hiver souffrent encore plus (-21 %), bien que les surfaces se maintiennent mieux. La qualité des céréales d'hiver, notamment le poids spécifique, est médiocre et impacte les prix de vente. Les résultats varient fortement selon les exploitations, influencés par les variétés, les dates de semis, l'efficacité de la dernière intervention phytosanitaire ou encore le type de sol.

Face aux difficultés de semis d'hiver, les surfaces d'orges de printemps augmentent de 20 % par rapport à 2023, mais les rendements restent faibles (-20 %).

Les conditions climatiques favorables et la faible pression des ravageurs permettent d'obtenir des résultats satisfaisants en colza, qui se révèle être la bonne surprise de l'année pour les agriculteurs.

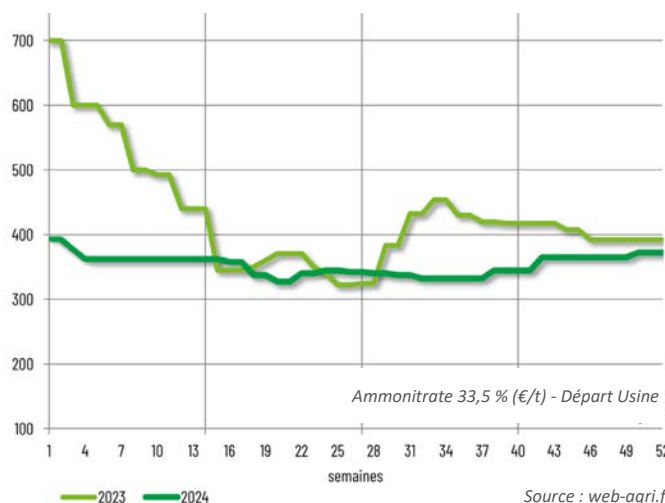
Le pois protéagineux est fortement impacté par de mauvaises conditions d'implantation. La pluviométrie est favorable aux maladies et à la verse en fin de cycle. La qualité des graines de pois reste satisfaisante (teneur en protéines de 23,5 %, Terres Inovia).

Surfaces et rendements 2024

	Surfaces (ha)		Rendements (q / ha)	
	2024	par rapport à la moy. 2019 - 2023	2024	par rapport à la moy. 2019 - 2023
Blé tendre	331 710	-9 %	52	-18 %
Orge d'hiver	150 800	-5 %	48	-21 %
Orge de p.	62 510	-4 %	38	-20 %
Maïs grain	71 500	4 %	90	14 %
Colza	127 000	26 %	30	-2 %
Tournesol	63 800	8 %	19	-20 %
Soja	35 650	7 %	28	20 %
Pois prot.	9 270	-61 %	24	5 %

Source : Agreste – Statistique Agricole Annuelle - SRISE Bourgogne-Franche-Comté

Prix des engrais azotés



Source : web-agri.fr



Grandes cultures
(échantillon Cerfrance)

- 1 292 exploitations dont 65 % en fort potentiel
- 188 ha de SAU moyenne
- 58 % de la SAU en blé, orge d'hiver, colza
- 1,42 UMO dont 0,16 salarié en moyenne
- 16 100 € d'EBE, soit 86 € / ha
- 27 700 € de résultat courant / UTAF



Loetitia LE BRETON, CA89

Une productivité en baisse et des prix dégradés
par la qualité des cultures

Le produit de la récolte 2024 régresse de 17 % comparé à 2023 pour s'établir à 245 400 €. Il est touché cette année, à la fois par un nouveau recul des prix de vente et une forte baisse des rendements des céréales.

Les charges opérationnelles en recul avec la
diminution du prix des engrais...

La moyenne des charges opérationnelles s'établit à 578 €/ha pour la récolte 2024 et baisse de 19 %. Le poste engrais baisse de 148 €/ha après le pic de 2023, il représente 237 €/ha. Le coût des semences et traitements progresse de 8 % en lien avec des resemis partiels et la pression élevée des maladies.

Les charges de structure (hors amortissement et frais financiers) progressent de 2 600 € et s'élèvent à 120 700 €, soit 638 €/ha. La hausse est particulièrement sensible sur le poste mécanisation, avec l'entretien du matériel et les travaux par tiers qui progressent respectivement de 5 % et 3 %. Ces postes sont impactés par le coût élevé d'acquisition et de maintenance du matériel agricole.

...mais un résultat au plus bas depuis 10 ans

Suite au fort recul du produit global, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) chute de 64 % comparé à 2023 : il atteint 16 000 € en 2024 (85 €/ha) contre 43 800 € en 2023 (233 €/ha) (Figure 1).

En conséquence, la rentabilité économique (EBE / Produit) atteint seulement 7 % contre 15 % en 2023. Elle était de 40 % en 2021 et 2022.

En 2024, le revenu disponible des exploitations est ainsi de -20 900 € après paiement de 26 800 € d'annuités. Il ne permet pas de faire face aux prélèvements privés des exploitants. Pour la deuxième année consécutive, les trésoreries de la majorité des entreprises se dégradent fortement et compliquent le financement des approvisionnements 2025.

Figure 1. Une chute des résultats 2024 plus marquée en plaine, cachant de fortes disparités selon la qualité et la récolte

	Fort potentiel		Faible potentiel		Ensemble	
	2023 réal.	2024 estim.	2023 réal.	2024 estim.	2023 réal.	2024 estim.
Produit brut total	303 700 €	245 700 €	283 700 €	244 800 €	296 700 €	245 400 €
EBE	49 700 €	15 800 €	32 700 €	16 300 €	43 800 €	16 000 €
Résultat courant	1 200 €	- 35 600 €	- 12 000 €	- 33 700 €	- 3 400 €	- 35 000 €
EBE / Produit	16%	6%	11%	7%	15%	7%
Résultat courant / UTAF	1 000 €	- 27 700 €	- 9 800 €	- 27 600 €	- 2 700 €	- 27 700 €

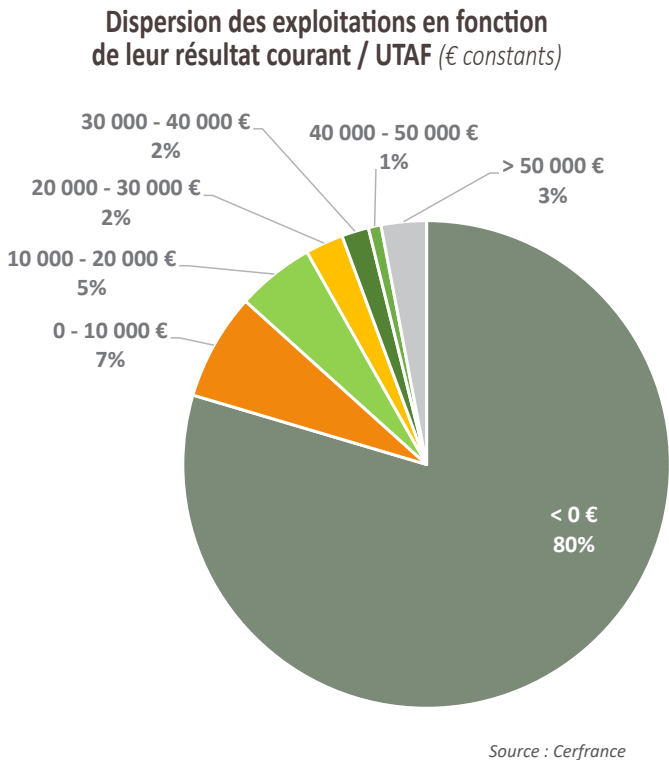
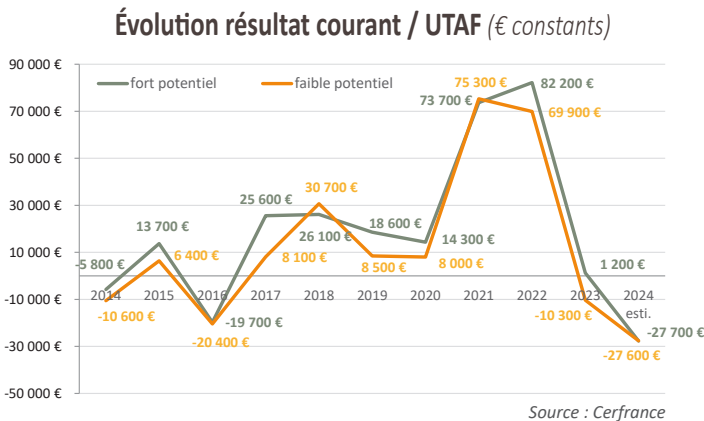
Source : Cerfrance

..... Les grandes cultures.....



Laetitia LE BRETON, CA89

Pour 80 % des exploitations, le résultat courant / UTAF en 2024 est négatif contre 50 % en 2023. Il atteint -27 700 € contre -2 700 € en 2023, c'est le niveau le plus bas depuis 2014.



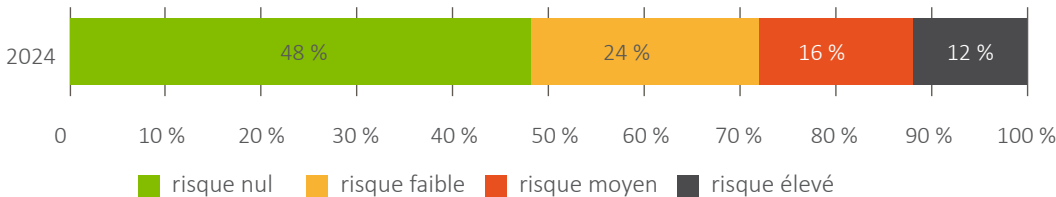
Les trésoreries sont encore mises à mal cette année

En 2023, 12 % des exploitations avaient un risque financier moyen à élevé contre 28 % en 2024. L'épargne de précaution constituée en 2021 et 2022 est entièrement mobilisée pour faire face aux résultats dégradés de 2023 et 2024. Pour soutenir leur trésorerie, certains agriculteurs envisagent des prêts ou des reports d'échéances (dispositifs exceptionnels de l'État et des banques). 80 % des exploitations génèrent un résultat courant / UTAF négatif et 3 % supérieur à 50 000 €.



Laetitia LE BRETON, CA89

28 % des exploitations présentent un risque financier moyen à élevé en 2024



Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "

À plus long terme, l'optimisation du coût de production doit rester une priorité pour les producteurs, avec l'adoption de pratiques économes en intrants, la maîtrise des charges de mécanisation et l'amélioration de la productivité.

En parallèle, sécuriser les prix de vente par des contrats ou diversifier ses activités (production d'énergie,

prestation de service, élevage de volailles...) contribue à limiter l'impact des aléas, lisser ou compléter le revenu. Chaque stratégie doit être soigneusement évaluée pour préserver les ressources de l'exploitation (main d'œuvre, trésorerie, sols...) et garantir son équilibre agronomique et économique. Une approche globale est nécessaire pour assurer la durabilité de l'exploitation et renforcer sa résilience.

ZOOM

DES CHAMPS AUX VERGERS : UNE AVENTURE COLLECTIVE !



Marjorie LAUTIER, CA89

En quelques chiffres

9



agriculteurs
en zone intermédiaire

75 ha



de noyers
et 7 ha de noisetiers plantés

7 900



arbres plantés
entre 2018 et 2019

2 et 4



2 tonnes de noix et
4 tonnes de noisettes
produites en 2023

3



éditions de la fête
de la noix avec 350
visiteurs par journée



Un logo et
une marque

1



société commerciale
(en construction) : SAS
Coques de Bourgogne

4



jours de formation / an

10



réunions / an

Noix et noisettes de Bourgogne

Le projet est né d'une réflexion commune, après les difficultés du printemps pluvieux de 2016, qui a réduit les rendements et dégradé les résultats économiques des exploitations.

Face à cette situation, neuf agriculteurs se réunissent pour chercher des pistes de diversification, sécuriser leurs revenus et améliorer la résilience économique de leurs exploitations. Ils décident collectivement de se lancer dans la production de noix, puis de noisettes, en agriculture biologique, après avoir suivi une formation dans le Lot, visité des producteurs du Loir-et-Cher et effectué des recherches sur la présence historique de noyers dans la région Yonne-Nièvre.

Le groupe souhaite vendre en direct et collaborer avec des artisans locaux. Ils veulent maîtriser au maximum la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation et établir des liens directs avec les consommateurs. L'objectif est de cibler des marchés porteurs à Paris, Dijon et Besançon.

En 2020, le collectif est reconnu comme GIEE. Il obtient un accompagnement technique, renforce les échanges entre les membres et développe la communication externe. Chaque année depuis 2022, une fête de la Noix est organisée.

Une structure commerciale est en cours de construction, pour valoriser environ 100 tonnes par an dès 2030. Le groupe souhaite développer une filière noix et noisettes de Bourgogne performante dans les territoires.



Si j'avais été seul, j'aurais certainement planté, mais ça aurait été plus long, sans doute plus risqué et moins enrichissant humainement.
Hugo VERDONCK,
responsable du GIEE



Ce projet est un vrai challenge autant pour les agriculteurs que pour moi. L'accompagnement de ce collectif est source d'inspiration pour mon métier d'animatrice de groupe.

Marjorie LAUTIER,
conseillère Grandes cultures,
Chambre d'agriculture 89



FD_CA39

La viticulture



La viticulture

.....

Éprouvante, la **campagne** viticole 2024 marquera les mémoires

Avec son lot de maladies cryptogamiques et ses conditions météorologiques chaotiques impactant fortement son volume de récolte, l'année 2024 fut difficile. Après un hiver et un printemps caractérisés par la douceur, le cycle végétatif reprend fin mars. La dernière décade d'avril est particulièrement fraîche, avec plusieurs nuits de gel, occasionnant localement des dégâts importants. Les brusques variations de températures au cours de la floraison entraînent des phénomènes de coulure et de filage. Des orages de grêle touchent la région tout au long de la campagne avec des conséquences plus ou moins marquées. Le mildiou se développe précocement avec une ampleur historique : il évolue sur feuilles, inflorescences et grappes, à cause des précipitations printanières, couplées à des alternances de périodes douces. L'été orageux maintient la pression jusqu'aux vendanges, avec des pertes de récolte importantes. L'oïdium s'invite tardivement, parfois fortement, sur les grappes. La maturation connaît une bonne évolution en août grâce à des conditions plus chaudes et relativement sèches jusqu'en septembre.



La viticulture

Les chiffres de la filière

3 896



exploitations spécialisées
avec une surface moyenne
de 9 ha en vigne

35 551 ha



vignes en production
dont 34 848 ha en AOP

8 354 ha



engagés en
agriculture biologique

1,236 Mhl



volume prévisionnel
de production 2024
2,907Mhl en 2023

2 154 M€



chiffre d'affaires
2023

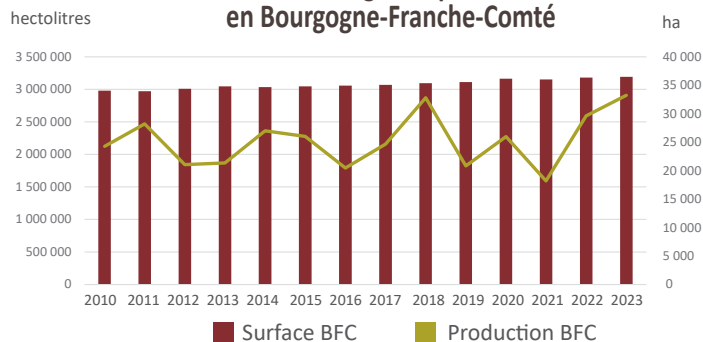
Sources : Agreste - SAA 2023, Compte Provisoire de l'Agriculture 2023 / Agence bio

Dans un contexte mondial tendu, les vins de Bourgogne-Franche-Comté continuent de progresser

La campagne 2023-2024 retrouve des volumes normaux et permet de reconstituer les stocks. Cela est rassurant avant l'arrivée d'un millésime 2024 réduit. Les exportations de vins de Bourgogne en 2024 augmentent de 9 % en volume et en valeur par rapport à 2023. Les grands crus blancs de Côte-d'Or, les Chablis, le Crémant de Bourgogne et les appellations régionales de Bourgogne affichent des progressions à deux chiffres en volume. Les Etats-Unis confirment leur position de leader dans les achats de vins de Bourgogne, avec plus d'une bouteille sur cinq exportée, et une progression en valeur de 16 % en un an. Après deux années de baisse, les exportations vers le Canada repartent à la hausse. La Bourgogne est le vignoble français d'AOC qui progresse le plus, en volume comme en valeur. Pour la première fois, en 2024, la Bourgogne monte sur le podium des vignobles d'AOC exportés en doublant la vallée du Rhône.

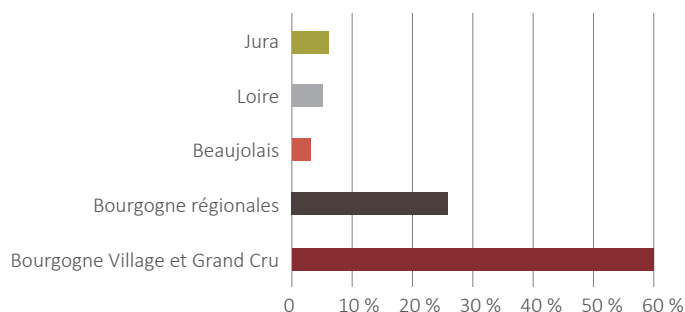
Malgré une production plus faible, la demande pour les vins du Jura ne faiblit pas sur les marchés nationaux et internationaux, particulièrement pour le Crémant du Jura. Les exportations vont en premier lieu vers les Etats-Unis puis la Belgique.

Surface de vigne et production en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste

Répartition des surfaces viticoles par appellation



Source : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects - 2023



Lucie JEANTILS

Des moutons pour gérer l'enherbement en vignes étroites et s'adapter au changement climatique

Le château de Pommard expérimente depuis fin 2022 la présence de brebis prêtées par un berger à la recherche de pâtures pour l'hiver. Les premiers retours sont positifs. Grâce à l'intérêt des professionnels, un Projet Européen à l'Innovation, porté par l'Institut Agro Dijon, permettra d'acquérir des références techniques et économiques sur la conduite des animaux dans les vignes et de déterminer les freins et leviers au développement de cette pratique.



Viticulture bourguignonne
Appellations régionales
(échantillon Cerfrance)

130 domaines commercialisant majoritairement des appellations régionales en cave coopérative, négoce ou bouteilles
15,6 ha de vigne sont 15,1 ha en production
3,9 UMO dont 1,4 UTAF
61 hl/ha de rendement 2023*

* Les résultats sont des estimations des résultats économiques sur l'année 23/24, correspondant à la valorisation de la vendange 2023 pour les vendeurs de vrac, et principalement à la vendange 2022 pour les vendeurs de bouteille.



Chambre d'agriculture du Jura

Une récolte 2023 exceptionnelle, mais des inquiétudes pour l'avenir

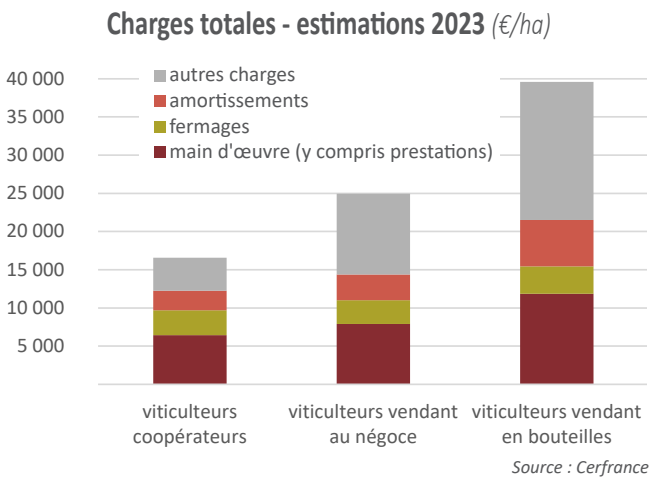
Les rendements des vendanges 2023 sont parmi les plus élevés depuis 15 ans. Cette deuxième pleine récolte consécutive permet de remplir les caves, de constituer des VCI (volumes complémentaires individuels) et de retrouver des parts de marché. La campagne de commercialisation 2023/2024 est marquée par un ralentissement de la demande et une nouvelle baisse des prix du vrac pour les appellations régionales. Les premiers domaines atteints par cette chute sont les vendeurs de vrac. Les très bons rendements de la récolte 2023 compensent néanmoins la baisse des cours. Leur produit est de 35 300 €/ha, en hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. Les coopérateurs sont protégés de la baisse des prix du raisin par l'étalement des paiements mis en place par leurs caves. Leur produit augmente de 19 %, pour atteindre 25 900 €/ha. Enfin les vendeurs de bouteilles vendent en 2023 plus de cols à un prix moyen plus élevé. Leur produit est de 52 400 €/ha, en hausse de 12 %.

2023, une récolte pleine, face à des valorisations qui commencent à se tendre

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Surface en vigne (ha)	13	15	18
Rendement (hl/ha) (vendanges 2023)	64	61	57
Quantité vendue en moût ou en vrac (hl)	803	736	443
Prix moyen du vrac (€/hl)		438 (-18 %)	615
Nombre de bouteilles vendues		7 700	103 100 (+9 %)
Prix moyen de la bouteille (€)		8,09 (+1 %)	6,91 (+6 %)

Source : Cerfrance

Des structures de coûts très dépendantes du mode de commercialisation



Une hausse tendancielle du coût de production

La hausse des charges est forte, imputable à celles du fermage, des frais de main d'œuvre (salaires, cotisations sociales et prestataires) et des investissements. Les coûts de production progressent de 22 % entre 2016 et 2023, passant de 390 €/hL à 480 €/hL. Cette augmentation est amplifiée, dans certains domaines, par une baisse tendancielle des rendements, liée aux maladies du bois et aux aléas climatiques.



Vitipôle Sud Bourgogne

Pour les viticulteurs coopérateurs ou vendant en bouteilles, la hausse des résultats se poursuit

Évolution des produits, charges et rentabilité par profil d'exploitation

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Produit / ha (€)	25 900 € (+19 %)	35 300 € (+13 %)	52 400 € (+10 %)
Charges / ha (€)	19 000 € (+25 %)	24 900 € (+20 %)	40 800 € (+12 %)
EBE / produit brut (%)	38 % (stable)	42 % (-3 points)	35% (stable)
Résultat courant / ha (€)	7 100 € (+20 %)	11 900 € (stable)	12 100 € (+5 %)

Source : Cerfrance

Résultats estimés sur la campagne 23-24 ; les % sont calculés par rapport à la campagne 22-23, à échantillon constant

Des amortisseurs face à l'instabilité

En 2024, les viticulteurs doivent faire face à une vendange catastrophique. Plusieurs stratégies permettent de limiter les conséquences des variations de rendements et de prix.

Les VCI permettent de reporter les hectolitres produits au-delà du plafond de certaines appellations sur l'année suivante. Ce mécanisme est couramment utilisé dans le Chablisien, où 100 000 hL de VCI sont mobilisables suite aux belles récoltes 2022 et 2023. Les assurances climatiques limitent aussi les conséquences d'un épisode de gel ou de grêle.

Avec plus d'une récolte et demie en cave, les vendeurs de bouteilles lissent les ventes sur plusieurs années ; les coopérateurs aussi, grâce au mécanisme de versements échelonnés sur plus de 5 ans. Les paiements des coopératives étant mensuels, ils facilitent la gestion de la trésorerie.

A l'échelle de chaque entreprise, des stratégies peuvent compléter ces dispositifs. Constituer des réserves de trésorerie est nécessaire pour se protéger d'un revers passager. La diversification d'activité (tourisme par exemple) peut réduire la sensibilité à la conjoncture.

Soigner le lien avec ses consommateurs

Pour les vendeurs de bouteilles, des actions commerciales renforcées sont indispensables pour s'assurer des débouchés dans un contexte moins porteur. Les vignerons peuvent travailler sur leur gamme de produits et trouver des prescripteurs (cavistes, restaurateurs, critiques) pour mieux toucher leur clientèle. Un travail sur l'emballage, l'accueil au domaine, des rencontres organisées par les importateurs, des vidéos sur les réseaux sociaux permettront, entre autres, de renforcer l'identité de leurs vins et de leur entreprise.



Vitipôle Sud Bourgogne



ZOOM

CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE : UNE IMPLICATION DIRECTE ET COLLECTIVE DANS LA SURVEILLANCE DU VIGNOBLE

La flavescence dorée (FD), causée par une bactérie transmise par une cicadelle inféodée à la vigne, a un caractère hautement épidémique et incurable. La lutte régionale s’est organisée il y a dix ans avec la création d’une cellule de crise, la mise en place d’une gouvernance participative et un plan de contrôle sur mesure.

Une mobilisation exemplaire de la filière

En Bourgogne, les prospections dans les parcelles sont collectives, obligatoires et annuelles. Des réunions de préparation et la formation des prospecteurs sont assurées. Les observations sont organisées par les référents communaux FD, relais essentiels. Elles mobilisent plusieurs milliers de techniciens, saisonniers et viticulteurs sur la période courte et chargée des vendanges, selon un calendrier prédéfini. La collaboration de toute la filière, dont les viticulteurs, l’implication des services techniques viticoles et la gestion conjointe de la CAVB¹, des services de l’Etat et de la FREDON² concourent au succès de la lutte.

¹ CAVB : Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne
² FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
³ BIVB : Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

Pour des résultats encourageants

L’ancrage local assure la motivation des viticulteurs et rend la surveillance efficace. La baisse des cas observés permet l’amorçage d’un cercle vertueux dans la lutte et la diminution significative des traitements phytosanitaires. Les organismes de recherche et de développement coordonnés via le Plan national de dépérissement du vignoble (PNDV) contribuent également à la lutte en partageant les avancées de la recherche.

Plus d’informations



<https://www.stop-flavescence-bourgogne.fr/>



Flavescence dorée et Bois noir en lutte collective, BIVB³
<https://bit.ly/4kvbPeR>



Vinipôle Sud Bourgogne



Vinipôle Sud Bourgogne



Valentine NAVREAU, CA21

L'élevage **bovin viande**



L'élevage bovin viande

2024 : Une année techniquement compliquée à apprivoiser

L'élevage allaitant est fortement perturbé par une météo capricieuse tout au long de l'année. Les éleveurs doivent faire face à des difficultés d'accès aux parcelles et réadapter leur conduite autour de la gestion des prairies et du pâturage. Dans la plupart des cas, la mise à l'herbe des animaux est repoussée de deux à quatre semaines. Les périodes de beau temps se faisant rares, de nombreux éleveurs réorientent leurs surfaces destinées à la production de foin vers de l'enrubanné, parfois de moindre qualité. En outre, les conditions météorologiques contribuent fortement au développement des parasites impactant l'état corporel et sanitaire des animaux.

Exceptionnellement, les foins et les moissons se déroulent simultanément, perturbant la gestion des chantiers sur les exploitations.

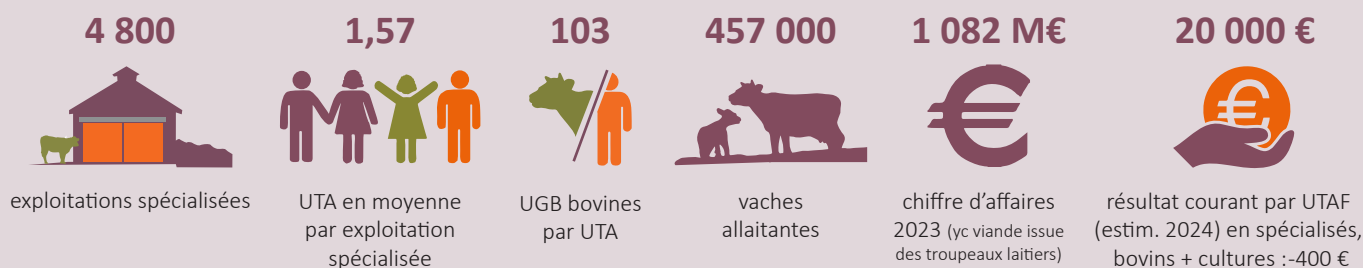
Les éleveurs sont confrontés à la complexification des protocoles sanitaires en fin d'été à cause de la propagation de la Fièvre Catarrhale Ovine (sérotypes 3 et 8).

Toutefois, la pénurie de viande bovine sur le marché européen entraîne une nouvelle hausse des cours pour toutes les catégories d'animaux. Mais les prix soutenus ne suffisent pas à compenser la hausse de certaines charges (mécanisation, entretien de matériel, fermages, amortissements), occasionnant une nouvelle baisse des résultats économiques dans la continuité de 2023.



..... L'élevage bovin viande

Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2024, Compte provisoire de l'agriculture 2023 / Cerfrance

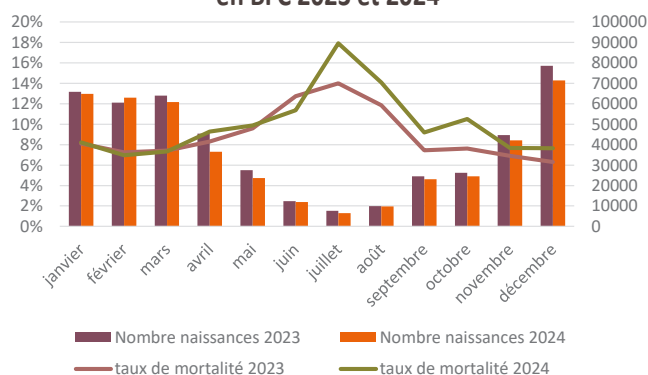
Une année impactée par des crises sanitaires...

Les élevages de la région sont touchés par les différentes vagues de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) dès l'été. Les protocoles sanitaires s'alourdissent au moment des sorties des animaux maigres et engendrent des retards de ventes. Une baisse de la productivité et de la fertilité est constatée sur les élevages contaminés. De plus, la zone régulée de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) s'étend, au cours de l'année, à la Nièvre, l'Yonne, l'ouest de la Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or.

... qui relancent la décapitalisation

Après un ralentissement en 2023, la décapitalisation s'accélère de nouveau sur le dernier trimestre 2024 avec la baisse des vêlages et du nombre de génisses entrées en production au second semestre. Elle est liée à l'augmentation du parasitisme, à la consommation de fourrages de mauvaise qualité et à la propagation des maladies vectorielles qui affectent la fertilité des animaux. La hausse des avortements et de la mortalité des veaux sur le second semestre provoque la réforme d'un plus grand nombre de vaches.

Nombre de naissances et ratio mortalité / naissance bovins viande moins d'un mois en BFC 2023 et 2024



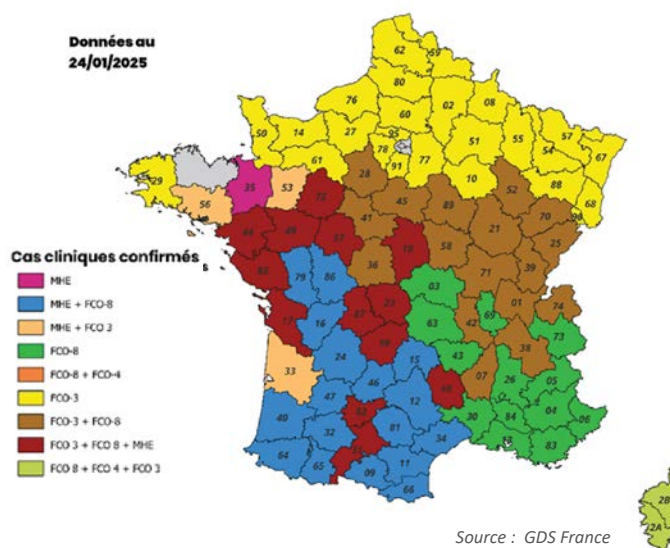
Sources : Agreste, BDNI, traitement SRISE, DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Nouvelle aide à l'engraissement du Conseil régional de BFC ouverte en 2024

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/3948>



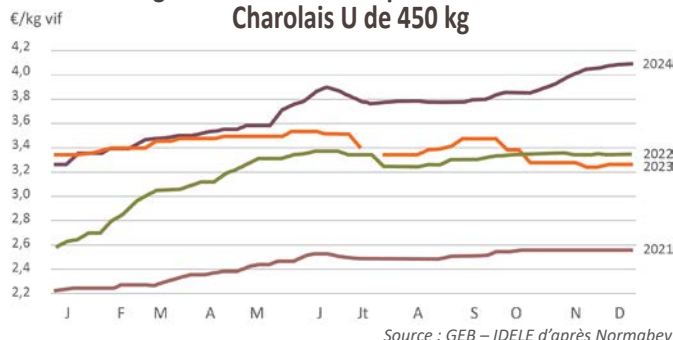
Carte épidémiologique FCO - MHE



Un manque de disponibilité qui encourage la hausse des prix

Pour la 4^{ème} année consécutive, les prix des animaux issus du cheptel allaitant augmentent. La cotation de la vache R est de 5,51 €/kg de carcasse en moyenne en 2024 quand celle de la vache U dépasse la barre des 6 €/kg de carcasse. Côté mâle, la volonté de renationaliser l'engraissement pèse légèrement sur les prix au printemps. Toutefois, l'appel d'air sur le marché européen dope les prix du Jeune Bovin (JB) en fin d'année. Ainsi, le JB U passe de 5,44 €/kg de carcasse en janvier à 5,85 €/kg en décembre et le prix du broulard augmente de manière continue pour dépasser les 4 €/kg en fin d'année.

Figure 2 : Évolution du prix du broulard Charolais U de 450 kg



Bovins viande (échantillon Cerfrance)

954 exploitations

+ 3 / 4 des élevages spécialisés :
171 ha - 1,43 UTA dont 0,14 salarié - 98 vèlages

+ 2 / 3 des élevages ne produisent que du maigre
L'engraissement concerne surtout les femelles.

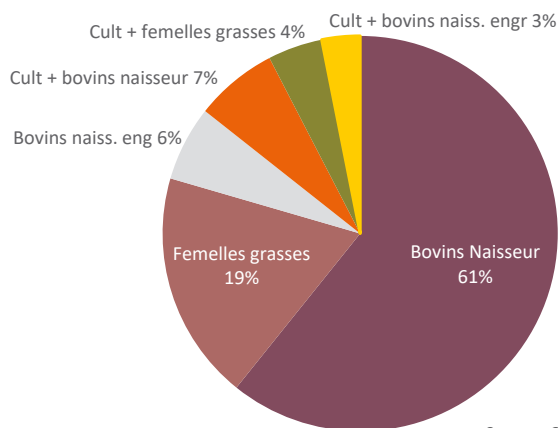
484 135 € capital d'exploitation / UTAF en 2024
chez les spécialisés, 681 624 € chez les polyculteurs

20 000 € de résultat courant / UTAF 2024 pour les exploita-
tions spécialisées, - 400 € pour les polyculteurs-éleveurs



Cerfrance

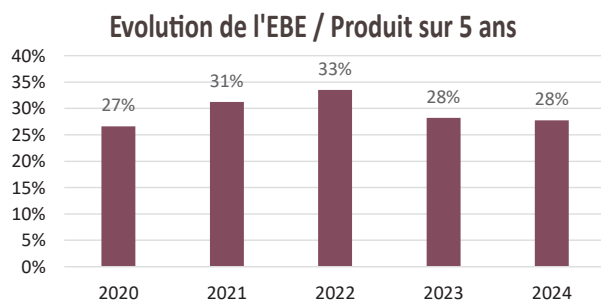
Orientation des exploitations : une majorité de naisseurs spécialisés



Source : Cerfrance

La rentabilité se maintient en bovins viande spécialisés

Le ratio EBE / Produit connaît une progression régulière jusqu'à atteindre son maximum de 33 % en 2022, traduisant une amélioration de la rentabilité : les exploitations dégagent alors une part plus importante de richesse par rapport à leur chiffre d'affaires. En 2023, ce ratio diminue, principalement sous l'effet de la hausse des charges, et se stabilise en 2024 autour de 28 %.



Source : Cerfrance

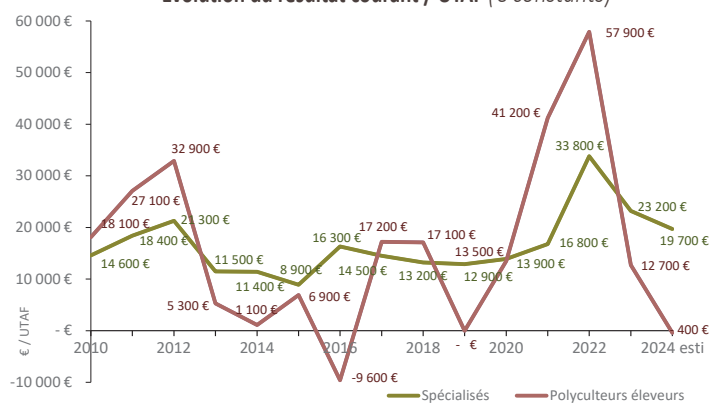
Une dégradation du résultat après le resserrement du ciseau produits-charges

Après les années 2021 et 2022 aux résultats courants importants, en particulier pour les polyculteurs-éleveurs, la tendance s'inverse en 2023 avec des charges en nette augmentation. Cette dynamique se confirme en 2024 avec une hausse des prix qui n'absorbe qu'en partie l'augmentation des charges. Les résultats des polyculteurs-éleveurs sont fortement pénalisés par de mauvaises moissons, les bons résultats de l'atelier bovins viande ne limitant que partiellement la chute. Le résultat courant par UTAF poursuit ainsi sa baisse pour atteindre -400 € (contre 17 500 € en 2023).

Pour les bovins spécialisés, le résultat courant s'élève à 20 000 € / UTAF, en recul de 12 % par rapport à 2023, mais supérieur à la période 2016-2020.

Les résultats baissent mais restent supérieurs à la moyenne décennale, pour les bovins spécialisés

Évolution du résultat courant / UTAF (€ constants)



Source : Cerfrance

..... L'élevage bovin viande

Des exploitations plus solides financièrement

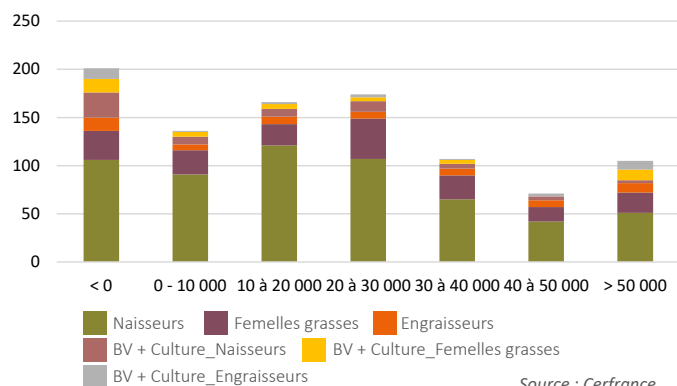
La part d'exploitations en risque financier moyen à élevé, a tendance à diminuer en 2024 par comparaison avec 2023. Ainsi les exploitations sont globalement plus solides financièrement malgré un léger recul de la part des exploitations à risque nul. Avec la bonne conjoncture des prix des animaux, la part des exploitations en bovins spécialisés à haut risque financier se réduit pour se rapprocher de celle des polyculteurs-éleveurs.

Les résultats sont très dispersés, quel que soit le système considéré, démontrant que la cohérence dans la conduite de l'entreprise est bien plus importante pour arriver à de bons résultats que le choix du système lui-même.



Cerfrance

Une grande variabilité de résultats
Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF (€)

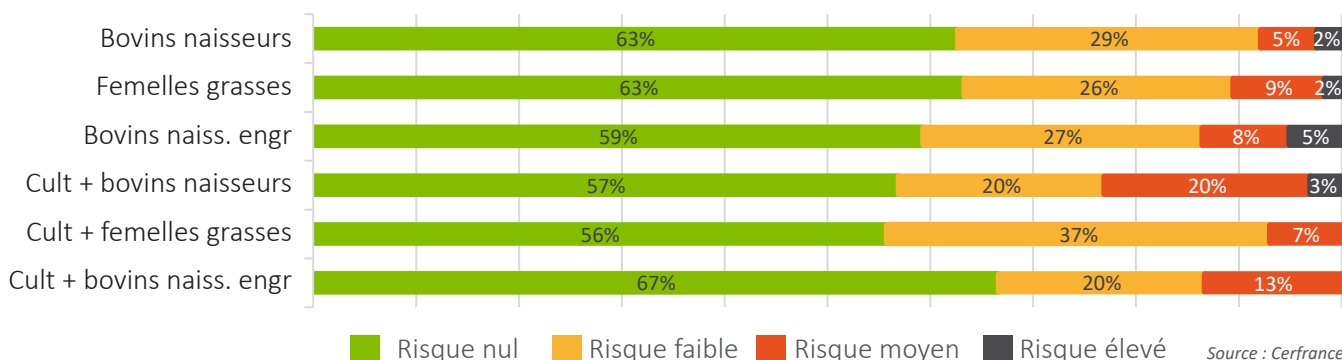


Source : Cerfrance

Comparaison par rapport à 2023...

La part d'exploitations déficitaires est en hausse par rapport à 2023 (+ 14 %), et ce, quel que soit le système. 50 % des exploitations (+7 % / 2023) ont un résultat courant compris entre 0 et 30 000 € / UTAF, tandis que seulement 35 % (soit- 15 % / 2023) des exploitations ont des revenus supérieurs à 30 000 € / UTAF.

Niveau de risque financier des systèmes en bovins allaitants



Source : Cerfrance

Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "



Valentine NAVEREAU, CA21

Les capitaux d'exploitation continuent d'augmenter

En deux ans, les capitaux des éleveurs bovins spécialisés augmentent de 25 % et ceux des polyculteurs-éleveurs de 38 %. Cette hausse, sans doute due à une meilleure situation des exploitations et à l'augmentation de la valeur du cheptel leur permettant d'investir, est à surveiller, notamment pour les exploitations qui seront à céder dans les années à venir.

ZOOM

L'AFTER COW : UNE NOUVELLE APPROCHE DU COLLECTIF

En 2024, deux conseillères de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or imaginent et proposent un nouveau rendez-vous pour les éleveurs : l'After Cow. Le principe est simple : proposer aux jeunes éleveurs installés et futurs installés un lieu de dialogue convivial. Le groupe se retrouve tous les mois pour un « after work » de deux heures en soirée pour échanger sur leurs problèmes et accomplissements du moment.

Quelques exemples de thèmes abordés

- S'organiser dans son travail pour une meilleure efficacité
- Apprendre à communiquer avec ses associés, partenaires et son entourage
- Gérer son temps de travail entre vie professionnelle et personnelle

Pourquoi ce nouveau rendez-vous ?

Ce projet émerge car certains jeunes éleveurs se retrouvent isolés sur leur ferme, parfois dans des contextes de conflits familiaux, sans avoir identifié d'espace de discussion approprié. L'initiative de l'After Cow vise à encourager les rencontres où la parole est libre, pour contrer l'éloignement et trouver ensemble des solutions aux problèmes quotidiens. Un format de deux heures semble idéal pour permettre un véritable échange sans trop perturber le travail à la ferme.



Quel bilan après une année d'After Cow ?

Le bilan le plus pertinent est celui des participants eux-mêmes.

Voici les réponses des participants

conseils
groupe
liberté
échange
expression
Respect
entraide
Espace
vie perso
pro
améliorer



Matthieu JAVELLE, CA21





L'élevage ovin viande



L'élevage ovin viande



Une année de défis !

L'année 2024 est marquée par des aléas significatifs pour la filière ovine. Les pluies abondantes au printemps retardent la mise à l'herbe et compromettent les chantiers de récoltes fourragères. Cela conduit à des problèmes de conservation des fourrages générant refus et cas de listériose. Le stock fourrager est volumineux mais de qualité médiocre avec des valeurs alimentaires plus faibles que la moyenne (-0,1 UF*/kg MS).

La FCO cause une surmortalité importante, réduisant le cheptel régional et affectant la fertilité des brebis et des béliers. L'indisponibilité des vaccins dans certains secteurs, leur coût (BTV-8) et l'explosion des traitements vétérinaires entraînent des pertes économiques considérables pour les éleveurs de la région.

Les prix de la viande ovine augmentent en raison de la demande croissante sur les marchés internationaux, mais cette hausse ne compense pas l'ensemble des charges notamment les interventions vétérinaires et les achats d'aliments supplémentaires. Les négociations internationales sur les échanges commerciaux inquiètent les éleveurs.

Malgré les défis, la filière ovine fait preuve de solidarité, entre les structures et envers les éleveurs. Elle bénéficie du soutien de la collectivité, comme en témoigne la mise en place d'une aide génétique financée pour trois ans par le Conseil régional.

* UF : Unité Fourragère



..... L'élevage ovin viande

Les chiffres de la filière

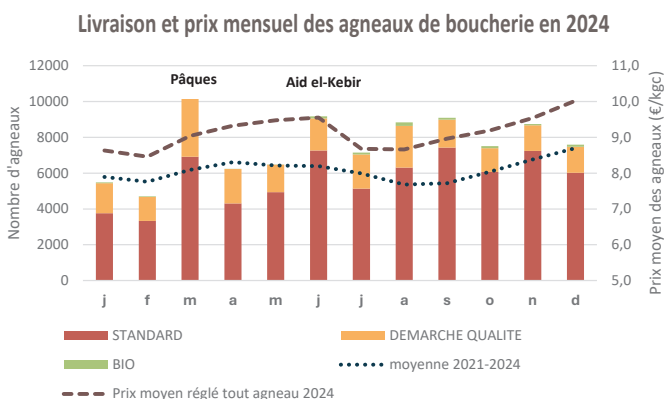


Sources : Agreste - Compte provisoire de l'agriculture 2023

Hausse record du prix des agneaux de boucherie

En 2024, le prix des agneaux de boucherie en Bourgogne-Franche-Comté atteint des records : 10 €/ kgc en fin d'année. L'augmentation est due à la réduction du cheptel, la hausse des coûts de production et une demande soutenue. Cette flambée des prix est une opportunité pour les éleveurs, cependant elle pose la problématique du maintien de la consommation et de la compétitivité du secteur ovin.

91 207 agneaux sont abattus en Bourgogne-Franche-Comté mais le volume des agneaux vendus en démarche AB diminue. Les 16 553 brebis de réformes sont vendues en moyenne 93 € pièce, sur l'ensemble de la région BFC.

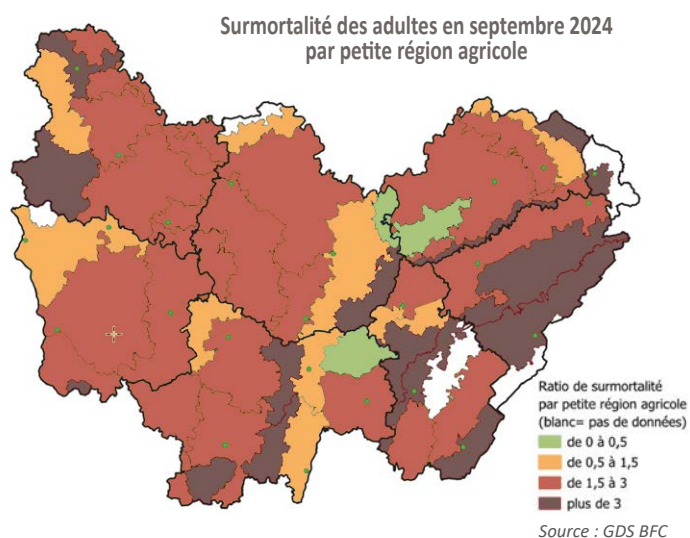


Sources : COBEVIM, FEDER, SICAFOME, SICAGEMAC, SICAREV Coop

La FCO, bête noire de 2024

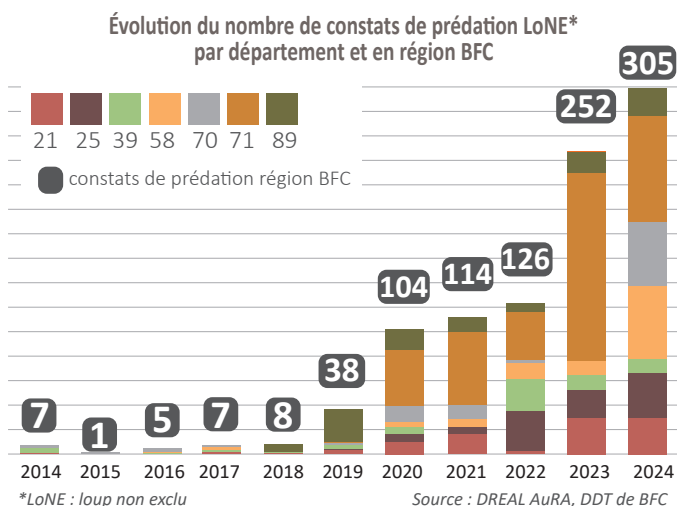
Tous les départements de la région sont touchés par les sérotypes 3 et 8, totalisant 14 % des foyers FCO-3 et 8 % des foyers FCO-8 au niveau national. Les impacts sont considérables : mortalité et morbidité des brebis et des béliers, boiteries et problèmes de fertilité (mâles et femelles). Les constats de gestation sont alarmants en fin d'été, avec généralement 30 à 50 % de réussite, mais jusqu'à 100 % de brebis vides sur certains lots. La remise en lutte de ces animaux fonctionne bien, mais les périodes de mises bas se décalent et les agneaux manquent pour Pâques.

Si un nouvel épisode survient, il est crucial que les éleveurs testent leurs animaux malades pour être officiellement déclarés foyers (prise de sang sur les animaux malades et analyse PCR) et bénéficier d'éventuelles indemnités.



La prédation, une contrainte supplémentaire

A l'exception du territoire de Belfort, tous les départements sont touchés parfois très violemment par la prédation, majoritairement du loup. 1 130 victimes ovines sont dénombrées ; la Nièvre et la Saône-et-Loire en cumulent la moitié.



..... L'élevage ovin viande



Ovins viande (échantillon Cerfrance)

36 exploitations (élevages plus nombreux dans la partie Bourgogne)

Élevages spécialisés : **87** ha, **1,17** UTA, **342** brebis

Élevages associés aux grandes cultures :
152 ha, 1,38 UTA, 404 brebis

Capital par UTAF en 2024 :

194 600 € pour les spécialisés,
297 100 € pour les mixtes cultures

Résultat courant par UTAF 2024 :

6 000 € pour les spécialisés,
1 300 € pour les mixtes cultures

Brebis à l'entretien, Saint-Sernin du Bois

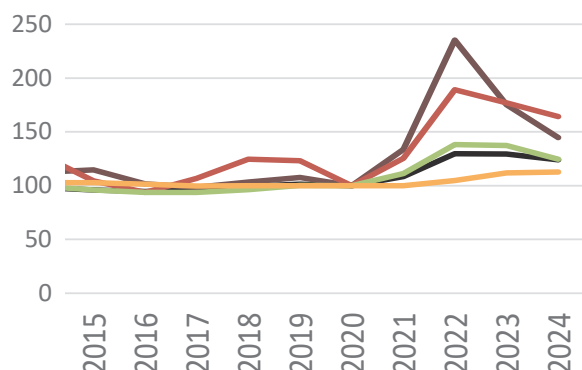


Agathe CHEVALIER, CRA BFC

Légère baisse des coûts de production

En 2024, les charges principales (engrais, aliments achetés, énergie et lubrifiants) s'orientent à la baisse par rapport à 2023. Malgré cette diminution, les coûts de production restent élevés et supérieurs aux niveaux observés avant 2021.

Évolution de l'indice IPAMPA Ovins viande



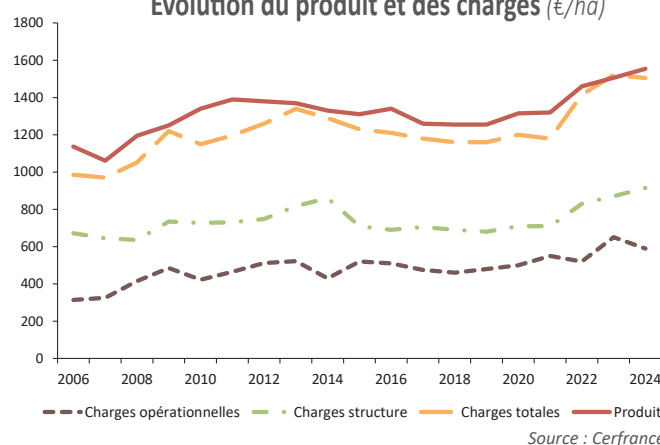
— IPAMPA-Ovins viande
— Engrais et amendements IPAMPA
— Énergie et lubrifiants IPAMPA-Ovins viande
— Aliments achetés IPAMPA-Ovins viande
— Semences et plants IPAMPA

Source : Institut de l'élevage

Réouverture du ciseau produits-charges en 2024

Le cours de la viande poursuit sa hausse, permettant aux exploitations d'accroître leurs produits animaux en 2024. Cependant, la baisse des prix des cultures pénalise les produits globaux. La situation s'améliore légèrement en 2024, avec des produits qui augmentent de 48 €/ha et des charges totales qui baissent (réduction des charges opérationnelles).

Évolution du produit et des charges (€/ha)

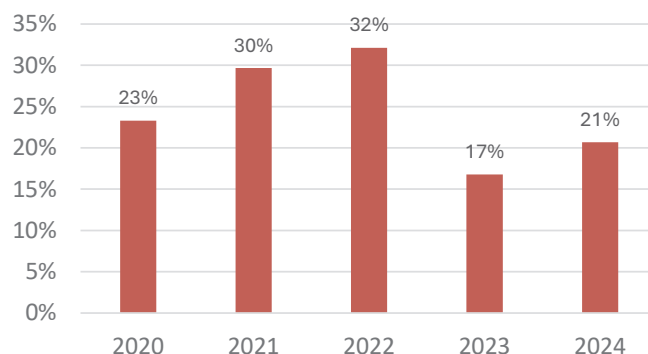


Source : Cerfrance

La rentabilité gagne quelques points

Le ratio EBE / Produit avait fortement diminué en 2023, principalement en raison de la hausse des charges opérationnelles. La situation s'améliore progressivement en 2024, atteignant 21 %, sans toutefois retrouver la dynamique positive du début des années 2020.

EBE / produit (en %)

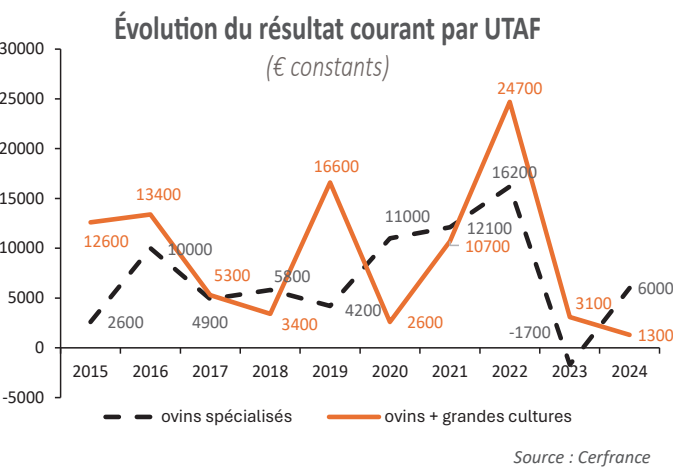


Source : Cerfrance

..... L'élevage ovin viande

Une hausse modérée du résultat courant en ovins spécialisés

Après une année 2023 difficile, la situation s’améliore en 2024 pour les éleveurs ovins spécialisés, avec un gain de presque 8 000 € par UTAF. En revanche, les éleveurs en système mixte voient leur situation se dégrader, enregistrant une nouvelle perte de 1 800 € par UTAF par rapport à 2023.

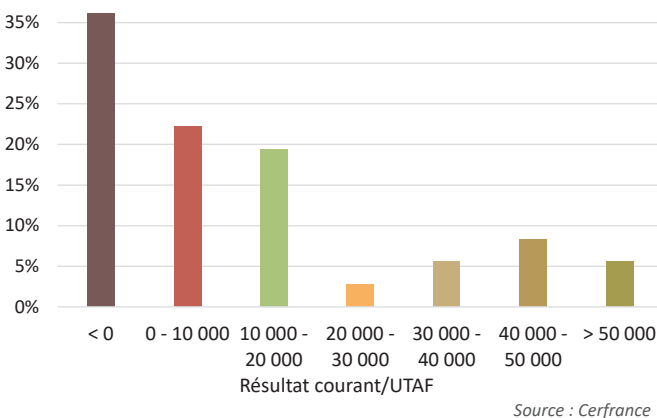


Des revenus majoritairement modestes

Les résultats économiques des exploitations agricoles sont très hétérogènes, y compris au sein d’un même système de production.

Cette variabilité s’explique par plusieurs facteurs : le type de production choisi, le niveau de maîtrise technique, les stratégies d’achats d’intrants et de commercialisation ou encore la gestion des investissements. Ainsi, chaque système regroupe des exploitations aux performances très contrastées, allant des plus faibles aux plus performantes.

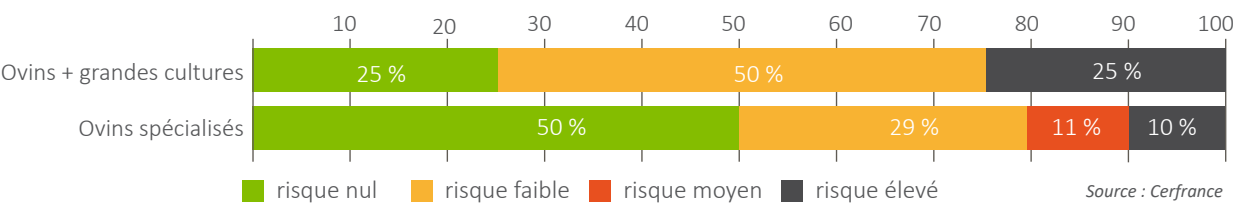
Pourcentage d’exploitations par classe de résultat courant par UTAF (€ constants) - estimations 2024



Une santé financière en légère amélioration

La part d’exploitations en situation fragile (niveau de risque financier moyen ou élevé) diminue en 2024. Les systèmes spécialisés présentent une meilleure situation financière que les systèmes mixtes, pour des exploitations globalement solides financièrement.

Des situations financières fragiles pour certaines exploitations



Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "

Faut-il craindre 2025 ?

Les mauvais résultats de fertilité de l’automne 2024 impactent la filière, avec un manque d’agneaux pour Pâques. On observe déjà une baisse du nombre de demandeurs d’aide ovine (-4 % pour la Bourgogne-Franche-Comté) et du nombre de brebis (-2 % à -13 % selon les départements).

Le marché des agnelles reproductrices est déstabilisé du fait des prix élevés des agneaux de boucherie.

Le coût de production des agnelles est à la hausse (PCR + vaccins), ce qui encourage les éleveurs à vendre leurs femelles en boucherie, à un moment post-FCO où il faudrait recapitaliser les cheptels.

Ces facteurs, ajoutés à la présence du loup qui touche désormais tous les départements de Bourgogne-Franche-Comté, causent des difficultés financières et psychologiques aux éleveurs de brebis.

ZOOM

LES OVINPIADES MONDIALES, UN PROJET RÉVÉLATEUR D'UNE BELLE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Le programme interprofessionnel Inn'ovin crée et diffuse des outils pour promouvoir l'élevage ovin et susciter des vocations. Les ovinpiades des jeunes bergers, concours annuel à destination des jeunes de l'enseignement agricole, en font partie. Inn'ovin organise à l'occasion des Jeux Olympiques 2024, des ovinpiades mondiales sous forme d'un tour de France des régions en 5 étapes.



J'ai apprécié la bonne ambiance entre les candidats, ils faisaient plaisir à voir. C'est une belle leçon de vivre-ensemble qu'ils ont donnée !

Hubert Coucheney, Co-Président du programme Inn'ovin BFC



Durant l'étape BFC, deux épreuves sont organisées au pôle régional ovin de Charolles, accompagnées d'un salon ouvert aux éleveurs, techniciens et au grand public.

Un « comité ovinique », composé des membres du réseau ovin régional, se réunit 9 fois entre fin 2023 et juin 2024 pour organiser l'évènement.

Chaque membre contribue à la recherche d'exposants, de financement et à la logistique.



Grâce à l'investissement des techniciens et de leurs organisations, près de 500 visiteurs, dont une délégation étrangère issue des 5 continents, sont accueillis (une centaine d'éleveurs, des techniciens, des journalistes, du public...).

Cet évènement met en lumière la dynamique et la force de la filière ovine de BFC qui travaille collectivement depuis des décennies.



Quand tout le monde tire dans le même sens, on fait de grandes choses !

Mickaël Floquet, directeur du pôle régional ovin de Charolles

D'autres projets collectifs fédèrent la filière : l'organisation annuelle d'une journée technique régionale ovine, les ressources partagées inter-structures et la recherche commune de solutions pour accompagner au mieux les éleveurs et futurs éleveurs.



Crédits photos : Chambre d'agriculture de BFC



L'élevage bovin lait de plaine



L'élevage bovin lait de plaine

Une conjoncture économique toujours positive...

Après l'envolée des prix des charges, couverte par celle des produits en 2023, un retournement de situation était à craindre en 2024. L'effet ciseau n'a finalement pas lieu : le prix du lait résiste alors que les prix des intrants majeurs (aliments, engrais) amorcent une baisse salubre. Cette conjoncture permet de stabiliser à un bon niveau le résultat de l'activité laitière. Les exploitations de cette filière, le plus souvent diversifiées en grandes cultures, souffrent néanmoins d'une conjoncture céréalière beaucoup plus difficile.

Malgré ce contexte économique porteur, la filière en lait standard apparaît toujours en déprise. La consolidation des troupeaux ne suffit pas à compenser une diminution du nombre de producteurs de 5 % par rapport à 2023. Le système polyculture/élevage, pourtant vertueux au niveau économique et environnemental, est toujours confronté aux difficultés de renouvellement des générations. En zone de plaine, l'élevage continue à régresser au profit des grandes cultures, activité qui présente pourtant de mauvais résultats depuis deux ans. Un probable maintien du prix du lait et un tassement des charges en 2025 devraient contribuer à consolider la rentabilité des ateliers laitiers. Cette tendance permettra-t-elle de stopper l'érosion de l'activité dans la région ?



..... L'élevage bovin lait de plaine

Les chiffres de la filière



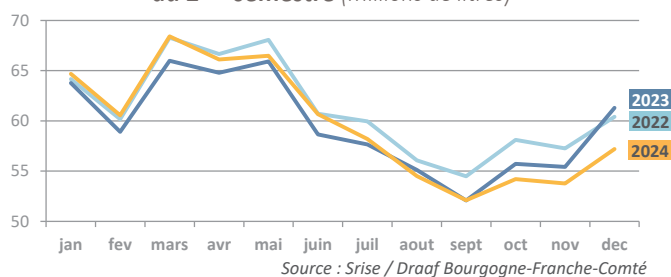
Sources : AAgreste - SAA 2024, Compte provisoire de l'agriculture 2023 / Contrôle laitier / Cerfrance

Une année fourragère et laitière mitigée

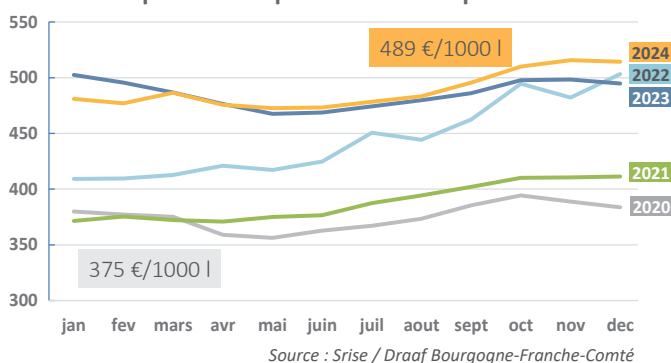
Les stocks fourragers se consolident depuis deux ans permettant souvent une baisse des surfaces de maïs ensilé au profit de ventes en grain. La production d'herbe est abondante et la campagne de pâturage ne connaît pas de sécheresse estivale, mais l'accès aux parcelles plus humides est difficile au printemps. La qualité des fourrages est globalement décevante et après un bon début d'année, les courbes de lactation marquent le pas au 2^{ème} semestre. La FCO frappe la région dans le courant de l'été et vient amplifier le phénomène. En définitive, les livraisons de lait sur l'année civile 2024 excèdent à peine le volume de 2023.

Le prix du lait subit une baisse en début d'année, après son niveau historiquement haut de 2023. Le déséquilibre entre offre et demande, en lien avec une baisse nationale du nombre de producteurs et une reprise de la consommation, limite cependant le phénomène et provoque même un nouveau renforcement du prix en fin d'année.

Après un bon début d'année, baisse des livraisons au 2^{ème} semestre (Millions de litres)



Un prix du lait qui se stabilise depuis 2 ans

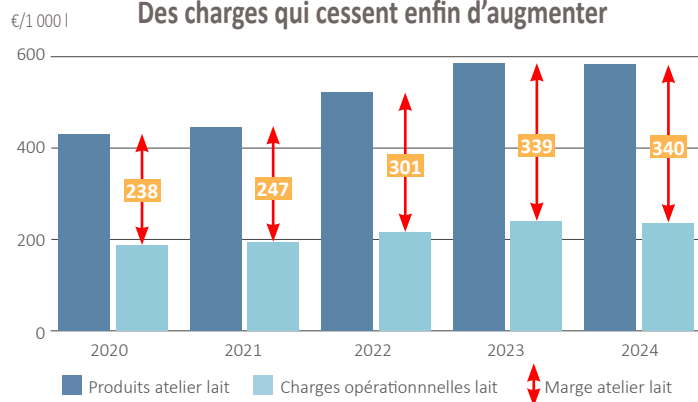


L'abondance des stocks fourragers et le prix du lait soutenu incitent nombre d'éleveurs à consolider leur effectif : le cheptel moyen croît de trois vaches par exploitation.

Les prix des aliments et des engrais observent enfin des baisses substantielles (respectivement -10 et -35 %) contribuant à préserver un bon niveau de marge brute, malgré la poursuite de la hausse des frais d'élevage.

Les coûts de construction et d'équipement demeurent élevés et les projets de modernisation se font rares. Seule la robotisation de la traite conserve sa dynamique. Elle concerne déjà 200 élevages en lait de plaine, soit 25 % des producteurs de la région.

Des charges qui cessent enfin d'augmenter



Des cheptels qui se consolident mais l'érosion du nombre de producteurs continue

	Lait (kg / VL)	Évol. 2024/ 2023 (kg)	Nb VL	Évol. 2024/ 2023 (%)	Nb livreurs	Évol. 2024/ 2023 (%)	Livraison (M de litres)	Évol. 2024/ 2023 (%)
Côte-d'Or	7 609	168	81,8	+2	155	-3	84	-1
Nièvre	6 967	-217	93,3	+14	33	6	16	-2
Haute-Saône	7 567	40	78	+3	555	-6	289	1
Saône-et-Loire*	7 614	-53	81,4	+2	191	-3	112	-1
Yonne	8 294	86	87,9	+4	128	-6	83	-3
Territoire de B.	7 927	254	84,4	+2	54	-2	32	1
Zone de plaine BFC	7 682	54	80,9	+3	1 116	-5	615	-0,4

* Hors AOP massif Jura

Sources : Conseils Élevages, données EDE et estimations,
Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté



Bovins lait de plaine* (échantillon Cerfrance)

418 exploitations dont 2/3 spécialisées en lait
 184 ha de SAU dont 71 ha de SCOP,
 2,5 UMO et 2 UTAF
 79 vaches laitières
 559 700 litres de lait vendus en 2024
 485 € / 1 000 l estimé en 2024

*Lait de plaine : lait hors AOP massif jurassien



Cerfrance

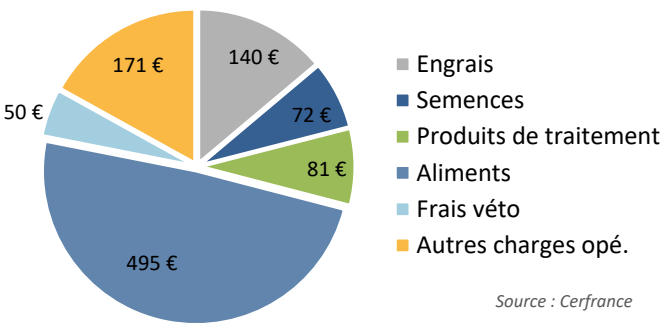
Un produit en baisse

Le produit des exploitations du groupe lait de plaine est estimé en baisse de 6 % sur la campagne laitière. Il est notamment composé à 55 % de la vente du lait, et à 18 % du produit des cultures.

Une réduction des charges principales

Les deux principaux postes de charges opérationnelles, aliments et engrais, représentent respectivement 49 % et 14 % du total. La baisse des cours de ces intrants permet à la marge brute de se maintenir au niveau de 2023.

Détail de la répartition des charges opérationnelles (€/ha)



Source : Cerfrance

La rentabilité des élevages : un « retour à la normale »

L'EBE moyen de l'échantillon est estimé à 116 100 € en 2024, soit une baisse de 10 % par rapport à l'an passé. La rentabilité se maintient cependant à 24 % d'EBE/ produit.

Les exploitations en lait de plaine dégagent ainsi 636 €/ha d'EBE en 2024, à comparer avec les 886 €/ha de 2022 année record et les 604 €/ha de 2018.

Des résultats en baisse en 2024

Évolution des critères de rentabilité de 2022 à 2024

	2022	2023	Estimation 2024
Produit/ha SAU	2 726	2 766	2 625
dont aide couplée	220	216	216
Excédent brut d'exploitation/ha de SAU	886	707	629
EBE/Produit brut	32 %	26 %	24 %

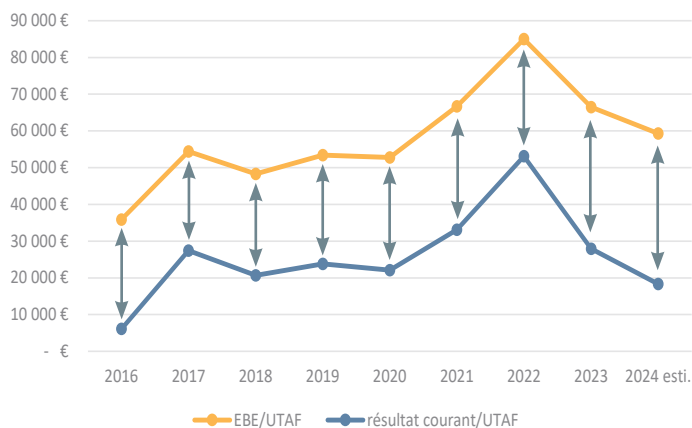
Source : Cerfrance



Cerfrance

..... L'élevage bovin lait de plaine

Évolution de l'EBE et du résultat courant / UTAF
Lait+céréales (€ constants)

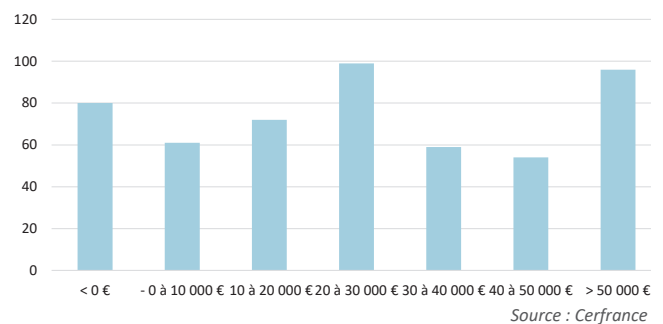


Source : Cerfrance

L'évolution au cours des sept dernières années montre un décrochement du résultat courant par rapport à l'EBE. C'est le signe possible d'une remontée d'amortissements en lien avec des investissements en matériel. Le résultat courant par UTAF s'élève à 18 300 € en 2024, soit 1,07 fois le SMIC net.

La dispersion des performances économiques entre exploitations est notable, avec une forte représentation des extrêmes. Près de 18 % des éleveurs atteignent trois SMIC tandis que 15 % ont un résultat négatif. Le contexte géographique exacerbe probablement les différences pour une année au cours de laquelle les potentiels céréaliers et fourragers sont mis à l'épreuve. Les choix techniques et stratégiques différencient également les entreprises : cohérence des équipements et du système, optimisation des critères d'élevage...

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Source : Cerfrance

Une situation financière saine malgré un niveau d'annuités conséquent

L'autonomie financière des exploitations de l'échantillon est satisfaisante, avec un taux d'endettement de 34 %. En revanche, une part importante de l'EBE 2024 (55 %) est consacrée au remboursement des emprunts.

Si l'année 2024 a permis de conserver des résultats satisfaisants en moyenne, elle laisse un passif préoccupant pour une part des exploitants : stock fourrager de qualité médiocre, reproduction et santé du cheptel impactées par la FCO, niveau de charges structurellement élevé... Une baisse de production laitière est observée à partir du dernier trimestre 2024, la vigilance est de mise pour la suite.



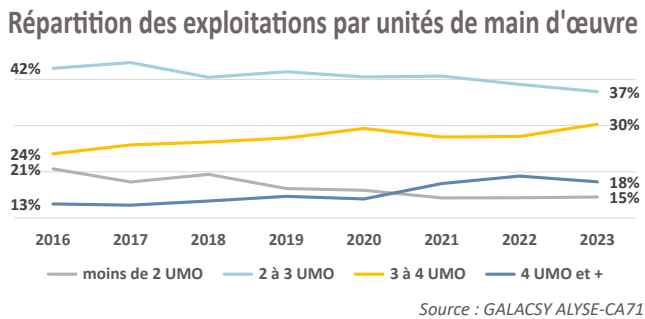
Chambres d'agriculture

ZOOM

LE COLLECTIF DE MAIN D'ŒUVRE,
UNE RÉPONSE AUX CONTRAINTES DE L'ACTIVITÉ LAITIÈRE

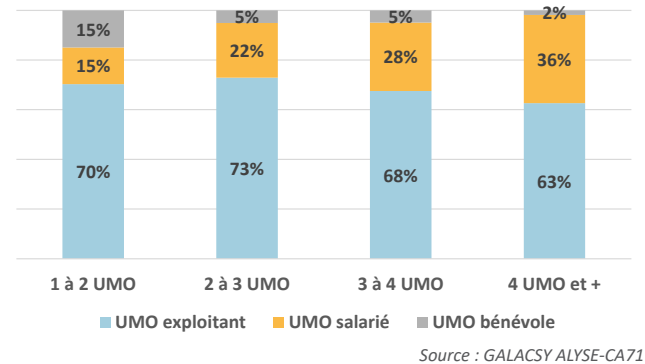
La problématique de la main d'œuvre est centrale dans les exploitations laitières. L'astreinte quotidienne autour de l'élevage, la multiplicité des tâches et surtout la contrainte de la traite rendent souvent évident le besoin de travailler à plusieurs. L'analyse de la base de données régionale GALACSY (suivis technico-économiques réalisés par ALYSE et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire) montre une réelle tendance au regroupement de la main d'œuvre. En effet, en 7 ans, la proportion des exploitations individuelles a chuté de 6 %, alors que les structures à plus de trois UMO représentent désormais près de la moitié des exploitations suivies.

Les collectifs de main d'œuvre en développement continu



Davantage de salariat dans les grands collectifs

Composition de la main d'œuvre



Des tailles de structure proportionnées et sans doute plus vivables

	1 à 2 UMO	2 à 3 UMO	3 à 4 UMO	4 et + UMO
% MO autres activités	6 %	5 %	6 %	15 %
UGB/UMO	72	60	57	53
ha Culture /UMO	52	42	41	36
1 000 l Lait/UMO lait	434	404	399	418
Nombre VL/UMO lait	62	55	53	51

Source : GALACSY ALYSE-CA71

Des performances économiques de bon niveau

Performance en fonction de la main d'œuvre

	1 à 2 UMO	2 à 3 UMO	3 à 4 UMO	4 et + UMO
Lait l/VL	7 058	7 536	7 687	8 359
Marge brute €/VL	2 479	2 538	2 584	2 814
Coût de production €/1 000 l	631	602	607	580
Prix de revient €/1 000 l	490	469	482	466

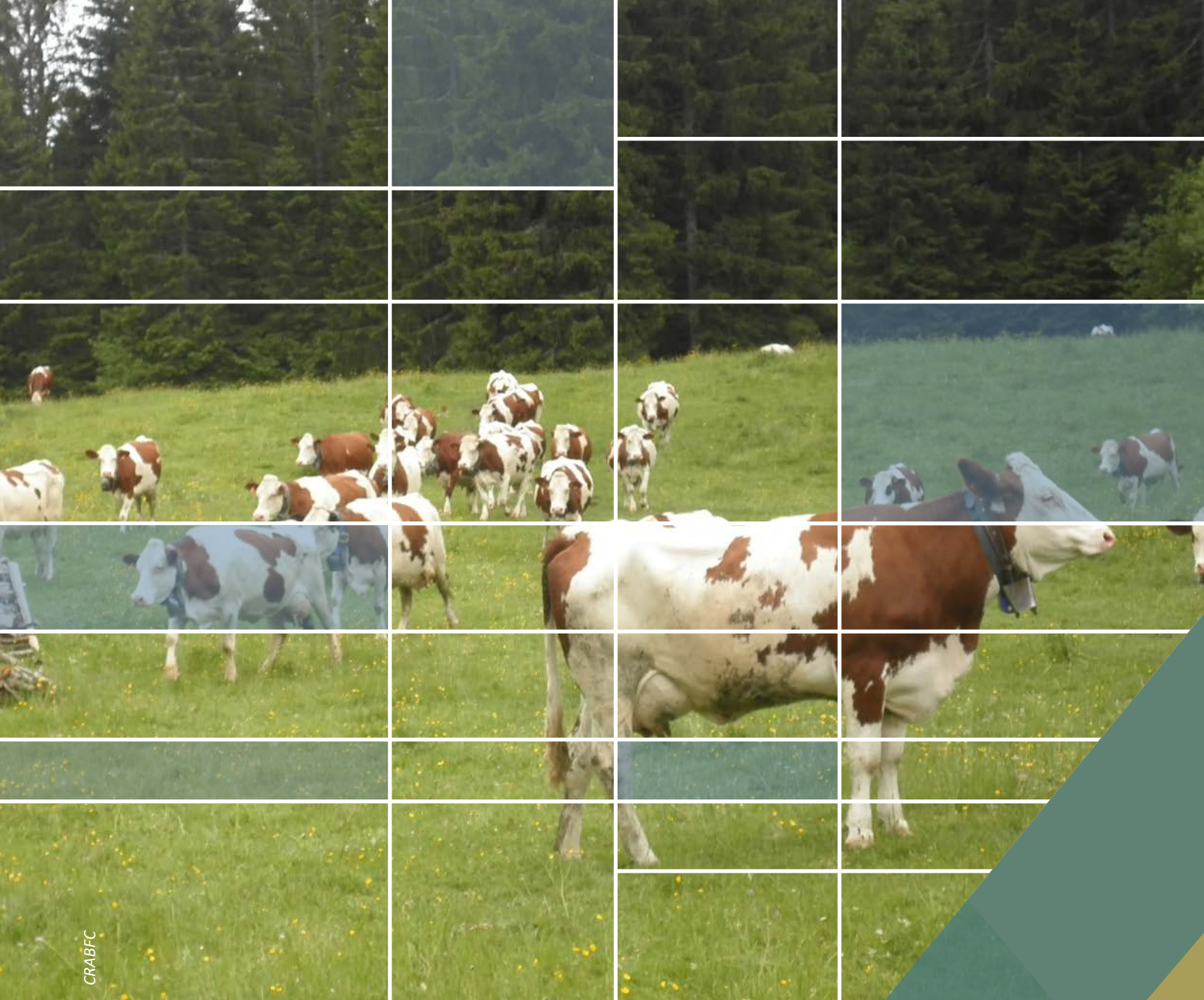
Source : GALACSY ALYSE-CA71

L'analyse des structures d'exploitations avec de grands collectifs (4 UMO et +), montre une main d'œuvre salariée souvent conséquente en complément des associés. Une diversification est davantage observée : réalisation de prestations agricoles (ETA), transformation/vente directe... un moyen de consolider l'exploitation. La taille d'exploitation apparaît raisonnée et proportionnée (effectif VL/UMO), avec une certaine efficacité technique (lait/VL nettement supérieur).

Au niveau économique, l'analyse du coût de production du lait montre une réelle efficacité : les charges opérationnelles sont équivalentes, alors que les charges de structure sont diluées par la production laitière. Seul le poste investissement pèse, en lien avec des investissements récents à la suite de fusions/agrandissements. Au final le prix de revient du lait apparaît mieux maîtrisé permettant de consolider le revenu laitier.

Le fonctionnement des grands collectifs nécessite néanmoins des conditions de réussite indispensables : organisation, communication, vision commune, partage des responsabilités et des décisions. Il ne s'agit pas de juxtaposer de la main d'œuvre, mais bien de partager les atouts et contraintes. Sans cela, les bénéfices seront limités et de court terme !





CRABEC

L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien



L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien

Des résultats globalement **corrects**,
malgré une campagne fourragère
compliquée

L'année 2024 connaît une pluviométrie record permettant souvent des récoltes de foin exceptionnelles en quantité, mais de médiocre qualité. Le pâturage est aussi compliqué à gérer que les chantiers de récolte, mais ne subit pas l'habituelle interruption estivale liée à la sécheresse.

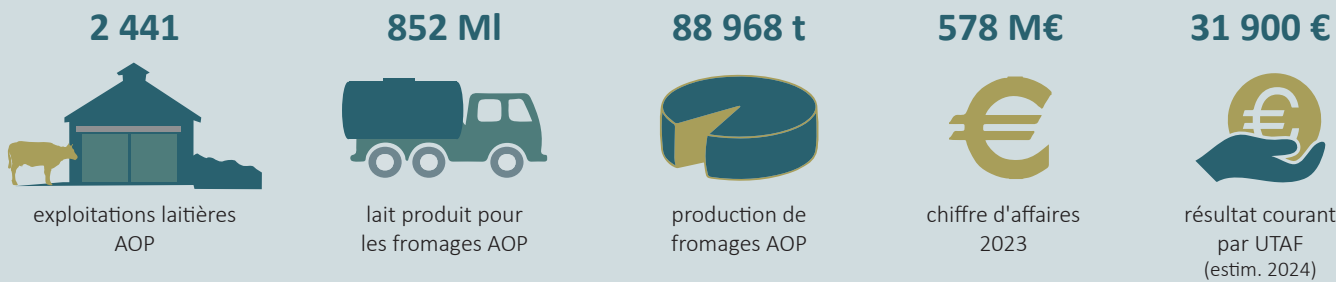
Les intrants connaissent enfin une baisse de prix pour les postes majeurs que sont les aliments et l'engrais. Néanmoins de nombreux autres postes demeurent élevés : coûts du fermage, de la main d'œuvre, du matériel... Le maintien du prix du lait qui s'est finalement consolidé en 2024 doit donc permettre de faire face à des niveaux de charges toujours élevés. Les revenus apparaissent relativement préservés mais poursuivent une érosion depuis maintenant 3 années.

Au-delà des aspects techniques et du prix des intrants, les inquiétudes se situent sur les débouchés des filières fromagères. Les stocks des fruitières, toujours importants, demeurent difficiles à écouler en lien avec une consommation qui tarde à redécoller. La filière Comté renouvelle ses mesures de restriction de fabrication afin de préserver au mieux le prix du lait payé au producteur. Le maintien d'une adéquation entre production et consommation reste le principal garant de la santé d'une filière qui a peu de marge de manœuvre en termes d'évolution de système ou de diversification.



..... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien

Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - SAA 2023, Compte provisoire de l'agriculture 2023 / URFAC / Cerfrance

Une productivité qui stagne compensée par une consolidation des effectifs

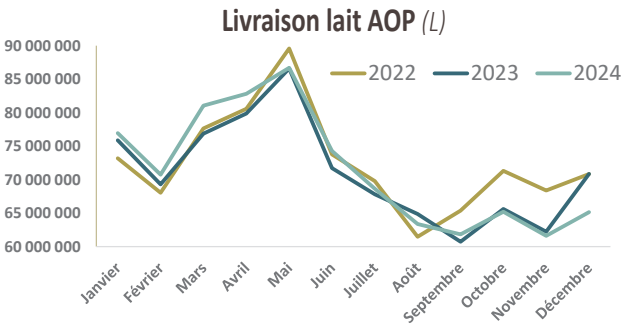
L'abondance des stocks et une qualité très correcte des fourrages 2023 permettent un excellent début d'année laitière. L'été et l'automne pluvieux freinent cependant les lactations et la qualité des foin de 2024 ne permet pas de redresser la tendance. L'impact de la FCO complique également la fin d'année. Les granges et les auges sont pleines, mais les productivités sont décevantes. Les fourrages abondants et le prix du lait soutenu contribuent à un accroissement de la taille des cheptels après la stagnation de l'année précédente : presque 2 vaches de plus par exploitation en moyenne.

Évolution des cheptels et de la productivité

	Lait / VL kg			Nombre VL/ troupeau			Évolution lait produit
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	
Doubs	7 112	7 212	7 005	56,4	56,0	57,9	1 %
Jura	6 801	6 758	6 672	60,7	60,4	62,2	1 %

Sources : EVAJURA et CEL 25-90 (élevages AOP)

Une année laitière freinée sur le 2^{ème} semestre

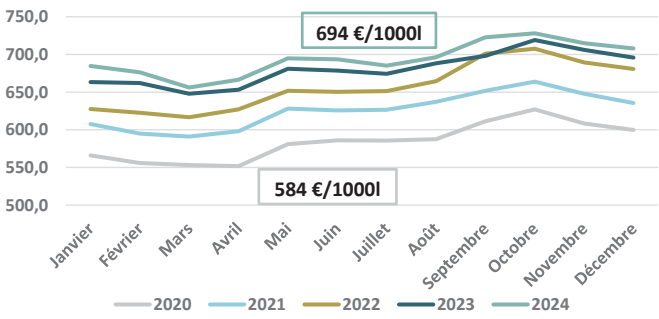


Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Une production fromagère en baisse

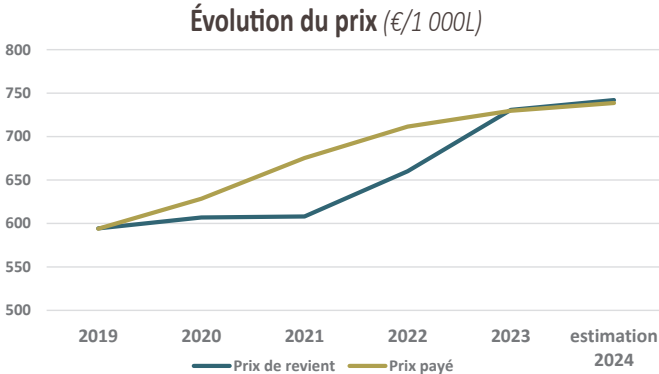
Les fabrications fromagères marquent le pas pour la 3^{ème} année consécutive. La production laitière stagnante est en partie responsable, mais la crise du pouvoir d'achat frappe également tous les produits de gamme supérieure. Les AOP fromagères résistent plutôt bien en comparaison d'autres labels de qualité, et conservent leur attractivité auprès des consommateurs (source CNAOL).

Évolution pluriannuelle du prix du lait AOP



Source : SRISE DRAAF

Le prix de revient tend à dépasser le prix payé



Source : réseau INOSYS Franche-Comté



Chambres d'agriculture

..... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien



Lait AOP du massif jurassien
(échantillon Cerfrance)

- 1 139 exploitations
- 117 ha de SAU moyenne
- 110 ha de surface fourragère soit 94 % de la SAU
- 59 vaches laitières permettent de produire 363 000 litres de lait.
- 2,14 UMO en moyenne (dont 1,82 UTAF)
- 58 100 € de résultat courant en 2024



Un produit qui stagne

Les mauvaises conditions évoquées précédemment ainsi que les actions individuelles pour répondre à la demande de modération se traduisent dans l'échantillon étudié par une baisse de 3,7 % du volume livré (de 377 000 L à 363 000 L par exploitation). Le prix du lait payé sur la campagne laitière atteint 722 €/1000 L. Le produit brut total des exploitations recule de 1 %, avec 376 500 € par exploitation.

Des charges totales proches de 2023

Si le total des charges reste stable par rapport à l'an passé, l'équilibre des différents postes évolue sensiblement. Les charges opérationnelles diminuent, tirées par le coût des aliments (70 % du total), elles passent de 29 à 27 % du produit. En revanche les charges de structure (hors amortissements et frais financiers) progressent, suivant les tarifs de l'énergie, des différents services et de la main d'œuvre. Elles représentent 35 % du produit total (+ 2 points par rapport à 2023).

Une rentabilité qui plafonne

Au global, l'EBE des exploitations se dégrade de 2 %, il atteint 143 000 € par exploitation, même si le ratio de rentabilité EBE/produit reste stable à 38 %.

Une fois déduits les amortissements, le leasing et les frais financiers, le résultat courant obtenu pour 2024 est de 58 100 € en moyenne par exploitation, en baisse de 6 % par rapport à 2023. Le résultat courant par UTAF représente 1,8 SMIC, il revient au niveau de 2019 après plusieurs années plus favorables.

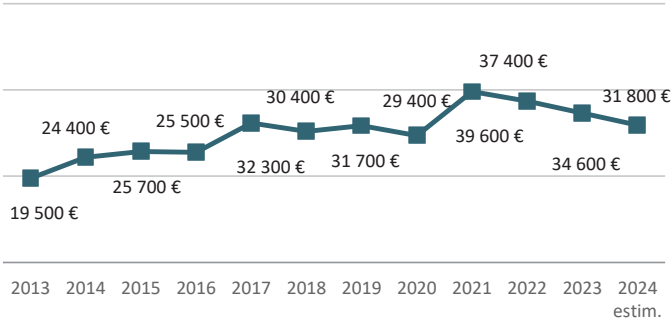
Comparaison des critères de rentabilité

CRITÈRES DE RENTABILITÉ	2023	Estimation 2024
Produit brut total / ha de SAU (€)	3 263	3 220
<i>Dont aides découplées (€)</i>	<i>224</i>	<i>224</i>
Excédent brut d'exploitation / ha de SAU (€)	1 254	1 223
<i>EBE / Produit brut (%)</i>	<i>38</i>	<i>38</i>
Résultat courant / UTAF (€)	34 120	31 860

Source : Cerfrance



Évolution du résultat courant / UTAF depuis 10 ans
(€ constants)



Source : Cerfrance

..... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien

Une capitalisation toujours à la hausse

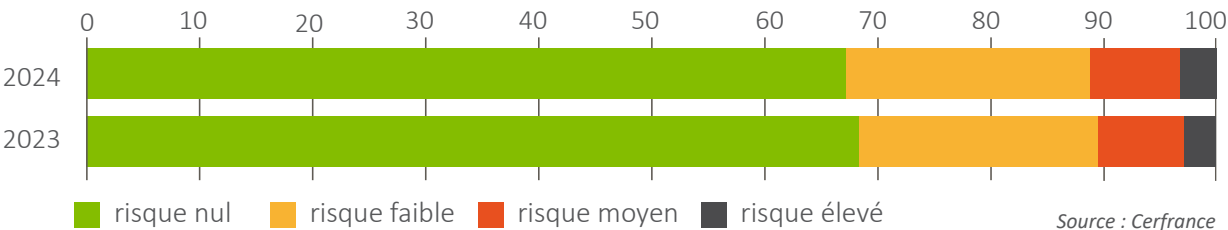
Critères de durabilité	2023	Estimation 2024
Capital d'exploitation par UTAF (€)	458 555	464 765
Capital d'exploitation par UMO (€)	389 986	395 268
Taux d'endettement (%)	48 %	48 %
EBE / capital d'exploitation (%)	18 %	17 %
(Annuités + frais financiers CT) / EBE (%)	46 %	52 %

Source : Cerfrance

Une situation financière qui reste saine

La situation financière des exploitations de l'échantillon reste satisfaisante, avec près de 90 % d'entreprises qualifiées à risque nul ou faible selon les critères Cerfrance. Ces critères s'appuient sur des notions d'autonomie financière (long terme), de trésorerie (court terme) et de rentabilité (flux annuels). Une légère dégradation de l'ordre de 1 % est constatée, ce qui justifie les préoccupations de la filière concernant l'évolution des marchés.

Répartition des exploitations en fonction de leur situation financière



Source : Cerfrance

Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "



CRABFC

ZOOM

LA FILIÈRE COMTÉ ET LA GESTION COLLECTIVE DU VOLUME

La filière Comté a su préserver un tissu agricole dynamique dans un environnement naturel exigeant et sa stratégie commerciale a conquis les consommateurs (+19% de volume entre 2013 et 2023). Dans ce contexte, l'annonce d'une baisse de 8% des autorisations de fabrication en 2024 peut inquiéter. Comment la filière, grâce à son modèle collectif, relève-t-elle le défi ?

Le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté (CIGC), créé en 1963, est au cœur de cette régulation : il délivre les « plaques vertes » garantes de la traçabilité et la quantité fabriquée. Le CIGC réunit les acteurs de la filière, dont une majorité d'agriculteurs, qui représentent leurs élevages, mais aussi les fruitières et coopératives dont ils sont membres.



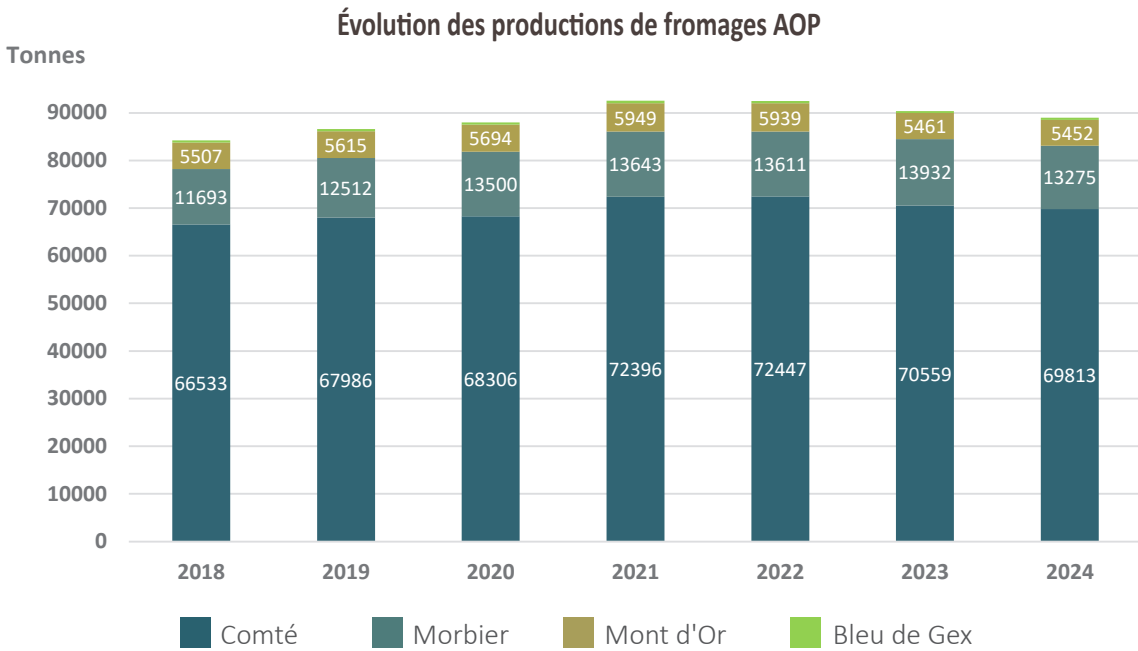
Des contraintes inscrites dans le cahier des charges

Le cahier des charges de l'appellation, né en 1958, s'enrichit régulièrement. Depuis 2007, il limite le rendement laitier (4 600 L/ha), puis le volume de lait par exploitation (2020) et enfin par travailleur en 2024.

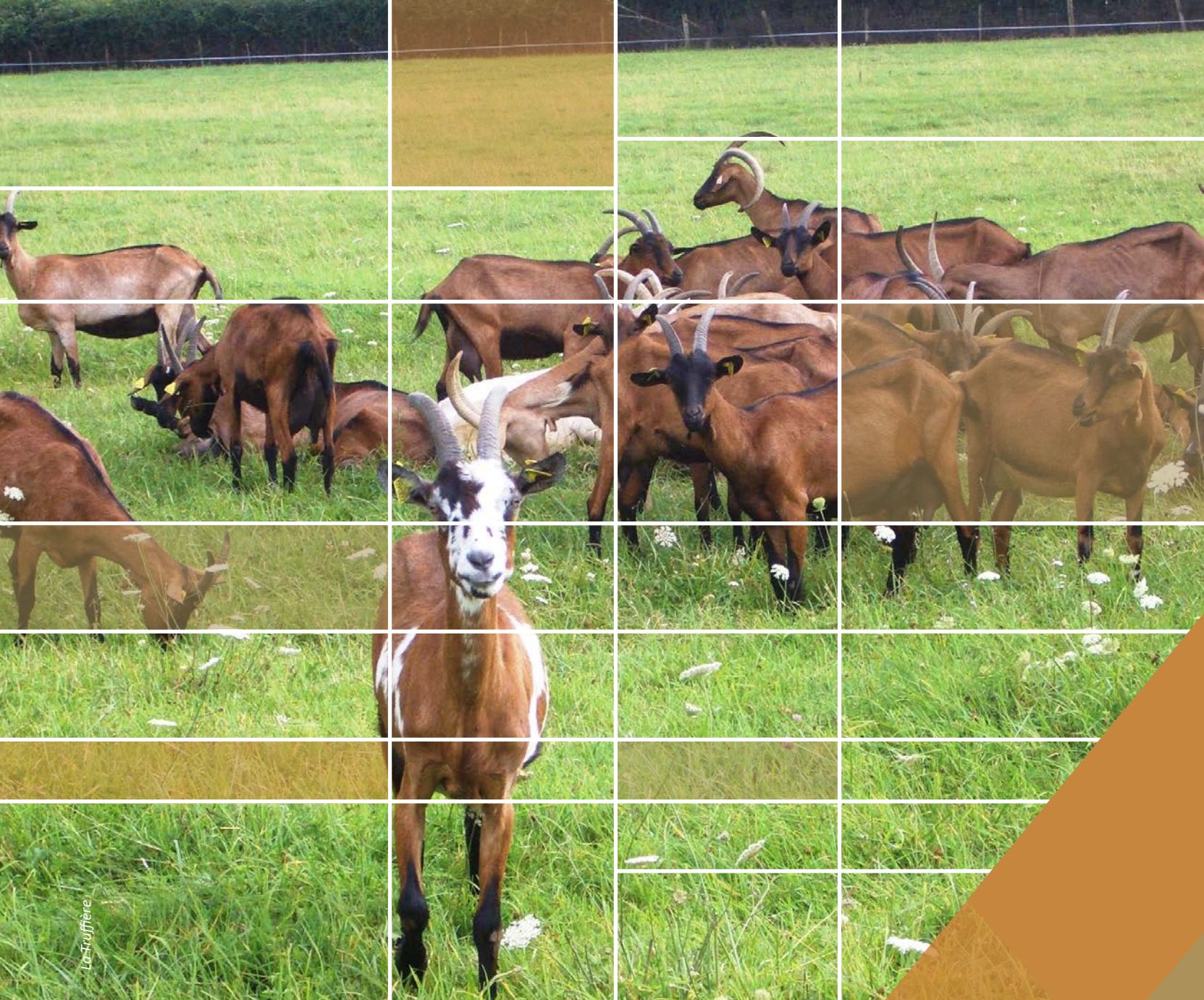
Le pilotage annuel des volumes : du collectif à l'individuel

Le CIGC ajuste les volumes en fonction des stocks en affinage et des tendances du marché. La répartition jusque dans les fruitières est ajustée par un dialogue entre les éleveurs, souvent basé sur la solidarité envers les plus fragiles.

Pour autant, chacun reste libre de produire, dans le respect du cahier des charges. Les fruitières orientent le surplus éventuel de lait, selon leurs accords de partenariat, vers d'autres appellations : Morbier, Mont d'Or... Un déséquilibre prolongé pourrait engorger ces marchés. La filière s'appuie sur sa culture de collaboration pour ajuster sa stratégie et maintenir la confiance du consommateur, en intégrant les aspects humains et environnementaux dans sa démarche.



Plus d'informations : la régulation du volume dans la filière Comté : <https://www.comte.com/articles/depuis-30-ans/>



La Truffière

L'élevage caprin



L'élevage caprin

La consommation se tend, sur fond d'inflation

La production caprine en Bourgogne-Franche-Comté est affectée par les aléas météorologiques de 2024 : les récoltes fourragères, altérées par un excès d'eau, affichent une qualité médiocre. Les élevages sont en revanche épargnés par la FCO, qui touche pourtant largement les autres ruminants.

Malgré une inflation en recul sur l'année, le contexte économique reste défavorable à la vente de fromages fermiers, principal débouché régional. Les consommateurs, attentifs à leurs dépenses, limitent leurs achats de produits de gamme supérieure. La tendance est à l'érosion des revenus pour les éleveurs, malgré des prix d'intrants à la baisse - l'indice Ipampa recule de 4,8 % par rapport à 2023. Les livreurs à l'industrie laitière - une demi-douzaine d'établissements collecteurs en région - voient leur prix de vente progresser de 2,1 %. Le volume produit est en repli à l'échelle nationale.

Le nombre d'installations baisse légèrement. Les candidats reçus aux Points Accueil Installation (PAI) ont tendance à acquérir plus d'expérience avant de lancer leur projet. Le cheptel et le nombre d'éleveurs se maintiennent.

La dynamique collective de la filière repose sur un petit nombre d'éleveurs fortement impliqués mais peine à rassembler une plus large majorité.



..... L'élevage caprin

Les chiffres de la filière

256



exploitations demandant
les aides PAC (> 25 chèvres
reproductrices)

30 370



chèvres adultes
en BFC

1 870 t



fromages
fermiers produits
soit 65 % lait produit

39 M€



chiffre d'affaires 2023
soit 0,6 % de la valeur
ajoutée agricole régionale

15 200 €



résultat courant
par UTAf
(estim. 2024)

Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2024, Compte Provisoire de l'Agriculture 2023 / Cerfrance

Le modèle fermier prédominant

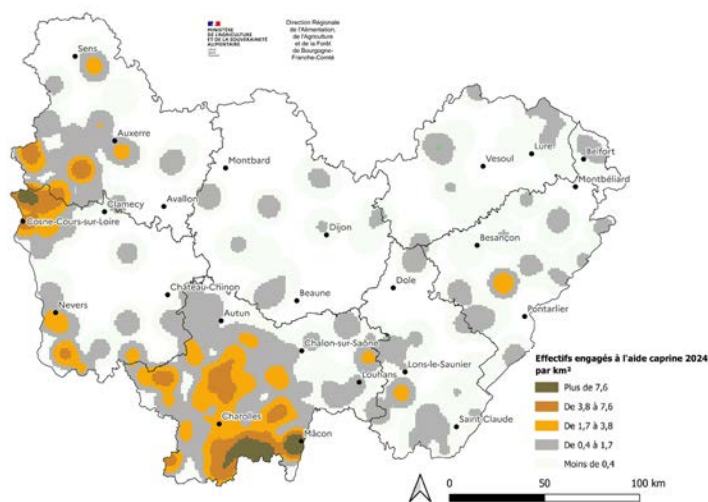
La production caprine régionale se concentre sur une petite partie du territoire : 84 % des animaux déclarés à la PAC se situent en Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne. Trois appellations fromagères – Charolais, Mâconnais et Chavignol (transformé hors région) – ancrent cette répartition. Les exploitations, majoritairement familiales et de petite taille, gèrent élevage, transformation et commercialisation. En Saône-et-Loire, la taille moyenne des troupeaux atteint 80 chèvres, mais de nombreuses petites structures (moins de 20 chèvres) subsistent, avec une viabilité économique fragile. Ce modèle fermier, exigeant en travail, conduit parfois à un abandon précoce des projets : 25 % des carrières cessent avant 46 ans selon l'Idel.

La région représente 3 % du cheptel caprin national, mais 7 % du volume de produits fermiers.

Une image positive qui se maintient

La filière reste attractive, avec un taux de renouvellement national des générations de 109 % (2021, Idel d'après MSA). Les affineurs cherchent constamment de nouveaux producteurs, particulièrement pour du lait désaisonné en hiver. L'image positive repose sur le caractère fermier et les qualités nutritionnelles perçues du lait de chèvre.

Répartition du cheptel



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Vers des bâtiments adaptés aux fortes chaleurs ?

Conçues pour affronter le froid hivernal, les chèvreries doivent désormais protéger les chèvres des canicules estivales, qui menacent leur bien-être et la production laitière. Les plans de bâtiments évoluent radicalement pour agir sur les facteurs clés d'ambiance. En Saône-et-Loire, la démarche collective Cap'Climat Territoire organise des journées techniques et des visites pour adapter les pratiques.



Anne-Laure FERNANDES, CA71

..... L'élevage caprin



Élevage caprin (échantillon Cerfrance)

35 exploitations de plus de 30 chèvres,
dont 28 fromagers

Élevages fromagers spécialisés (16 exploitations)

Le produit caprin représente **85 %** du produit des activités

2,92 UMO dont 2,03 UTAF

SAU de **65** ha, dont 54 ha de surface fourragère

149 chèvres en moyenne

15 200 € de résultat courant / UTAF en 2024

Élevages fromagers
avec un atelier bovin viande

143 ha de SAU

2,34 UTAF

77 vèlages

79 chèvres

Élevages fromagers avec une
autre production associée

124 ha de SAU

2,4 UTAF

92 ha de SCOP

99 chèvres



Des stratégies de commercialisation bousculées par des marchés incertains

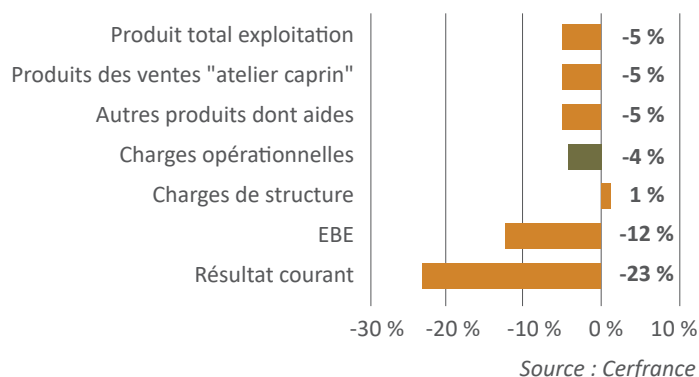
La poursuite de l'inflation et l'instabilité géopolitique influencent les habitudes des consommateurs. Les modèles commerciaux des fromagers fermiers résistent inégalement. Les marchés de producteurs près des grandes villes restent fréquentés, contrairement aux zones rurales où les revenus sont souvent plus modestes. Les clients réguliers réduisent leurs volumes d'achat de fromages de chèvre. Les grandes surfaces compriment les marges et freinent la hausse des prix payés aux éleveurs. La restauration, en difficulté, pèse également sur les débouchés. Les producteurs évitent d'augmenter leurs tarifs, craignant une perte de clientèle. Par ailleurs, la production laitière recule : le pic de lactation au pâturage souffre de conditions agro-climatiques défavorables et d'une forte pression parasitaire, tandis que la mauvaise qualité des fourrages réduit la persistance laitière en fin d'année.

La vente de fromages frais aux affineurs diminue, ces derniers servant souvent à écouler les surplus de transformation. Les éleveurs privilégient désormais les marchés à plus forte valeur ajoutée, améliorant la valorisation du litre de lait.

La conjoncture tire les revenus vers le bas

Les charges opérationnelles diminuent légèrement (-4 % en moyenne). La baisse laitière liée à la qualité des fourrages ne peut pas être enrayée par la complémentation. Les éleveurs, limités en trésorerie, réduisent les achats et adaptent la ration alimentaire au plus juste. Après une forte hausse en 2023 (carburants, fournitures fromagères), les charges se tassent, sauf pour l'électricité, poste clé dans les fromageries. La main-d'œuvre salariée, essentielle mais instable, reste difficile à rémunérer justement, faute de rentabilité suffisante. Certains exploitants réduisent cette masse salariale, augmentant leur propre charge de travail et par conséquent les risques humains.

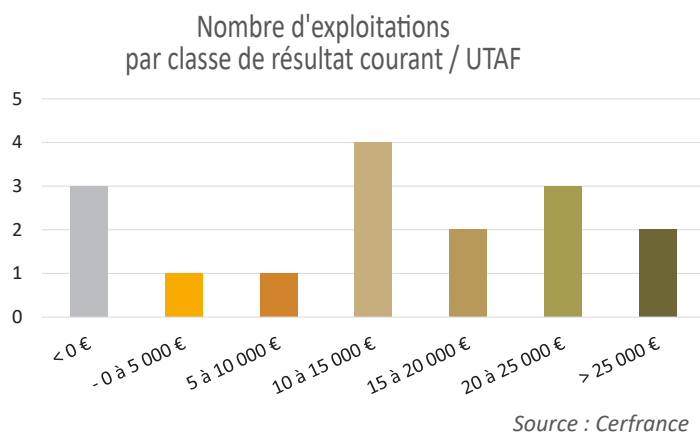
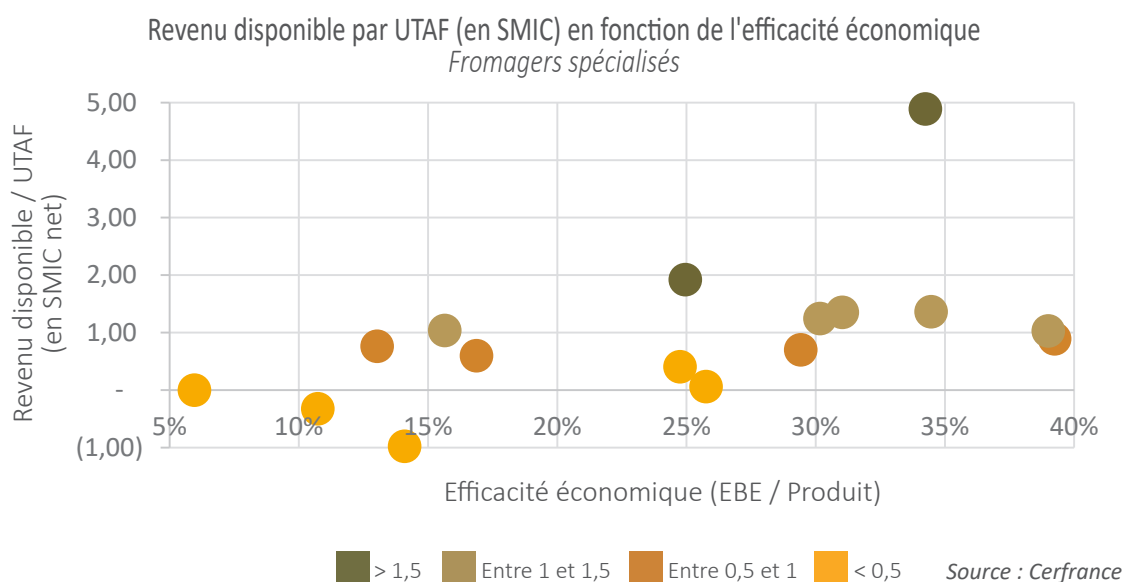
Évolution des résultats économiques entre 2023 et 2024



..... L'élevage caprin

Une rentabilité insuffisante qui fragilise la résilience financière

Avec une rentabilité moyenne de 24 %, les fromagers peinent à rémunérer leur travail. Même les plus performants, dont l'EBE / Produit dépasse les 30 %, ont rarement un revenu disponible supérieur à 1,5 SMIC. En effet, le prix de vente couvre souvent à peine le prix de revient, laissant peu de marge après le remboursement des emprunts, ce qui empêche de renforcer les trésoreries.



Faire appel à l'accompagnement technique pour progresser

Peu d'éleveurs optimisent leur rendement fromager, pourtant clé pour valoriser le lait transformé. Couplée à une analyse de la gamme de produits, cette démarche nécessite un accompagnement technique pour identifier les axes de progrès et élaborer un plan d'action durable. La stratégie passe par la sélection génétique (via le suivi individuel des chèvres) et la maîtrise des facteurs de la technologie lactique.

ZOOM

CABRI+ LA VIANDE DE CHEVREAU PREND RACINE EN SAÔNE-ET-LOIRE

Face au désengagement des opérateurs aval, aux faibles prix des chevreaux et aux difficultés pour trouver des débouchés, le projet Cabri+ ambitionne de redonner vie à une filière viande caprine. L'enjeu est de transformer un sous-produit en un produit gastronomique noble et de structurer l'engraissement à la ferme.

Ce projet national est un partenariat impliquant de nombreux organismes – Syndicats caprins, Chambres d'agriculture, instituts techniques, interprofessions... Sa déclinaison locale repose sur une démarche ascendante. Une dizaine d'éleveurs de Saône-et-Loire, accompagnée de techniciens, élabore son propre plan d'actions. Le groupe a choisi de prioriser les axes suivants : mutualiser les relations commerciales avec transporteurs et abatteurs, coordonner la visibilité des points de vente et élaborer une recette « phare » de viande de chevreau pour reconquérir les assiettes.

Grâce à l'échelon national et aux travaux antérieurs, des **ressources riches** existent pour aider les nouveaux entrants dans la réflexion : références technico-économiques pour l'engraissement, modèles de contrats avec les transformateurs, conseils commerciaux...

Des contraintes subsistent : le manque de temps des éleveurs limite l'élargissement du groupe. La participation reste libre, chacun s'engageant à sa mesure sur les actions de son choix. Les avancées sont diffusées à tous les éleveurs du département pour leur donner envie de rejoindre le mouvement et renforcer son impact.

Fort de son expérience et de son dynamisme, le groupe démontre qu'une nouvelle voie est possible pour optimiser la filière, en créant davantage de valeur et en resserrant les liens avec les consommateurs.

Plus d'informations

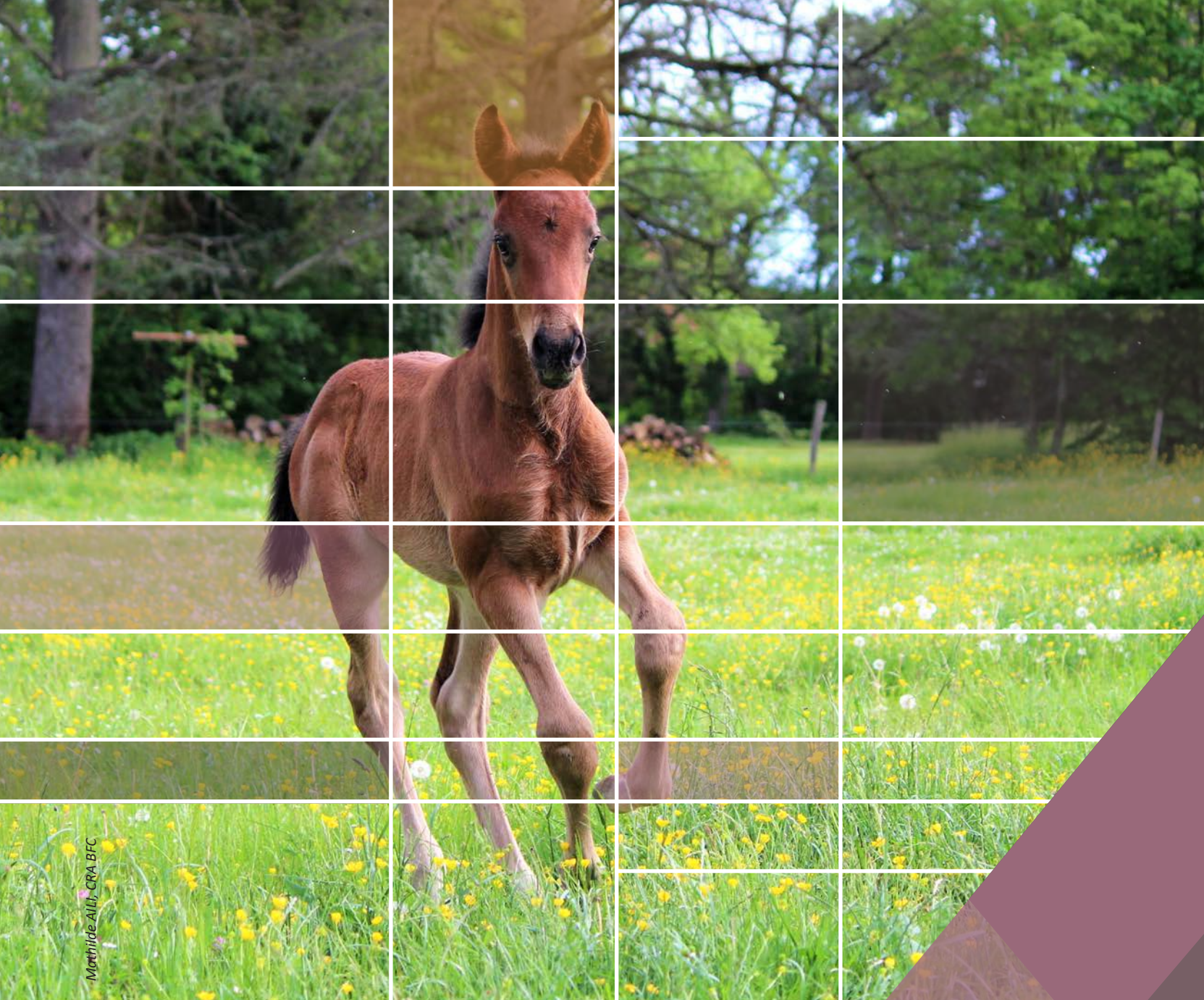
<https://idele.fr/cabri-plus/>





Crédits photos : Jérôme NORMAND, Idele





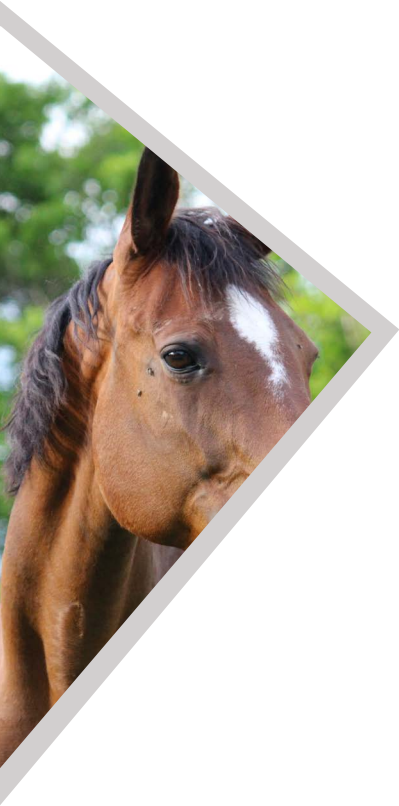
Les activités équines



Les activités équine



Une filière **mobilisée**, en quête de reconnaissance



L'année 2024 marque la poursuite des négociations pour affirmer la reconnaissance de la place de la filière dans le monde agricole, que ce soit au niveau régional comme national, notamment concernant les modalités de mise en place des politiques agricoles. Des évolutions positives sont à noter concernant la fiscalité : le taux réduit de TVA a été rétabli sur une partie des activités équestres, en particulier les prestations d'enseignement et découverte.

Les tendances de l'activité sont toujours en baisse après le pic observé en 2022 : marchés, nombre de licenciés FFE, naissances et saillies.

La profession est mobilisée face aux enjeux actuels : adapter les élevages et établissements d'accueil des chevaux au changement climatique, améliorer la prise en compte du bien-être animal et œuvrer pour le renouvellement des générations sont trois axes prioritaires de travail. L'accès aux aides agricoles - installation, investissement - la valorisation de la génétique par la voie femelle et la gestion sanitaire mutualisée via les GDS sont également des sujets d'actualité pour la filière régionale.



..... Les activités équestres,

Les chiffres de la filière

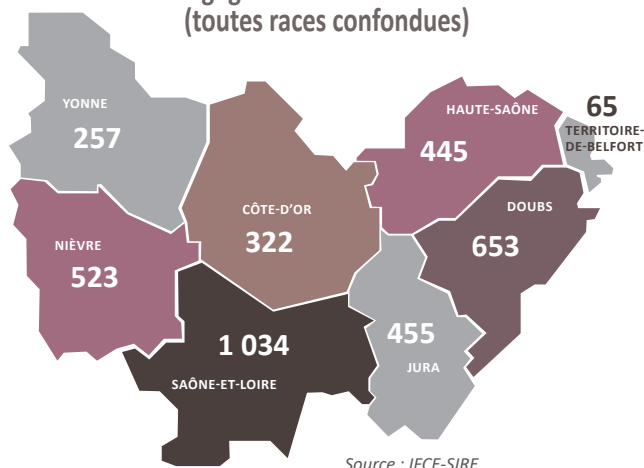


Source : IFCE-OESC 2023/2024

Un élevage marqué par les identités locales

Les plus gros bassins de production restent le Doubs pour les chevaux de trait, la Saône-et-Loire pour les chevaux de sport et la Nièvre pour les chevaux de course. Plus de 72 % des éleveurs détiennent entre 1 et 3 juments à la reproduction. Les races les plus représentées sont le Selle Français et celles dont la Région est le berceau : Comtois, Auxois et AQPS.

3 754 naissances immatriculées en Bourgogne-Franche-Comté en 2024 (toutes races confondues)



La baisse de production régionale se poursuit

En 2024, les naissances en Bourgogne-Franche-Comté restent en repli global de 8 %, revenant progressivement à leur niveau pré-Covid. Cette tendance s'aligne sur le recul national (-5 %). Les chiffres varient selon les catégories :

- **Courses** : -5 % pour les AQPS, -6 % pour les Pur-Sang (PS) et -22 % pour les Trotteurs.
- **Chevaux de sport** : la baisse des naissances (-11 %) excède celle anticipée par le recul des saillies en 2023 (-5 %).
- **Races de trait** : -5 % en moyenne, avec -15 % pour les Auxois et -2 % pour les Comtois.

Par ailleurs, 491 étalons actifs sont recensés en région, soit 1 % de moins qu'en 2023. Cette dynamique baissière devrait se prolonger, le nombre de juments mises à la saillie en 2024 diminuant de 1 à 5 % selon les races.

Des craintes concernant l'accès au foncier

Les difficultés d'accès au foncier sont une crainte récurrente de la profession : forte concurrence dans les espaces péri-urbains, besoin de surface croissant avec l'érosion des rendements fourragers, évolution des modes d'hébergement... On estime que les équins valorisent environ 76 300 ha en Bourgogne-Franche-Comté, soit 3 % de la SAU. Une étude prospective nationale de 2023 montre que des évolutions seront indispensables dans la gestion du foncier par les détenteurs d'équidés. La filière doit développer ses atouts dans la valorisation de l'herbe et renforcer ses liens avec le monde agricole.

Situation 2022 et projection 2037 (France)

Situation en 2022



Scénario 1

Réduction du foncier valorisé
et mise à l'écart des équidés
> 690 000 ha
> 1,14 équidé par ha

Scénario 2

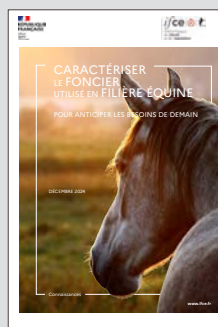
Intégration et maintien des équidés
sur les aires actuelles
> 750 000 ha
> 1,04 équidé par ha

Scénario 3

Verdissement
et ruralisation des équidés
> 790 000 ha
> 0,99 équidé par ha

Source : IFCE, 2024

Caractériser le foncier utilisé en filière équine pour anticiper les besoins de demain



A consulter et télécharger sur
internet : bit.ly/459Dywx

Source : IFCE, 2024

..... Les activités équines.....

Un marché dynamique

Si la demande reste stable pour les chevaux de course et de travail, elle est en légère baisse pour les sports et loisirs.

Prix de vente des équidés (€ TTC), en fonction de l'âge et de l'utilisation au niveau national

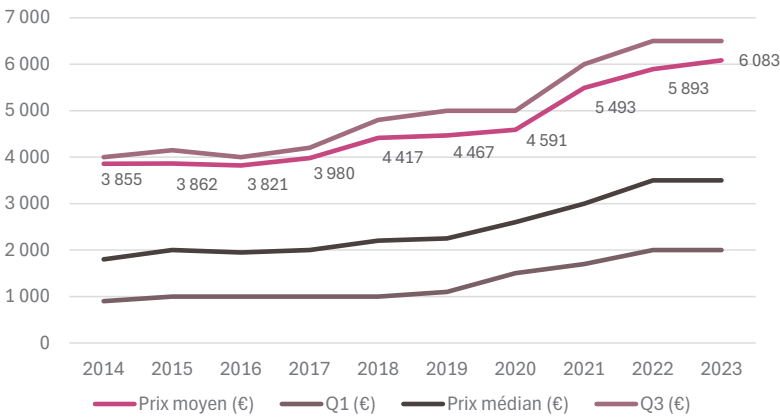
Utilisation prévue	Prix moyen (€)	Q1 (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
Courses	9 860	3 500	12 000	56 400
Elevage	3 940	1 300	4 000	77 000
Sport - loisir - travail	6 080	2 000	6 500	90 000
Autre utilisation	1 080	400	1 200	10 000

Tranche d'âge	Prix moyen (€)	Q1 (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
3 ans et moins	4 157	1 500	4 800	56 400
4 à 6 ans	8 022	2 500	10 000	90 000
7 à 10 ans	6 650	2 200	7 500	90 000
11 à 15 ans	4 177	1 500	4 500	85 000
16 ans et plus	1 590	600	2 000	15 000

Source : Ifce-OESC 2023, d'après enquêtes

Q1 correspond au prix au-dessous duquel se situent 25 % des achats
Q3 correspond au prix au-dessus duquel se situent 25 % des achats

Évolution des prix de vente (€ TTC) des équidés destinés au sport – loisir – travail au cours des 10 dernières années



Source : Ifce-OESC 2023



Mathilde AILLI, CRA BFC

Prix de vente (€ TTC) des équidés destinés à la compétition, en fonction de la discipline pratiquée au niveau national

Discipline	Prix moyen (€)	Q1 (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
Attelage	3 781	1 388	4 275	55 000
Concours complet	6 815	2 500	8 500	90 000
Dressage	7 294	2 700	8 500	150 000
Endurance	3 956	2 000	4 775	60 000
Hunter	4 974	2 100	6 500	25 000
Saut d'obstacles	8 666	3 000	11 000	150 000
Autres disciplines	3 849	1 700	4 800	40 000

Source : Ifce-OESC 2023, d'après enquêtes

..... Les activités équestres,

Regain d'intérêt pour les paris hippiques

Les paris sont en hausse quel que soit leur mode d'enregistrement : 428 600 € (+7 %) sur hippodromes et 161 M€ (+2 %) en points de vente PMU. Après la baisse des années précédentes, les paris en ligne suivent également la même dynamique (+5 %).

Nouvelle baisse du nombre de licenciés

L'effectif de licenciés FFE est en baisse de 2 % par rapport à 2023 en région. Le nombre d'établissements équestres reste plutôt stable (+0,5 %).

La baisse est particulièrement forte chez les plus jeunes (-11 % pour les moins de 10 ans). En revanche, les licences augmentent de 2 % chez les cavaliers de plus de 21 ans.

Le nombre d'épreuves de compétitions équestres organisées en région est stable, toutes disciplines confondues. En revanche, le nombre de participants est en baisse (81 775 partants soit -5 % par rapport à 2023).



Évolution du nombre de licenciés en région depuis 20 ans



Poursuite de la chute de consommation de viande

Au niveau national, la baisse de la consommation de viande chevaline se poursuit (-9 % par rapport à 2023), de même que le nombre d'abattages (-8 %). En cinq ans, la consommation de viande s'est réduite de 31 % et les abattages de 55 %.

ZOOM

LE COLLECTIF, UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DE LA PROFESSION ?

Un groupement d'employeurs pour faciliter l'embauche

La filière équine peine à recruter et fidéliser son personnel. Beaucoup de structures, faute d'activité suffisante, ne peuvent pas financer un salarié à temps plein. L'élevage et l'accueil du public sont des activités saisonnières, avec des pointes de travail et des périodes creuses. Les groupements d'employeurs, sous forme associative ou coopérative, offrent une solution précieuse pour répondre à ces enjeux. Les structures équines peuvent s'appuyer sur ce modèle au même titre que les autres exploitations agricoles. Plusieurs entreprises ayant des besoins complémentaires peuvent ainsi mutualiser leurs moyens et offrir des conditions plus favorables aux salariés – temps plein, tâches variées, souplesse de planning...

Plus d'informations



Témoignages d'exploitants équins sollicitant un groupement d'employeurs

www.ge14.fr/temoignages

Source : GE14

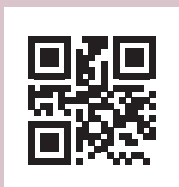
S'associer pour investir et rompre l'isolement

Les coûts de création ou de reprise d'une exploitation équine peuvent être rédhibitoires pour les candidats à l'installation. En cours d'activité, les investissements de développement sont susceptibles de freiner les projets professionnels. L'isolement des exploitants sur leurs structures peut par ailleurs engendrer un mal-être. Pour répondre à ces problématiques, certains misent sur le collectif : partage d'équipements, de foncier ou installation en société.

Plus d'informations

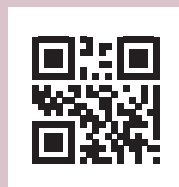
Deux exemples en filière sport

S'associer pour optimiser les investissements



bit.ly/4jTjL94

S'installer sans apport grâce à l'écurie partagée



bit.ly/3F1NM7J



Mathilde AILL, CRA BFC

Source : Idele



Mathilde ALL, CRA BEC

L'élevage porcin



L'élevage porcin

Une consommation dynamique mais un léger recul de l'autoapprovisionnement

Après une baisse notable en 2023 du volume de consommation globale de porc (-3,8 %), en 2024, le recul de l'inflation favorise une reprise de la consommation (+1,7 %). Cette reprise s'accompagne d'une progression notable des importations en volume (+ 6,6 %).

En 2024, la balance commerciale nationale de la filière porcine reste positive en volume, mais négative en valeur. Les importations concernent des produits transformés à prix élevé, tandis que les exportations se composent de morceaux de faible valeur à destination de la Chine. Depuis 2021, le prix du porc français a augmenté de 43 %, représentant désormais 50 % des coûts des entreprises de transformation. Les pièces importées étant moins chères, les distributeurs sont tentés de s'approvisionner à l'étranger.

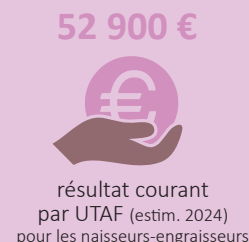
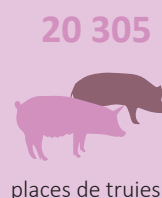
La Bourgogne-Franche-Comté occupe une place très modeste dans la filière nationale : avec 1,9 % du cheptel, sa production permettrait de fournir environ 43 % de ce que consomme sa population (estimation Ministère 2020). Malgré le dynamisme des opérateurs locaux, les élevages à transmettre peinent à trouver preneurs. Les nouveaux projets sont quant à eux confrontés à la complexité réglementaire et à des oppositions sociétales.

Habituée aux fluctuations, la filière reste vigilante face aux relations commerciales tendues, notamment avec la Chine, et aux risques sanitaires toujours présents dans des pays voisins.



.....L'élevage porcin.....

Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2024, Compte provisoire de l'agriculture 2023 / BDPORC / Cerfrance

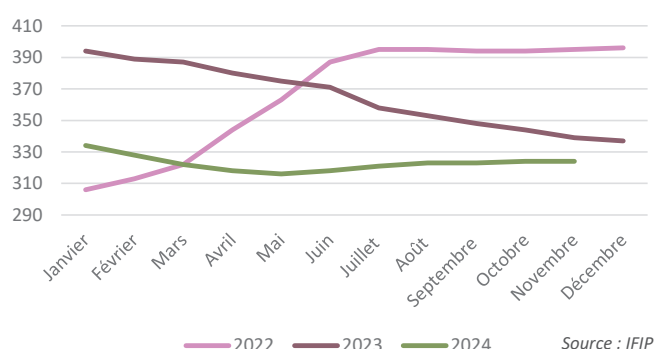
Une production en hausse malgré une baisse du cheptel national

En 2024, la production porcine augmente de 1,2 %, atteignant 2,1 Mtec, malgré une baisse du cheptel porcin français de 2,8 % et une diminution de 3,5 % du nombre de truies. Les gains de productivité et l'augmentation du poids moyen des porcs compensent cette baisse. Cette tendance à produire des porcs plus lourds est bénéfique pour les éleveurs et les abatteurs, améliorant la productivité du travail de découpe. La France reste le troisième producteur européen de viande porcine, derrière l'Espagne et l'Allemagne.

Repli progressif du coût de l'aliment porcin

La mauvaise récolte de céréales de 2024 en Europe est compensée par d'autres régions du monde, et le soja est abondant. Le prix de l'aliment porcin, qui avait atteint 394 €/t fin 2022, baisse à 324 €/t fin 2024. Il reste cependant nettement au-dessus de la moyenne des 10 dernières années.

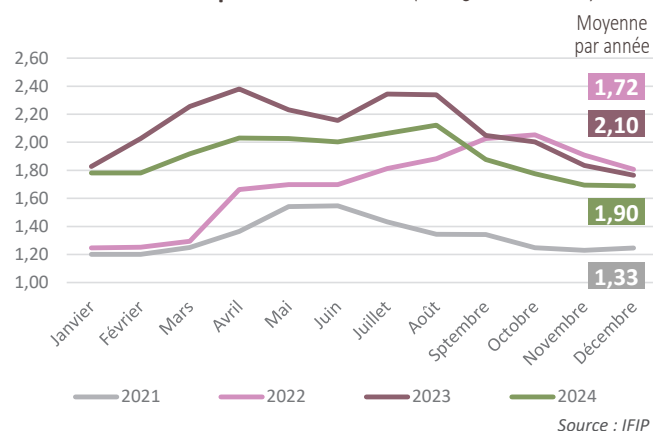
Prix de l'aliment porc à l'engraissement (€/tonne)



Un marché du porc qui se maintient

Après une forte hausse en 2023, le prix du porc payé aux éleveurs diminue de 9,3 % en 2024 et revient à un niveau plus classique. Il passe sous le seuil de rentabilité en fin d'année. Production et consommation sont en augmentation, et se rapprochent de l'équilibre, après le déficit d'offre de 2023. La cotation française évolue en phase avec les cotations espagnole et allemande, mais à un niveau inférieur de 10 à 15 centimes par kg. Bien que le porc français soit plus compétitif à la production, il tend à perdre cet avantage sur les marchés d'export en raison de coûts d'abattage et de découpe supérieurs.

Évolution du prix de base MPF (€/kg de carcasse)



Évolution de la filière porcine régionale

La filière porcine régionale compte 281 sites d'élevage, principalement situés dans le Doubs, la Saône-et-Loire et l'Yonne. En 2024, la production augmente de 3,1 % pour atteindre 397 400 têtes, dont seulement 198 400 abattues dans la région. A l'inverse, seuls 60 % des porcs abattus sont élevés en BFC, les abattages ont augmenté de 3,8 %. La Bourgogne produit la majorité des porcs, tandis que la Franche-Comté assure l'essentiel des abattages, surtout dans le Doubs.



Denis CREUSY

.....L'élevage porcin.....

Élevage porcin (échantillon Cerfrance)

25 exploitations spécialisées vendant majoritairement en filière longue dont 14 naisseurs-engraisseurs et 11 engraisseurs

Chez les naisseurs-engraisseurs :

- **115** ha de SAU dont 96 ha SCOP
- **2,64** UMO dont 2 UTAF
- **143** truies et **3 464** porcs charcutiers vendus 204 € en moyenne (prix de vente estimé pour 2024)

Chez les engraisseurs :

- **70** ha de SAU dont 40 ha SCOP
- **2,07** UMO dont 2 UTAF
- **3 299** porcs charcutiers vendus 207 € en moyenne (prix de vente estimé pour 2024)



Louise BARILLEC, les Créations de l'étoile

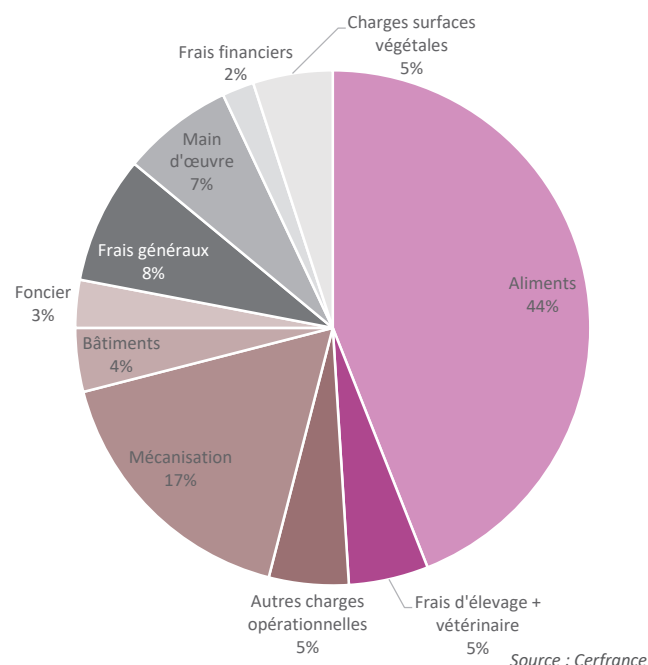
Retour au calme après une année exceptionnelle en 2023

Une baisse globale de 7 % des produits est observée en 2024, en lien avec la diminution du prix du porc. En plus du produit porc, qui représente 82 % du produit brut pour le groupe naisseurs-engraisseurs (NE) et 69 % pour le groupe engraisseurs (E), l'atelier grandes cultures contribue également à la baisse, du fait de rendements et de prix de vente mauvais. L'impact est plus marqué chez les NE qui détiennent en moyenne une plus grande part de cultures dans leur activité.

Les charges opérationnelles diminuent de 13 %, les engrais et aliments pesant 75 % des charges opérationnelles du groupe. L'alimentation baisse de 15 % entre 2023 et 2024. Il représente 109 €/porc vendu pour les engraisseurs et 113 € pour les NE.

A l'opposé, les charges de structure subissent une nouvelle augmentation de 7 %. Les mécanismes de négociation et d'indexation des coûts de main d'œuvre et de fermage induisent un retard des effets de l'inflation. L'énergie poursuit sa hausse, les cotisations sociales des exploitants aussi, l'assiette de calcul intégrant les hauts revenus passés.

Répartition des charges d'exploitation



Source : Cerfrance

En conséquence de ces variations, le volume de trésorerie dégagé par l'échantillon est en baisse, avec 9 % d'EBE en moins, alors même que le ratio de rentabilité EBE / produit reste stable à 21 %. Les performances économiques restent satisfaisantes et la marge d'élevage conséquente.



France AgriTwittos

.....L'élevage porcin.....

Prévisions de trésorerie positives pour 2024

La santé financière des élevages reste bonne, 72 % des exploitations sont en situation financière saine ou à risque faible en 2024, et en légère amélioration (69 % en 2022).

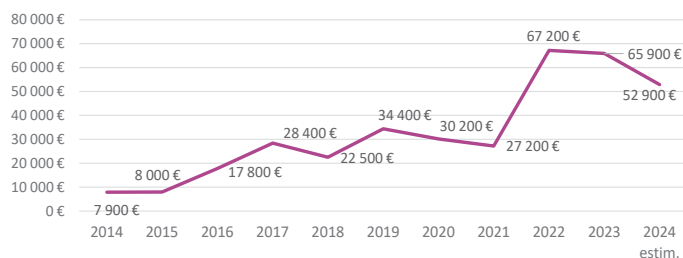
Les annuités remontent légèrement, ce qui suggère une reprise d'investissements. Avec la baisse des flux de trésorerie, 45 % de l'EBE sont désormais consacrés aux remboursements, contre 41 % en 2023.

Les élevages de l'échantillon présentent un taux d'endettement identique à la moyenne des exploitations des grands bassins de production français (moyenne Cerfrance du grand-ouest : 56 %). En revanche, le montant de capital investi par exploitant est moindre en Bourgogne-Franche-Comté et s'élève à 400 000 euros par UMO.

Des disparités importantes s'observent en fonction des performances technico-économiques ou des choix de pilotage. Ainsi, malgré la conjoncture porteuse, 24 % des exploitations affichent un résultat courant négatif sur l'année.



Évolution du résultat courant par UTAF (€ constants)



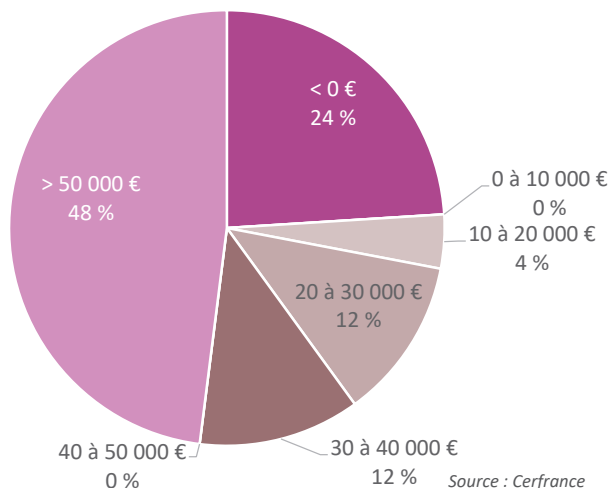
Source : Cerfrance

Le résultat courant par UTAF reste favorable en 2024, avec une moyenne proche de 3 SMIC malgré la dégradation de la conjoncture.

2024, une année qui révèle les questionnements de la filière...

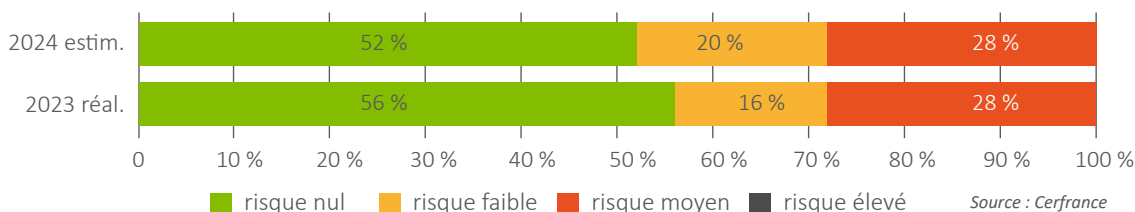
Les bons résultats économiques cumulés sur 3 ans semblent satisfaisants pour la filière, pourtant, la confiance dans l'avenir reste en berne. Le montant considérable d'investissements nécessaires à l'activité, le niveau élevé d'incertitudes concernant le marché, les risques sanitaires et l'acceptation sociétale de l'élevage porcin font hésiter les porteurs de projets. Le cheptel porcin régional stagne depuis une dizaine d'années (source Agreste) et les transmissions ou modernisations d'outils sont insuffisantes. Les candidatures manquent à l'appel, tant pour l'installation que pour le salariat.

Exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Source : Cerfrance

Situation financière des élevages de porcs spécialisés



Source : Cerfrance

Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "

ZOOM

ÉLEVAGE PORCIN COLLECTIF PAR FRANCHE-COMTÉ ÉLEVAGE ET LA MINOTERIE DORNIER

Depuis 2015, Franche-Comté Élevage (FCE) et la Minoterie Dornier sont associés au sein de la SAS Agriporc dans le Doubs. Cette collaboration a déjà permis la création de trois sites d'engraissement porcin, signe d'un engagement fort dans la filière. La modernisation des élevages est essentielle au maintien de la production régionale. Les outils vieillissants risquent de ne pas être transmis, en raison des évolutions réglementaires ou de leur manque de performance. Peu d'agriculteurs se lancent dans les coûteux projets de construction ou rénovation de bâtiments porcins, incitant les coopératives à prendre le relai.

Le site de Bians-les-Usiers est mis en service début 2025. Il offre 1 440 places pour l'engraissement de porcs charcutiers, respectant les cahiers des charges IGP de Morteau, de Montbéliard et du Porc de Franche-Comté. Les porcs, nourris en partie avec du lactosérum des fromagères locales, sont nés, élevés et abattus en Franche-Comté. Environ 80 porcs par semaine sont abattus à Valdahon par FCE, tandis que la Minoterie Dornier assure la fabrication d'aliments à Étalangis. La production est vendue principalement à des charcutiers locaux.

Le nouveau site privilégie le bien-être animal et celui des collaborateurs, grâce à la lumière naturelle et à un couloir technique aéré. Plusieurs silos d'aliments permettent des travaux de recherche et dé-



Franche-Comté Élevage

veloppement, et l'installation de panneaux photovoltaïques d'autoconsommation est en réflexion. Le plan d'épandage est un autre succès collectif du projet : une vingtaine d'exploitations agricoles valorise localement les effluents porcins. Ce site d'élevage va au-delà des exigences réglementaires en termes de bien-être animal et de sécurité sanitaire avec notamment des aires d'attente pour l'entrée et la sortie des animaux.

Des visites sont proposées aux adhérents et clients des entreprises associées, servant ainsi de ferme modèle pour les éleveurs et de vitrine pour le public.



Franche-Comté Élevage



L' aviculture



L'aviculture

La volaille : viande préférée des Français en 2024

Avec 31,6 kg consommés par personne et par an, la volaille devient la viande préférée des Français. La demande nationale augmente de 9,8 % en un an et de 15 % en cinq ans (ITAVI d'après SSP, Eurostat).

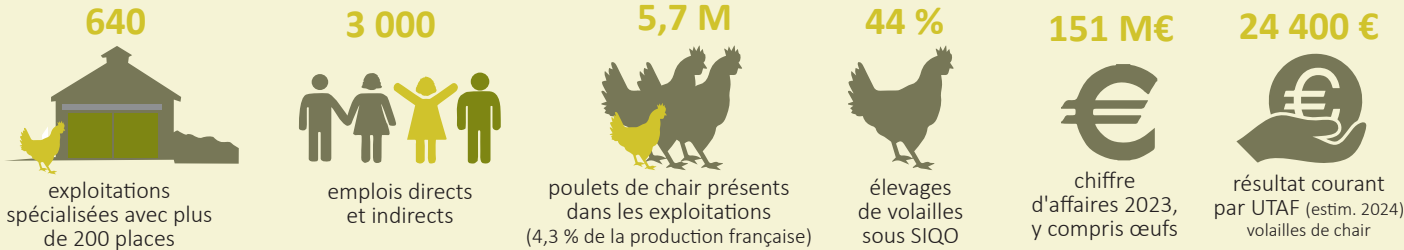
La production nationale de volailles enregistre une hausse de 12,1 % par rapport à 2023 et retrouve son niveau de 2019. La pression épidémique de l'influenza aviaire diminue et les mesures sanitaires strictes, combinées à une vaccination partielle, permettent de reconstituer les cheptels. Cette reprise reste insuffisante pour couvrir les besoins nationaux : plus de 40 % des volailles consommées et près de 50 % des poulets sont importés. La concurrence hors les frontières pose la question de normes de production différentes, face auxquelles les producteurs français ne sont pas compétitifs. La filière doit en parallèle relever le défi d'un parc de bâtiments vieillissants, et d'attentes sociétales croissantes pour les pratiques d'élevage.

La consommation d'œufs poursuit sa croissance et atteint 227 œufs par personne en 2024. Celle-ci est encore couverte par la production nationale.

L'étiquetage d'origine de la viande n'est pas obligatoire sur les produits transformés, la profession est mobilisée pour introduire cette pratique et informer les consommateurs avec transparence.



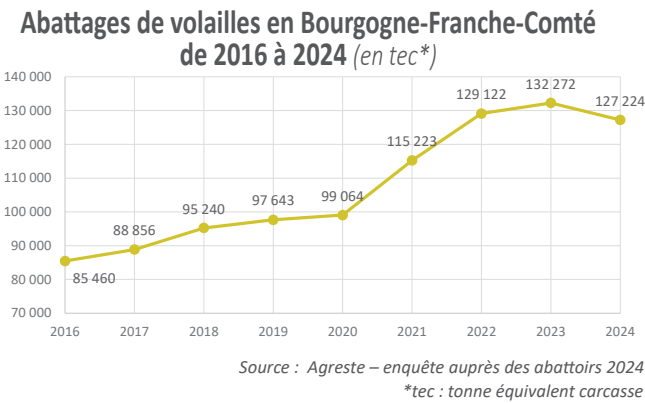
Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2023, Compte provisoire de l'agriculture 2023 / Cerfrance

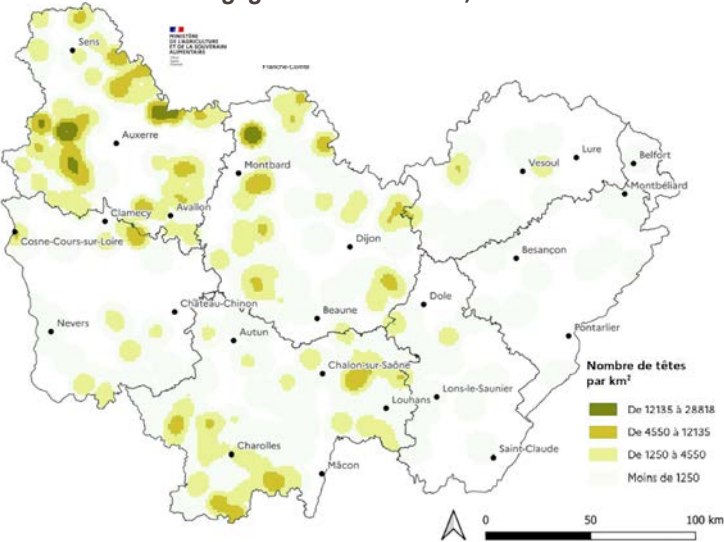
Première baisse des abattages en Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016

En 2024, avec la maîtrise sanitaire de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP), la production avicole française retrouve une forte croissance (+ 12,6 %) et une hausse des abattages pour l'ensemble des filières. En revanche, en Bourgogne-Franche-Comté, les abattages régionaux, en progression régulière entre 2016 et 2023 (+ 54,8 %), reculent en 2024 de 3,8 % par rapport à 2023. Des arrêts d'élevages ainsi qu'un allongement des vides sanitaires de la filière label, touchée par une baisse de demande, sont des éléments d'explication.



Le poulet de chair conserve sa première place dans l'effectif régional et représente 88 % du cheptel de volailles de chair en 2023. La production régionale est modeste à l'échelle nationale (4,3 % pour le poulet).

Répartition des élevages de volailles de chair en Bourgogne-Franche-Comté, en 2020



Hausse de la production d'œufs de consommation

La production régionale d'œufs de consommation est estimée en augmentation de 3,3 %, tandis que les œufs à couver sont en baisse de 11,3 % par rapport à 2023 (Agreste 2024). En 2024, la Bourgogne-Franche-Comté, avec 289,9 millions d'œufs, produit l'équivalent de 45,6 % des besoins de sa population (estimation d'après DRAAF, INSEE). 80 % de la production est concentrée sur trois départements : Saône-et-Loire (42 %), Côte-d'Or (20 %) et Doubs (18 %) (Recensement Agricole, 2020).

Améliorer le bien-être animal

La filière répond aux attentes sociétales fortes sur le bien-être animal. Initiée par des ONG, la démarche European Chicken Commitment lance un cahier des charges plus exigeant que la réglementation : lumière naturelle, perchoirs, substrats à piquer deviennent des standards pour l'évolution des bâtiments d'élevage.



Chambres d'agriculture



L'aviculture
(échantillon Cerfrance)

46 exploitations spécialisées en volailles de chair

16 ha de SAU

1,56 UMO dont 1,2 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne,

90 % du produit des activités est issu de la production de volailles de chair

24 400 € de résultat courant / UTAF en 2024

Cet échantillon regroupe des productions standards, sous label et parfois orientées vers la vente directe.

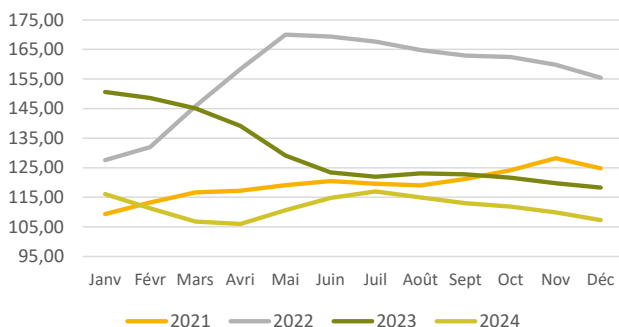
Une détente bienvenue sur les coûts

En 2024, les indices du coût alimentaire suivent une tendance haussière sur le 1^{er} semestre puis baissent à partir d'août. Pour les aliments du poulet standard, la baisse représente 3,9 % sur un an, même si un léger retournement de tendance est observé début 2025.

Le prix des énergies se stabilise.

Indice des matières premières au plus bas depuis 3 ans

Coût des matières premières de l'aliment poulet standard (base 100 : janvier 2014)



Source : ITAVI

Une reprise de la production en demi-teinte

Avec le recul de la grippe aviaire, la production en poulets standards se développe à nouveau.

En revanche, les élevages en label et en agriculture biologique retrouvent un niveau de production stable mais bien inférieur à 2019. Le revenu de ces éleveurs baisse, avec un recul des produits festifs et des difficultés à écouler la production.



Chambres d'agriculture

L'équilibre économique est retrouvé

La rentabilité mesurée par l'EBE / produit se situe à 30 %, la marge de sécurité positive de 11 700 € permet une légère remontée de trésorerie.

	2024
EBE / produit	30 %
EBE	60 700 €
Annuités	- 27 000 €
Prélèvements privés	- 22 000 €
Marge de sécurité	+ 11 700 €

Source : Cerfrance



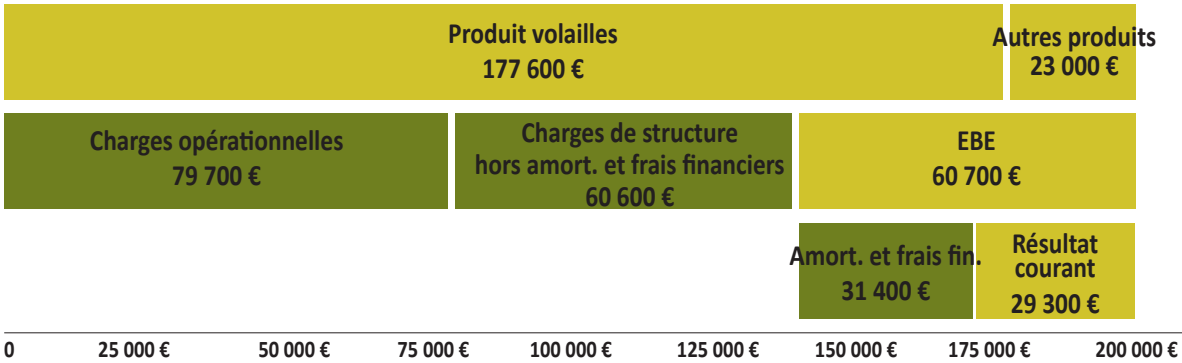
Samuel JEANNEROT, CRA BFC

Le résultat courant progresse en 2024

Le résultat courant par UTAF atteint 24 400 € par an, meilleure performance des dix dernières années. La situation s’améliore grâce à la hausse des prix et à la baisse des charges après trois années particulièrement difficiles.



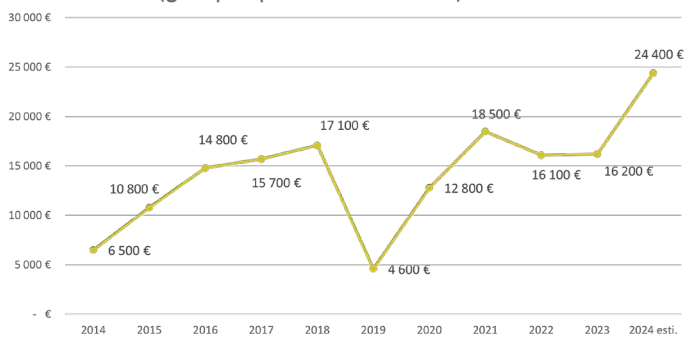
Construction du résultat courant en 2024



Source : Cerfrance

Le résultat courant / UTAF retrouve des couleurs

Évolution du résultat courant / UTAF (€ constant)
(groupe spécialisés volailles)



Source : Cerfrance

Des situations financières plus résilientes

Grâce à la croissance des résultats, la situation financière des éleveurs spécialisés s’améliore, avec une forte diminution de la proportion d'exploitations à risque financier élevé. Le taux d’endettement se situe à 57 % et la trésorerie nette globale est positive.



Un atelier de diversification intéressant

L'échantillon Cerfrance retenu pour caractériser les résultats de l'activité volailles est focalisé sur des entreprises spécialisées, suivant différents modèles de production. De nombreux ateliers d'élevage avicole sont détenus par des exploitations mixtes, en parallèle d'autres productions (céréales, ovins...). Le caractère intégré de la production, ses contraintes de temps de travail et d'emprise foncière en font un complément idéal dans de nombreuses fermes. Elle contribue alors à la résilience économique par une diversification des sources de revenu et une synergie avec les cultures qui valorisent bien les effluents.

Assurer la souveraineté alimentaire

La filière avicole nationale vise la construction de 400 poulaillers de volailles de chair et 300 poulaillers de poules pondeuses sur cinq ans dont un dixième en Bourgogne-Franche-Comté. Moderniser les élevages existants pour faciliter leur transmission est également une nécessité. Si 79 % des français sont favorables à l'installation de nouveaux poulaillers, 53 % s'opposent cependant aux projets construits à proximité de leur domicile (ANVOL, CSA 2024). Ce paradoxe souligne l'importance de la communication pour l'avenir de la filière avicole en France.

ZOOM

UN ATELIER COLLECTIF
D'ABATTAGE ET DE TRANSFORMATION
POUR MAÎTRISER LA PRODUCTION DE A À Z

14



adhérents

30 000



équivalents volailles
de chair abattus.
Capacité maximale :
120 000 volailles.

3,5



coût d'abattage
par volaille, main
d'œuvre adhérents
comprise



situé à
Oslon (71)

100 km



rayon d'action

Face aux exigences sanitaires et réglementaires élevées de l'activité d'abattage, plusieurs producteurs et le lycée agricole de Fontaines (71) ont créé, en 2014, la CUMA Grain de Saveurs.

Un collectif au service de la qualité

L'outil collectif permet de maîtriser le cycle de production et la qualité finale du produit. La transformation du produit par l'agriculteur constitue un argument de promotion auprès des clients. L'ensemble des adhérents est formé aux normes en vigueur et la gestion des contrôles est assurée par deux adhérents volontaires, optimisant ainsi le temps consacré à ces tâches.

Une organisation collective bien rodée

L'abattoir collectif fonctionne deux jours par semaine. Certains producteurs abattent chaque semaine tandis que d'autres le font moins fréquemment (moins de 300 volailles par an). Les quatre plus grosses exploitations représentent 60 % des abattages. Une banque d'entraide permet à certains producteurs d'abattre pour d'autres avec des régularisations en fin d'année. Une à deux réunions annuelles permettent de suivre les coûts de l'atelier et de gérer la banque d'entraide.

Flexibilité pour les producteurs

La CUMA recherche de nouveaux adhérents et propose une phase de test pour permettre aux producteurs de découvrir son fonctionnement avant de s'engager dans le collectif.



Victoria EIDENGLANZ, FRCUMA BFC



Samuel Bruley, EPL Fontaines





Inès MAHÉ, CRABFC

Le maraîchage



Le maraîchage



Un bilan 2024 mitigé avec des rendements plus faibles qu'en 2023

Les productions de 2024 sont principalement pénalisées par un faible ensoleillement, inférieur d'environ 10 % aux normales. Contrairement à l'année passée, les récoltes des cultures d'été sont écourtées (début de production plus tardif et arrêt précoce). Les précipitations importantes au printemps et en octobre notamment, compliquent le travail du sol, les cultures souffrent des excès d'eau et des re-semis sont parfois nécessaires.

Ces conditions climatiques sont très propices aux maladies cryptogamiques, notamment au mildiou. Ceci nécessite une surveillance accrue des producteurs pour tenter de contenir leur expansion. Si les acariens ou autres ravageurs sont peu problématiques, les limaces sont difficiles à gérer et causent de nombreux dégâts et pertes. Pendant le stockage, des problèmes de conservation sur courges et oignons sont parfois constatés.

Le bilan est donc mitigé en volume (rendements faibles en poireaux et choux, bons en carottes et pommes de terre). Mais il s'équilibre en valeur grâce à une demande soutenue durant l'été.



Le maraîchage

Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - RA 2020 / Cerfrance

Des dynamiques d'approvisionnement en légumes locaux

En France, la loi Egalim incite à atteindre dans la restauration collective 50 % de produits "durables et de qualité" dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique (en valeur d'achat). La Région Bourgogne-Franche-Comté a poussé la démarche et vise 75 % de produits bio et locaux dans les lycées, dans le respect du cadre européen de la non-préférence géographique. Elle mène pour cela depuis 2023 une expérimentation dans 21 lycées en mobilisant les dispositifs des marchés publics "relocalisation des achats de denrées alimentaires".

Divers systèmes d'approvisionnement de la restauration collective se développent également à des échelles plus locales. Certains sont initiés par des producteurs, comme le collectif Intermaraîchers du Jura. D'autres sont portés par des Communautés de communes, comme le Grand Autunois Morvan (cuisine centrale approvisionnée par un collectif de 17 maraîchers) ou par un département. Ainsi, dans le Doubs, un travail sur l'approvisionnement des collèges en légumes locaux est en cours. La restauration collective est également un axe central des projets alimentaires territoriaux (PAT). Par exemple en Côte-d'Or, un travail de mise en collectif des producteurs est en cours, notamment au travers de la logistique, afin de massifier les quantités produites pour satisfaire la demande.



Un mode de commercialisation en vogue : les distributeurs automatiques

La vente de légumes en casiers libre-service se développe ces dernières années. Afin de proposer une offre diversifiée, certains maraîchers effectuent de l'achat-revente d'autres produits. Dans d'autres cas, le distributeur appartient à un collectif de producteurs ou à la commune. Les casiers permettent une certaine souplesse d'organisation, puisque producteur et consommateur sont indépendants. Cependant, ils nécessitent un réassort fréquent, souvent plusieurs fois par jour.

Lait et fruits à l'école

Eligible aux légumes, ce programme européen propose une aide via FranceAgriMer pour la distribution de fruits et légumes frais sous signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine en restauration scolaire. Ce programme accompagne la montée en gamme des produits consommés prévue par la loi EGalim. Les producteurs peuvent se faire référencer et l'indiquer à leurs acheteurs, qui pourront bénéficier de cette aide. Méconnue, elle est peu contraignante et pourrait faciliter l'achat de produits bio et locaux dans les cantines scolaires de Bourgogne-Franche-Comté !





Maraîchage (échantillon CerFrance)

20 exploitations, dont 9 en société
Maraîchage avec valorisation circuits courts uniquement
45 % de maraîchers en AB
35 % installés depuis moins de 5 ans
5 ha de SAU dont 4,3 ha de légumes (soit 85 % de la SAU)
12 400 € de résultat courant / UTAF en 2024



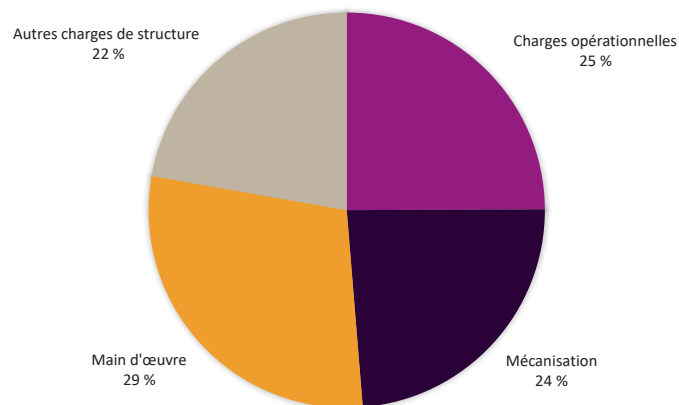
Une année moins productive pour des produits globalement stables

Dans le contexte post-inflationniste, les prix de vente augmentent peu (+1 %) et les achats des consommateurs sont en légère baisse (-2 % en volume, source Kantar-Interfel-CTIFL). Aussi le produit brut de cet échantillon spécialisé en vente directe sur petites surfaces est stable et s'élève à 104 000 € par exploitation soit 50 000 € par UMO.

Des charges stables, malgré des variations importantes selon les postes

Les exploitations maraîchères font face à une augmentation des prix des semences, des plants et des fournitures, tandis que la baisse des prix des engrais ne compense pas ces hausses. La main d'œuvre, qui inclut les salaires et les cotisations MSA des exploitants, est le principal poste de dépenses des exploitations maraîchères et représente 29 % des charges totales. Un bon dimensionnement de la force de travail et des choix de mécanisation efficaces sont essentiels pour assurer la pérennité des exploitations maraîchères. Le total des charges courantes représente 41 800 € par UMO.

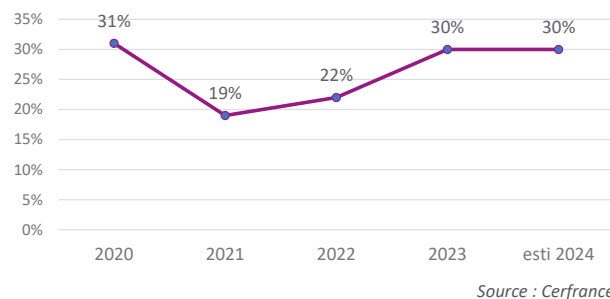
Détails de charges



Une rentabilité correcte, mais perfectible

L'EBE / Produit, indicateur économique de la rentabilité, atteint 30 %. Ce ratio se redresse en comparaison de 2021-2022, les maraîchers ayant restructuré leur commercialisation avec succès à la suite du COVID. Néanmoins, en circuits courts, ce seuil devrait approcher les 40 % : les exploitations maraîchères restent pénalisées par le contexte et ne parviennent pas à augmenter suffisamment leurs prix de vente.

Évolution de l'EBE / produit brut



..... Le maraîchage

Des annuités raisonnables pour un revenu disponible équivalent au SMIC

L'Excédent Brut d'Exploitation s'élève à 37 400 € et permet de faire face à 9 300 € d'annuités. Celles-ci sont faibles par rapport aux autres types d'exploitations de la région, reflétant une politique prudente d'investissement. Les exploitants installés depuis moins de 5 ans ont des annuités encore plus faibles (3 000 €). Cela peut s'expliquer par des remboursements d'emprunts qui n'ont pas encore commencé ou par des financements sur fonds propres (apport personnel et/ou mobilisation d'aides à l'installation).

Le revenu disponible ramené à l'unité de travail familiale (UTAF) représente 17 700 €, soit environ un SMIC net annuel pour satisfaire les besoins privés et l'auto-financement. Ce montant reste faible pour les 2 150 h effectuées par un chef d'exploitation en maraîchage (source : réseau des Chambres d'agriculture de BFC).

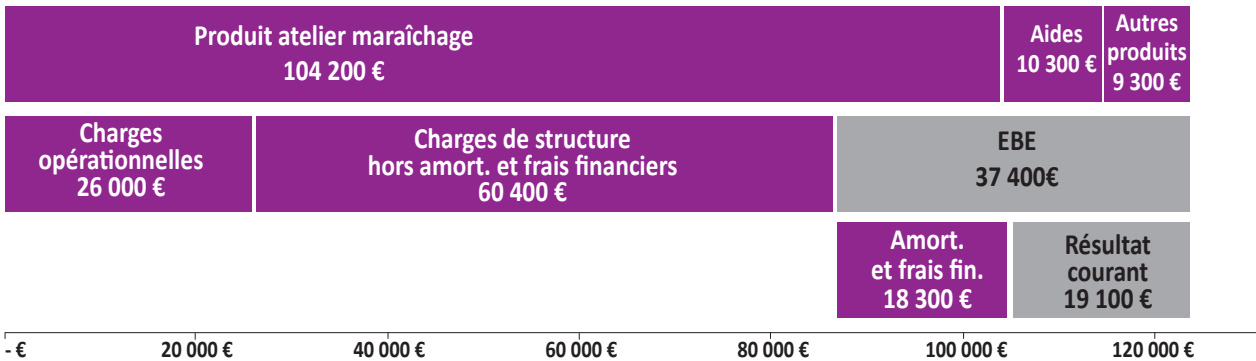
Revenu disponible estimé par exploitation et par UTAF

2024	Par exploitation	Par UTAF
EBE	37 400 €	23 500 €
Annuités	9 300 €	5 800 €
Revenu disponible	28 100 €	17 700 €

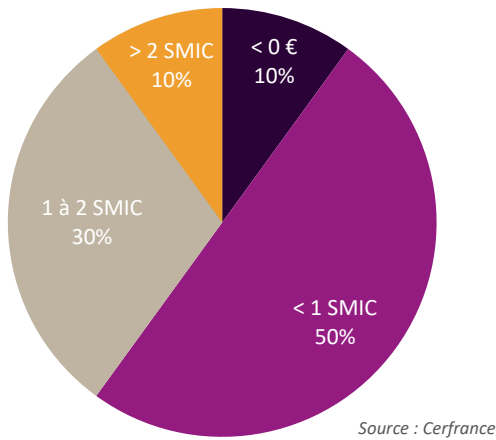
Source : Cerfrance

Les résultats courants / UTAF des exploitations du groupe sont contrastés

Construction du résultat courant en 2024



60 % des exploitations génèrent un résultat courant / UTAF inférieur à 1 SMIC

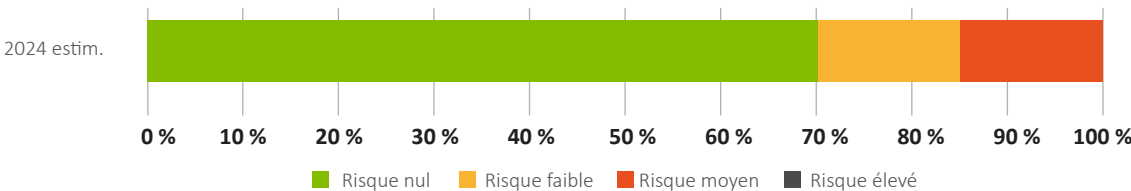


Ce résultat moyen / UTAF cache une diversité importante : 10 % des exploitations ont un résultat négatif et 50 % un résultat inférieur à un SMIC. L'efficacité technique ainsi que des débouchés bien construits sont essentiels pour obtenir des résultats satisfaisants.

Une bonne situation financière des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté

Grâce à un capital d'exploitation par UTAF faible (82 000 €), un taux d'endettement maîtrisé (41 %) et des dettes à court terme peu élevées, la situation financière du groupe est bonne.

Situation financière des exploitations maraîchères



Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "

ZOOM

La CUMA "LÉGUMONS ENSEMBLE",
S'ÉQUIPER EN MATÉRIELS PERFORMANTS EN GROUPE

Créée en 2016 à l’initiative de 3 maraîchers membres d’un collectif de commercialisation (SARL De la terre à l’assiette, 2010), la CUMA s’agrandit progressivement en termes de matériels et d’adhérents. La confiance et l’interconnaissance acquises permettent d’élargir la mutualisation et de développer de nouvelles formes collectives : création de deux SCIC pour la commercialisation et d’un GIE pour le stockage des légumes. Aussi, chaque maraîcher s’engage dans les groupes qui répondent à ses besoins.

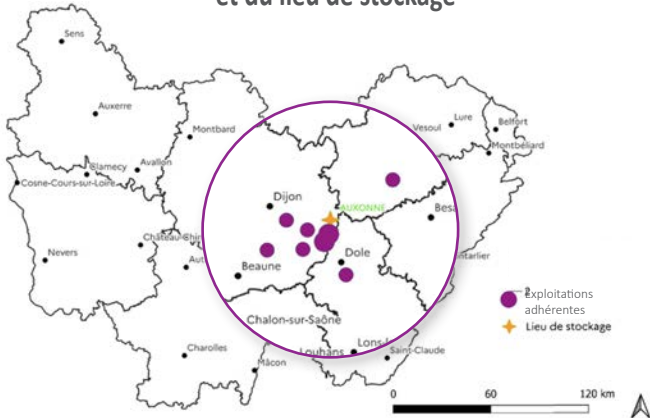
Carte d'identité de la CUMA

- 10 exploitations adhérentes
- De <1 ha à 25 ha de surface cultivée en légumes
- 21 outils + 1 tracteur 130 CV
- Les 3 outils les plus utilisés : tracteur (700 h/an), arracheuses (25 ha de pommes de terre et 20 ha de carottes)
- Jusqu’à 1 h de route entre le lieu de stockage et la ferme la plus éloignée (en tracteur)
- 70 000 € de Chiffre d’affaires
- De 6 à plus de 15 outils utilisés par les exploitations



I. MAHÉ, CRABFC

Localisation des adhérents de la CUMA
et du lieu de stockage



Source : DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

L’éloignement géographique des exploitations est finalement une force de la CUMA : il permet de répartir les créneaux d’utilisation des outils du fait des différences de météo et de types de sol. Le temps dédié à transporter le matériel est rentable grâce à un débit de chantier supérieur avec les matériels performants de la CUMA. Certaines exploitations ont ainsi pu augmenter leur surface cultivée en légumes, optimisant leurs résultats.

Comme pour toute organisation collective, la gestion des plannings et l’entretien du matériel sont des points de vigilance. Des chantiers d'arrachage collectifs se développent pour en faciliter l’organisation. Les perspectives de développement se poursuivent, les maraîchers sont en réflexion pour embaucher un tractoriste qui facilitera l’entretien du matériel et optimisera leur temps.

Liste du matériel de la CUMA

Récolte

116 470 € d'achat

- 2 Arracheuses mono-rang (pommes de terre et carottes)
- Récolteuse à haricots
- Trieur à haricots
- Tondeuse à oignons
- Récolteuse à oignons mono-rang
- Souleveuse à oignons

Tracteur

En crédit-bail

- Tracteur 130 CV

Plantation

31 920 € d'achat

- 2 Planteuses mono-rang (PDT et mottes)

Transport

20 400 € d'achat

- 2 Remorques plateau

Travail du sol et autres

97 250 € d'achat

- Actisol
- Cover-crop
- Roto-bêche
- Vibroculteur
- Fraise butteuse
- 2 Butteuses (à disques et à socs)
- Bineuse à brosses
- Broyeur de fanes
- Epandeur à fumier



Sophie LAPOINTE-SIMMONNET, CA71

L'agriculture biologique



L'agriculture biologique



Consommation : des signes d'espoir

Le marché national des produits biologiques, après la forte chute des années 2021-2023, tend à une stabilisation progressive, en lien avec le ralentissement de l'inflation. Les achats alimentaires bio amorcent une remontée en gamme (+0,5 % en valeur). La consommation se restructure sensiblement, avec des situations variables selon les modes de commercialisation. Ainsi, en région Bourgogne-Franche-Comté, les grandes et moyennes surfaces continuent de réduire leur activité de 6 % en volume (5 % en valeur, Bio BFC), tandis que les magasins spécialisés enregistrent un rebond (+7 % de chiffre d'affaires). Si les AMAP peinent à renouveler leur clientèle, les marchés de plein vent et les magasins de producteurs retrouvent une dynamique favorable.

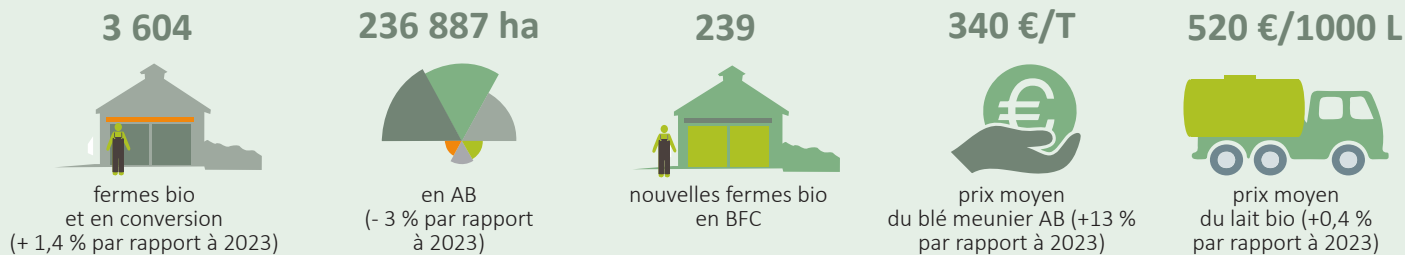
L'année 2024 est en revanche défavorable à la production biologique dans son ensemble. La pluviométrie et le manque d'ensoleillement impactent fortement les rendements végétaux, tant sur les cultures annuelles que pérennes. La mauvaise qualité des récoltes fourragères et la propagation de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) pénalisent les cheptels de ruminants.

Les difficultés récurrentes continuent à décourager des producteurs. La surface agricole sous label biologique ou en conversion enregistre une 2^{ème} année de baisse tant au niveau national que régional, bien que le nombre d'exploitations continue à augmenter.



..... L'agriculture biologique

Les chiffres de la filière

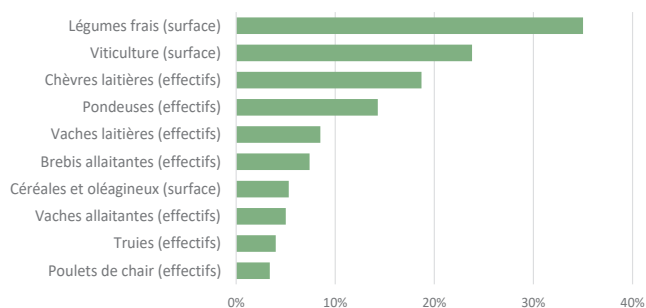


Sources : ORAB 2024, données 2024

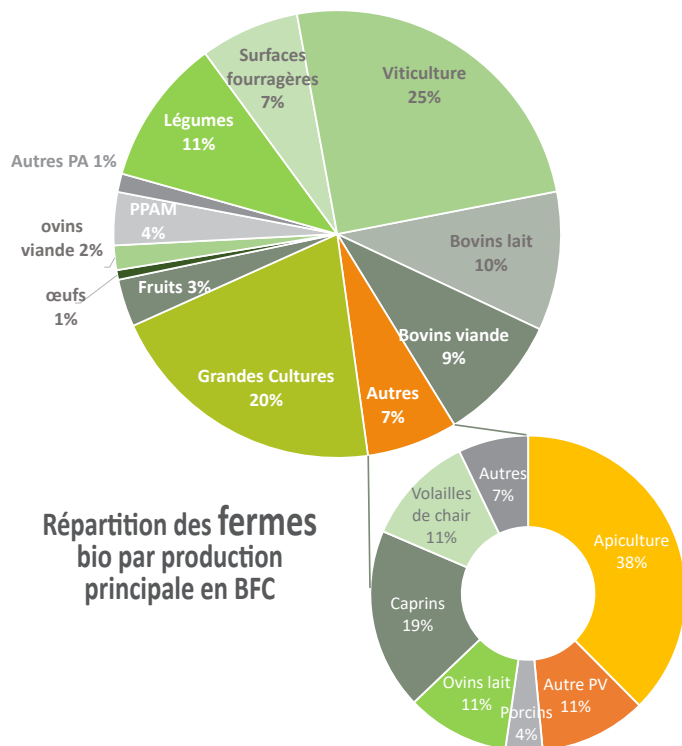
L'agriculture biologique : un succès nuancé dans le paysage régional

La Bourgogne-Franche-Comté arrive dans le milieu du tableau des régions françaises pour la production biologique. Elle se place en 8^{ème} position avec 15 % d'exploitations engagées et à la 7^{ème} place pour les surfaces. (Agence bio, 2023). Les différentes productions régionales ont des taux d'engagements différenciés, selon leur contexte technique et commercial.

Part des engagements biologiques dans la production en Bourgogne-Franche-Comté

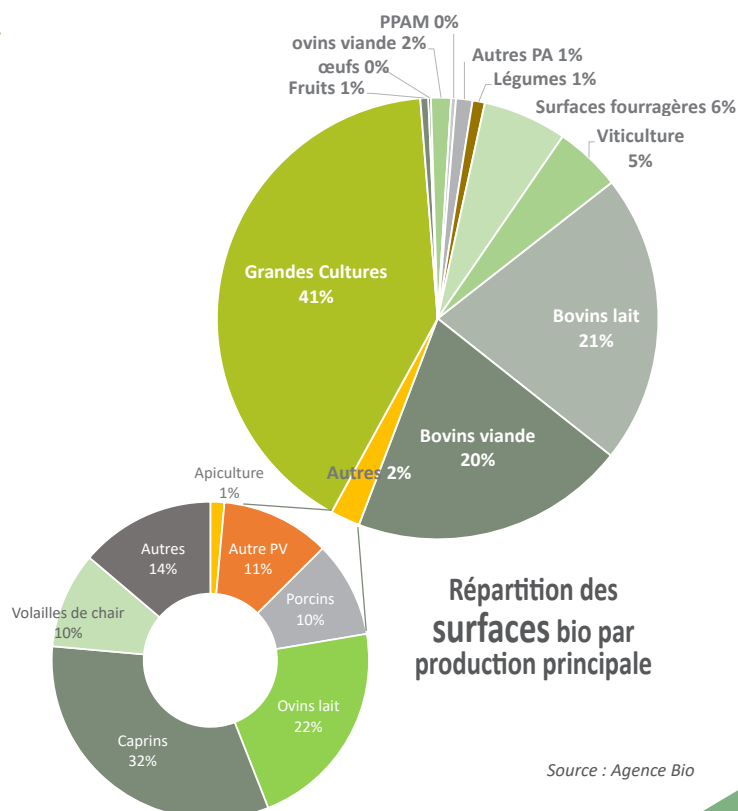


Sources : Agence Bio, Agreste, 2023



Évolution des exploitations : plus nombreuses mais plus petites

Pendant que la surface engagée sous label biologique poursuit sa diminution, à l'échelle nationale (de 10,4 % à 10,1 %, chiffres provisoires Agence bio) et régionale (de 10,1 % à 9,8 %), le nombre d'agriculteurs continue à augmenter. Cela révèle mécaniquement une taille de plus en plus réduite des exploitations, qui trouve aussi un lien avec les activités pratiquées. L'activité grandes cultures, qui comporte les structures les plus étendues, enregistre une baisse massive de ses surfaces : -9 % estimés entre 2023 et 2024. Le manque de débouchés et la difficulté technique font renoncer de nombreux agriculteurs. Les cheptels animaux semblent également sur le recul, tandis que le vignoble continue de plébisciter le label et maintient sa surface. En revanche, de nombreux projets diversifiés et de petites tailles, souvent orientés vers la vente de proximité, continuent à voir le jour.



Source : Agence Bio

..... L'agriculture biologique ,.....



Louise DALMASSO, CA70

Bovins lait de plaine

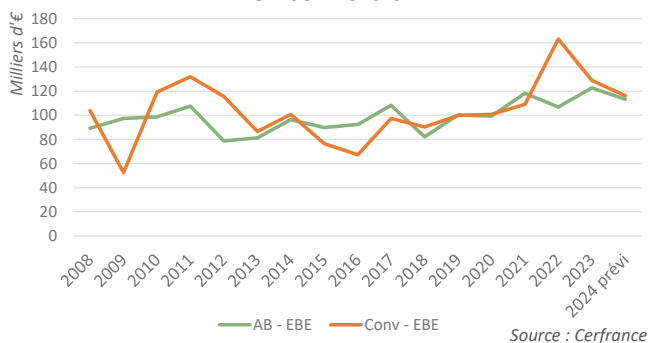
Maintien de la marge

La production fourragère est marquée par l'année arrosée : les rendements sont élevés mais les conditions de récoltes difficiles produisent des stocks de qualité hétérogène.

Le prix du lait se maintient, et conserve son léger écart avec le conventionnel : de l'ordre de 0,02 €/L, quand la différence était proche de 0,1 €/L avant 2022. Il permet de faire face aux achats d'aliments et aux charges de structure, donc de maintenir l'EBE.

L'échantillon Cerfrance comporte 54 exploitations avec une SAU moyenne de 161 ha incluant 123 ha de surfaces fourragères. Les exploitations produisent en moyenne 420 000 litres de lait, avec 75 vaches laitières et 2,3 unités de main d'œuvre. Le résultat courant s'établit à 18 100 €/UTAF, soit un peu plus que le SMIC net.

Rentabilité comparée AB - conventionnel en bovins lait



Grandes cultures

Des rendements décevants et des prix qui restent en berne

Les rendements sont décevants, toutes cultures confondues, du fait des conditions météorologiques humides : structure des sols dégradée, développement de maladies, cycles végétatifs perturbés. Les prix de vente restent à un niveau médiocre, même si la forte baisse des stocks entraîne une remontée notable du prix du blé en fin de campagne. Le niveau de produits dégagé par hectare est le pire des 15 dernières années. L'échantillon Cerfrance comporte 40 exploitations. La SAU moyenne est de 171 ha. Le résultat moyen courant 2024 s'établit à -34 000 € soit -28 300 €/UTAF.

Rentabilité comparée AB - conventionnel en grandes cultures



Caroline DURIVAUX, CRABFC

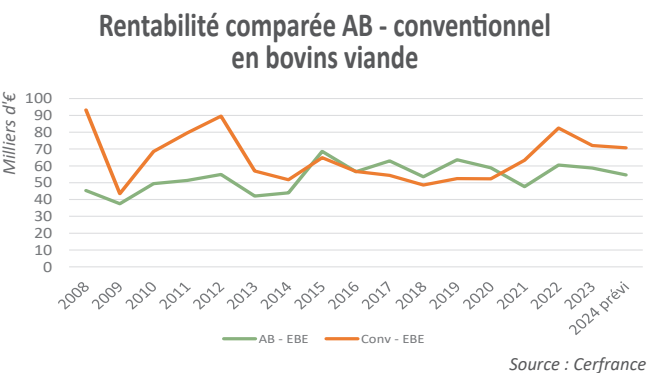
Bovins viande

Maintien des prix, portés par le conventionnel

Les conditions météorologiques pluvieuses retardent la sortie des animaux et limitent souvent la qualité de la production fourragère.

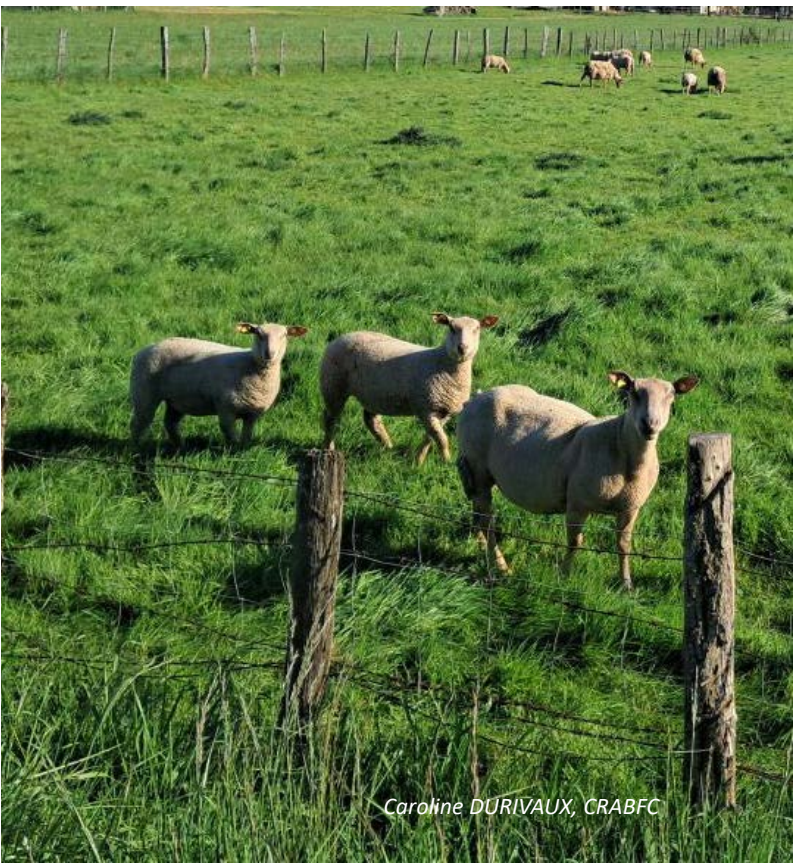
La consommation de viande AB reste limitée mais la demande dynamique pour la viande conventionnelle et les cours élevés sur ce marché offrent un débouché alternatif aux animaux élevés dans les exploitations bio. Cela permet de limiter la baisse de rentabilité.

L'échantillon Cerfrance comporte 29 exploitations pour une SAU moyenne de 151 ha dont 130 ha de SFP et 63 vaches allaitantes. Le résultat courant atteint 15 700 €/UTAF, soit 0,9 SMIC.



Consommation et stratégies commerciales

Si la grande distribution, qui pèse pour la moitié du marché (50,6 %, Agence Bio et Andi, 2023), continue à réduire ses ventes, les magasins spécialisés parviennent à inverser la tendance, y compris en volume. Le transfert de clients depuis les GMS explique partiellement ce chiffre, mais un travail de fond a aussi été engagé pour reconquérir les consommateurs : structuration de l'offre, mise en valeur de la fraîcheur et la saisonnalité des fruits et légumes...



Caroline DURIVAUX, CRABFC

En France : une méconnaissance du label AB et des produits bio consommés

Selon le dernier baromètre de l'Agence Bio, les produits bio sont reconnus pour leurs bénéfices sur la santé et l'environnement. Parmi les obstacles à la consommation de produits bio, en dehors du prix, le désintérêt et la méconnaissance du label AB contribuent à une perception erronée de certains faits. Ainsi 53 % des consommateurs pensent que la majorité des produits bio sont importés, quand ils ne représentent que 17 % du marché.



Caroline DURIVAUX, CRABFC

ZOOM

S'ADAPTER COLLECTIVEMENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN HAUTE-SAÔNE

L'évolution climatique est source d'inquiétude pour les agriculteurs, particulièrement en production biologique où les leviers d'interventions sont restreints et l'anticipation privilégiée. Pour améliorer leurs capacités d'actions, 26 éleveurs laitiers de Haute-Saône se sont regroupés pour réfléchir à leurs pratiques, et chercher des ressources techniques extérieures.



Ils ont formalisé la démarche au travers d'un GIEE¹ pour intégrer à la fois les volets économiques, environnementaux et sociaux.

Le GIEE est porté par le GAB² et travaille en partenariat avec la coopérative GEN'IAtest et Bio BFC. Il bénéficie de financements pour son animation, assurée par la chambre d'agriculture de Haute-Saône. Formé en 2022, le groupe obtient la reconnaissance officielle en 2023 pour 10 ans.

Les trois axes de travail retenus par le groupe sont l'adaptation des exploitations à leur potentiel pédoclimatique, l'autonomie fourragère et alimentaire, et la viabilité économique.

Résolument orientés vers la production biologique, les membres ouvrent les travaux aux agriculteurs conventionnels. En particulier, les formations collectives techniques donnent lieu à des échanges mêlant l'expérience des deux modes de production. L'animatrice assure la planification logistique, la recherche d'intervenants en réponse aux demandes et la facilitation des discussions. Chacun est amené à réfléchir sur ses propres pratiques (coûts de revient, visites des exploitations) et à contribuer au collectif lors des rencontres.

¹ Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

² Groupement d'agriculteurs biologiques



Crédit photos : Louise DALMASSO, CA70





Fromagerie GAUGRY

Les Signes Officiels d'identification de la Qualité et de l'Origine



•••• Les Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine ••••

Les signes de qualité très présents dans le paysage agricole régional

En Bourgogne-Franche-Comté, les Signes officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) marquent fortement le paysage agricole, avec 36 % des exploitations (8 600) engagées dans une démarche de qualité en 2020, contre 27 % au niveau national. Les appellations d'origine protégée (AOP) dominent, suivies par les Labels Rouges (LR) et les indications géographiques protégées (IGP). La viticulture, concentrée à l'ouest (Côte- d'Or, Saône-et-Loire et Yonne), et les élevages bovins laitiers, plutôt à l'est (Doubs, Jura), regroupent les trois quarts des exploitations avec SIQO. Le phénomène est encore plus marqué pour les AOP avec 90 % des effectifs dans ces deux spécialisations.

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations a chuté de 21 % dans la région, mais celles avec SIQO résistent mieux (-7 % contre -28 % sans SIQO). Cette résilience s'explique par une valorisation économique et une attractivité pour les jeunes exploitants (48 ans en moyenne contre 51 ans sans SIQO). Les SIQO soutiennent aussi l'emploi, représentant plus de la moitié des emplois agricoles régionaux (2,7 ETP par exploitation avec SIQO contre 1,5 sans) notamment en raison du poids important de la viticulture dans les SIQO, orientation plus consommatrice en main d'œuvre..

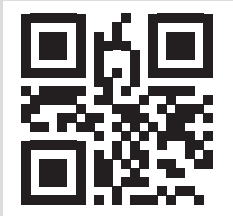
Les grandes exploitations sont plus souvent sous SIQO (60 %), avec des surfaces agricoles utiles (SAU) supérieures, sauf en bovins laitiers où les AOP fromagères imposent certaines limitations et offrent une rémunération supérieure du lait. Les troupeaux laitiers sous SIQO sont plus modestes : 59 vaches contre 78 sans SIQO. La Saône-et-Loire excelle en LR, le Doubs en AOP fromagères, et la Côte-d'Or en AOP viticoles. Les IGP progressent (+600 exploitations).

Plus d'informations

Cette fiche est la synthèse d'une publication de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté et l'INAO, réalisée dans le cadre de l'Observatoire des SIQO. Lien vers la publication complète : bit.ly/4kkPbpf



Site d'information Datasiqo : <https://datasiqo.fr/>



Boeuf de Charolles, Mahrez, Cherfa

Caractéristiques des exploitations avec et sans SIQO

	Nombre d'exploitation		SAU moyenne (ha)		Cheptel moyen (en UGB)	
	Avec SIQO	Sans SIQO	Avec SIQO	Sans SIQO	Avec SIQO	Sans SIQO
Céréales oléoprotéagineux	238	4 277	200	150	n.s	n.s
Bovins lait	2 473	983	117	157	130	180
Bovins viande	1 045	3 742	176	123	200	130
Volailles	58	241	n.s	n.s	180	260
Polyculture-polyélevage	508	1 749	218	149	140	90

n.s : non significatif

Sources : DRAAF BFC, INAO

Note de lecture : l'Otex Viticulture ne figure pas dans ce tableau car la comparaison entre SIQO/sans SIQO n'est pas pertinente compte tenu que 98 % des exploitations viticoles ont au moins un SIQO.



Richard WYLLIEMAN, CA89

La mécanisation



La mécanisation



Forte augmentation du prix des tracteurs constatée à partir de la base de données des CUMA

Sur la période 2022 à 2024, la hausse constatée du prix des tracteurs en CUMA est de 20 %.

En 2024, pour les marques et modèles les plus courants, la valeur moyenne d’achat s’établit entre 845 € à 982 €/cv, et peut même dépasser les 1 000 €/cv. La valeur moyenne est soumise à une grande variabilité liée aux caractéristiques et à l’équipement du tracteur (type de transmission, système d’assistance au conducteur...) ainsi qu’aux extensions de garantie et contrats d’entretien souscrits.

Dans ce contexte haussier, les immatriculations chutent (source : AXEMA).

Renouvellement important et récent, puissance en hausse, prix d’achat plus élevé, utilisation plus intensive, alimentent la hausse globale des charges de mécanisation des exploitations agricoles.

Les chiffres de la mécanisation

+ 20 %



hausse constatée du prix des tracteurs en CUMA (2024 vs 2022)

845 à 982 €/cv



valeur moyenne d’achat

- 3,8 %



d’immatriculations de tracteurs sur la période 2020-2023

- 8 %



d’immatriculations de tracteurs en 2024 par rapport à 2023

Sources : AXEMA, FRCUMA Bourgogne-Franche-Comté

Pour l'édition 2024 de l'Observatoire des Charges de MECAnisation (OCMECA), la Fédération des CUMA de Bourgogne-Franche-Comté présente une mise à jour des charges de mécanisation en systèmes **bovins lait standard** (plus cultures). L'Observatoire des Charges de MECAnisation (OCMECA) en Bourgogne-Franche-Comté existe depuis 1995 et comporte 17 cas-types avec plus de 30 paramètres techniques ou économiques. 15 études de mécanisation ont été réalisées pour actualiser deux cas-types. 7 exploitations, qui constituent un échantillon constant, montrent l'évolution du système entre 2012 et 2023.

Des exploitations laitières en zone de plaine qui s'agrandissent et gagnent en productivité

Ces exploitations laitières se restructurent. En 10 ans, elles voient en moyenne augmenter leur superficie de 26 %, leur cheptel de 18 % et leur main-d'œuvre de 32 %. La productivité du travail augmente de 32 % : elle atteint 292 000 litres de lait produit par UMO et 79 ha par UMO. Cette tendance bien réelle cache cependant de fortes variabilités entre systèmes (voir tableau 1). Les systèmes de polyculture-élevage ont davantage intensifié l'atelier lait par une augmentation du nombre de vaches laitières, le développement du maïs ensilage ainsi qu'un accroissement de surface en comparaison des systèmes avec une production laitière dominante.

Hausse de 66 % de la mécanisation amortie par la progression du produit

Les charges de mécanisation augmentent de deux tiers depuis 2012, surtout pour les systèmes plus intensifs en lait. Le ratio d'efficacité charges mécanisation / produit brut reste cependant stable, du fait de l'augmentation simultanée des produits (+50 %). Cette stabilité reste précaire car les décisions en matière de mécanisation engagent sur le long terme, tandis que les fluctuations de produit peuvent être plus imprévisibles et fréquentes.



Richard WYLLEMAN, CA89

Tableau 1. Plus de lait sans augmenter la surface fourragère

	Grandes cultures & production laitière intensive			Production laitière dominante Grandes cultures + atelier bovins/ovins viande		
	2012	évol.	2023	2012	évol.	2023
Critères de positionnement						
SAU (ha)	211	=	226	160	➔	233
(ha/UMO)	70	=	68	67	➔	89
Cultures (% de la SAU)	81	=	81	61	=	64
SFP (% de la SAU)	41	=	41	63	=	67
% (maïs ensilage) /SFP	31	➔	40	21	➔	16
% (maïs ensilage +PT) /SFP	65	➔	55	40	=	36
% Prairies naturelles /SAU	ND		19	ND		37
Vaches laitières (VL)	103	➔	132	79	=	85
Référence laitière (litres/UMO))	266 766	➔	330 222	176 919	➔	254 542
(litres/VL)	8 192	=	9 003	7 598	=	8 357
(litres/ha SFP)	8 442	➔	12 431	5 031	➔	5 641

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Tableau 2. Maintien de l'efficacité de la mécanisation

	Grandes cultures & production laitière intensive			Production laitière dominante Grandes cultures + atelier bovins/ovins viande		
	2012	évol.	2023	2012	évol.	2023
Charges de mécanisation (€/ha)	369	➔	684	388	➔	573
en % du produit brut	17,6	=	17,8	19,6	=	19,7
Produit brut + aides (€/ha)	2 472	➔	3 813	2 025	➔	2 995

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Tous les postes de charges sont concernés par la hausse

Les prix des matériels augmentent de 38 % entre 2012 et 2023 (indice IPAMPA), avec une accélération sur les deux dernières années. Les nouvelles technologies imposées (normes anti-pollution, réglementation freinage des véhicules remorqués...) ou choisies (GPS...) expliquent partiellement cette hausse. Les coûts de production auxquels font face les constructeurs de machines agricoles sont aussi en cause. Le prix du carburant augmente de 20 % sur la période, tandis que la consommation en litre par hectare augmente de 30 % pour les systèmes polyculture-élevage et de 10 % pour les systèmes lait dominant.

Ces hausses n'expliquent pas tout : Les choix stratégiques des chefs d'entreprise influencent fortement les coûts de traction. En effet, la puissance de traction progresse de 55 % en moyenne et atteint 4 cv/ha, associé à un important renouvellement des tracteurs, détenus majoritairement en individuel.

Le nombre de matériels en parc augmente de 13 % pendant que la valeur résiduelle du parc progresse de 962 € à 1 436 €, représentant 49 % de hausse. La vétusté baisse légèrement. La part de travaux par tiers baisse en proportion des charges de mécanisation totales (-18 %).

Sans évolution majeure d'assolement et de pratiques culturales, ces changements s'expliquent en grande partie par l'agrandissement des exploitations. L'augmentation des surfaces et du cheptel entraîne plus de déplacements, sur des distances plus importantes, plus de manutention et de transport liés à l'alimentation, à l'abreuvement et aux soins des animaux...).

La hausse observée de la mécanisation participe à l'accroissement de la productivité du travail dans les élevages.

Les liens entre productivité de la main d'œuvre et mécanisation restent cependant complexes. D'autres leviers existent pour améliorer l'efficacité du travail tels que la simplification des pratiques d'élevage, la réduction de la diversité des productions, la modernisation des bâtiments. La logique d'investissement matériel dépasse parfois le simple raisonnement productif (arbitrage fiscal, motivations autres).

Tableau 3. Une envolée des postes traction et manutention

	Grandes cultures & production laitière intensive			Production laitière dominante Grandes cultures + atelier bovins/ovins viande		
	2012	évol.	2023	2012	évol.	2023
Poste Carburant (€/ha)	99		150	99	=	108
<i>dans les charges de mécanisation de l'exploitation (%)</i>	27		23	26		20
Prix (€/litre HT)	0,78		0,96	0,80		0,95
Consommation (litres/ha)	121		156	115		129
Poste traction (€/ha de la SAU)	82		177	105		171
<i>dans les charges de mécanisation de l'exploitation (%)</i>	21		28	26		32
Vétusté du poste traction (%)	ND		38	ND		33
Puissance de traction (ch/ha)	2,7		4,1	2,4		4,0
Utilisation (h/ha)	11,9		15,6	13,4		14,8
Valorisation (%)	ND		28	ND		21
Poste Récolte (€/ha)	82		105	85		97
<i>dans les charges de mécanisation de l'exploitation (%)</i>	20		16	20		17
Poste Transport Manutention (€/ha)	62		128	65		125
<i>dans les charges de mécanisation de l'exploitation (%)</i>	17		16	16		19
Poste Travail du sol (€/ha)	20		38	18		26
<i>dans les charges de mécanisation de l'exploitation (%)</i>	5		5	4		5
Poste Semis-Fertilisation-Traitement (€/ha)	28		59	22		45
<i>dans les charges de mécanisation de l'exploitation (%)</i>	7		8	5		8

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Tableau 4. Les parcs matériels continuent à grossir

	Grandes cultures & production laitière intensive			Production laitière dominante Grandes cultures + atelier bovins/ovins viande		
	2012	évol.	2023	2012	évol.	2023
Travaux par tiers (€/ha)	104		197	126		146
<i>dans les charges de mécanisation de l'exploitation (%)</i>	28		25	30		22
Nombre de matériels en parc	25	=	23	20		28
Matériels de moins de 5 ans (%)	29	=	29	30	=	32
Montant investi (sur les 3 dernières années) (€/ha)	ND		341	ND		333
Vétusté = valeur résiduelle / valeur à neuf du parc (%)	36	=	34	38		29
Valeur résiduelle du parc (€/ha)	996		1 441	929		1 432

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté



Richard WYLLEMAN, CA89

Un couple « mécanisation + main d'œuvre » plus performant

Les charges de main-d'œuvre par hectare augmentent de 22 % entre 2012 et 2023, avec une hausse du nombre de travailleurs de 32 % et une valorisation du coût horaire de 30 %.

La hausse cumulée des charges de mécanisation et de main d'œuvre s'établit à 37 %. Rapporté au produit qui a aussi progressé, le ratio d'efficacité gagne près de 3 points en moyenne.

Tableau 5. Performance "mécanisation + main d'œuvre" améliorée

	Grandes cultures & production laitière intensive			Production laitière dominante Grandes cultures + atelier bovins/ovins viande		
	2012	évol.	2023	2012	évol.	2023
Charges de main d'œuvre (€/ha)	403	↗	577	428	=	435
Salaire chargé = 29 800 €/an pour 1 UMO en 2012 & 38 829 €/an pour 1 UMO en 2023	Temps plein à 13,40 €/h		Temps plein à 17,46 €/h	Temps plein à 13,40 €/h		Temps plein à 17,46 €/h
Main d'oeuvre (UMO)	3,0	↗	3,6	2,6	↗	3,8
Charges de mécanisation + MO (€/ha)	843	↗	1 233	840	↗	1 073
en % du produit brut	32,9	=	31,1	39,7	↘	35,6

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Le couple "mécanisation + main-d'œuvre" est plus performant en 2023 qu'en 2012. Les systèmes spécialisés maîtrisent mieux les hausses de charges tout en mobilisant plus de facteurs de production.

Ces résultats montrent la pertinence d'analyser la mécanisation en lien avec la main d'œuvre et le produit dégagé. Les choix d'investissements des éleveurs sont fortement guidés par leur organisation du travail, en quantité et en priorisation des tâches à valeur ajoutée. Cela peut expliquer l'achat de matériels de grande largeur, de grande capacité ou à haute technologie. Les coûts d'achat élevés trouvent alors leur justification dans l'efficacité des chantiers.

Grâce à leurs performances, ils peuvent permettre d'obtenir des coûts de chantier très compétitifs. Investir à plusieurs est une piste d'optimisation et d'efficience.

Plus d'informations

Accédez à la publication dans son intégralité



Source : CUMA BFC



Richard WYLLEMAN, CA89



Richard WYLLEMAN, CA89

ZOOM

CUMA ET SEP POUR UNE MÉCANISATION OPTIMISÉE EN GRANDES CULTURES

Dans la plaine dijonnaise, 14 exploitations mutualisent leurs moyens de production.

La CUMA de CHAIRON :
semis de précision, désherbage mécanique et traction
Créée en 1981, la CUMA s’est spécialisée dans le semis de précision et le désherbage.

Matériels spécialisés de la CUMA

Type de matériel	Cultures	Date d'achat	Date rénovation
Semoir 12 rangs	Tournesol, sorgho	2000	2021
Semoir 15 rangs	Colza, moutarde	2003	2021
Bineuse 12 rangs guidage caméra	Cultures de printemps	2021	
Herse étrille 12 m		2021	
Houe rotative 6 m		2023	

212 ha ont été semés, au prix de revient de 10,3 €/ha, bien en-dessous de la référence entre 21 et 26 €/ha, grâce à des outils qui durent.
En 2017, un tracteur de 250 cv est acheté pour renouveler en commun les tracteurs de tête des adhérents. Le tracteur actuel de 300 cv coûte 34 €/heure hors carburant (référence à 30,5 €/heure) ; il est réservé aux outils de travail du sol de la CUMA (décompacteur 3 m, chisel 5 m et déchaumeur 6 m). **Grâce à ce tracteur partagé, les exploitations ont des besoins individuels en traction limités (160 cv max).**

La SEP FERME DU CHAIRON :
assolement en commun et spécialisation des tâches
4 exploitations en grandes cultures, intégralement en bio depuis 2024, ont mis en place un assolement en commun sur 700 ha depuis le 1^{er} Juillet 2009.

Cette mise en commun permet d’optimiser les déplacements (temps, carburant et usure) et de réfléchir entre pairs, en maintenant une liberté d’actions.

SEP et CUMA : un système transmissible pour une mécanisation performante et économe
La deuxième génération d’adhérents de la CUMA bénéficie de matériels techniques à coût optimisé, limitant l’investissement individuel en traction. En maintenant une rigueur dans le suivi des matériels, ces groupes permettent aussi de développer de bonnes relations de travail.



CUMA BFC



Liste des sigles utilisés

AB Agriculture biologique	DREAL Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	INAO Institut national de l'origine et de la qualité	SAA Statistiques agricoles annuelles
Agreste Marque des publications du Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire	EAL Enquête annuelle laitière	INAPORC Interprofession nationale porcine	SARL Société A Responsabilité Limitée
AMAP Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne	EARL Entreprise agricole à responsabilité limitée	INOSYS Dispositif de production de références technico-économiques à l'échelle de l'exploitation agricole	SAS Société par Actions Simplifiée
ANVOL Association Nationale interprofessionnelle de la VOlaille de chair	EBE Excédent brut d'exploitation ETA Entreprise de travaux agricoles	INTERBEV Association nationale inter-professionnelle du bétail et des viandes avec ses sections pour les ovins ou les produits équins	SAU Surface agricole utile
AOC / AOP Appellation d'origine contrôlée / appellation d'origine protégée	ETP Équivalent temps plein	INSEE Institut national de la statistique et des études économiques	SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif
AQPS Autre que pur-sang	FCE Franche-Comté Elevage	IPAMPA Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole	SCOP Surface céréales oléagineux protéagineux
BDNI Base de données nationale d'identification	FCO Fièvre catarrhale ovine	ITAVI Institut technique de l'aviculture	SEP Société en Participation
BIVB Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne	FD Flavescence Dorée	IVAN Indicateur valeur à neuf	SICAFOME Société d'Intérêt Collectif Agricole des Foires Organisées de Moulins-Engilbert
BL Bovin lait	FFE Fédération française d'équitation	kgc kg Carcasse	SICAGEMAC Marché au Cadran de Corbigny
CAVB Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne	FNEDT Organisation professionnelle qui rassemble les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux	Kg MS Kilogramme de Matière Sèche	SIRE Système d'information relatif aux équidés
CETA Centre d'Etudes Techniques Agricoles	FREDON Fédération REgionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles	L Litre	SF Surface fourragère
COBEVIM Coopérative agricole spécialisée dans l'élevage ovin	GAB Groupement des Agriculteurs Biologiques	LOF Livre des origines françaises	SFP Surface fourragère principale
COP Céréales et oléo-protéagineux	GAEC Groupement agricole d'exploitation en commun	LR Label rouge	SIQO Signes officiels de la qualité et de l'origine
CRA BFC Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté	GDS Groupement de Défense Sanitaire	M Millions	SMIC Salaire minimum interprofessionnel de croissance
CT Court terme	GE Groupement d'Employeurs	MHE Maladie hémorragique épizootique	SPIE Bdni Base de données nationale d'identification
CUMA Coopérative d'utilisation de matériel agricole	GEB Groupe Economie du Bétail de l'institut de l'élevage	Mhl Million d'hectolitres	SRISE Service régional de l'information statistique et économique
CV Cheval fiscal, unité calculée à partir de la puissance d'un moteur, utilisée lors de l'immatriculation d'un véhicule	GIE Groupement d'Intérêt Economique	MPF Marché du Porc Français	SSP Service Statistique Public
DAC Distributeur automatique de concentré	GIEE Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental	MSA Mutualité Sociale Agricole	t Tonne
DDT Direction départementale des territoires	GMS Grandes et Moyennes Surfaces	OESC Observatoire économique et social du cheval	TEC Tonnes équivalent carcasse
DEP Déduction d'épargne de précaution	h Heure	ONG Organisations Non Gouvernementales	TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée
DGDDI Direction générale des Douanes et Droits indirects	Ha Hectare	PAC Politique agricole commune	U Très bonne conformation de la carcasse (classement EUROP)
DJA Dotation aux jeunes agriculteurs	HT Hors taxe	PAT Projet Alimentaire Territorial	UGB Unité gros bovin
DRAAF Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	IAHP Influenza Aviaire Hautelement Pathogène	PCR Polymerase Chain reaction	UMO unité de main d'œuvre
	IDELE Institut de l'Elevage	PMU Pari mutuel urbain ou pari sur des courses hippiques	URFAC Union régionale des fromages d'appellation d'origine comtois
	IFCE Institut français du cheval et de l'équitation	PNDV Plan National de Développement du Vignoble	UTA Unité de travail annuelle
	IFIP Institut du porc	PS Pur-sang	UTAF Unité de travail annuelle familiale
	IGP Indication géographique protégée	q Quintaux	UTH Unité de travail humain
		Q1, 2, 3 Quartile 1, 2, 3	VCI Volume Compensatoire Individuel
		RA Recensement agricole	VL Vache laitière

Définitions et méthodologie

Annuité : remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts)

Capital d'exploitation : valeur de l'ensemble des biens (immobilisations hors foncier, stocks, créances et disponible) mis en œuvre pour assurer la production d'une entreprise

Coût de production : prix à atteindre pour couvrir les charges engagées ainsi que la rémunération théorique de la main d'œuvre familiale, des capitaux propres et des terres en propriété.

EBE : Excédent brut d'exploitation = produits courants - charges courantes hors amortissements et frais financiers. L'EBE mesure la richesse générée par l'activité courante de l'exploitation, avant prise en compte des choix de financement, d'amortissement et de distribution des résultats.

Endettement : Part des dettes court, moyen et long terme dans l'actif de l'exploitation

Engagements financiers : Annuités + frais financiers CT

Produit brut au prix de base : Les productions sont valorisées aux prix payés aux producteurs auxquelles on ajoute les subventions sur les produits.

Résultat courant : Le résultat courant correspond au solde de l'activité courante de l'exploitation, après amortissement des biens immobilisés, frais financiers et avant prise en compte des éléments exceptionnels et impôts. RC = EBE - dotations aux amortissements - frais financiers + produits financiers. Cet indicateur reflète la performance économique de l'exploitation dans son activité habituelle et le profit dégagé par les chefs d'entreprise.

Revenu disponible = EBE – frais financiers CT – annuité d'emprunt. Il doit permettre de couvrir les prélèvements privés et d'autofinancer les investissements.

Taux d'endettement : Total des dettes / capital d'exploitation

Trésorerie nette globale : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

Inosys : La typologie Inosys, développée par les Chambres d'agriculture en partenariat avec des instituts techniques comme l'Idel est une méthode de classification des exploitations agricoles basée sur des critères technico-économiques et structurels, notamment issus du Recen-

sement Agricole. Elle offre une analyse plus fine que la typologie OTEX classiquement utilisée par les statistiques de l'Etat et basée sur un chiffre d'affaires dominant théorique. Elle sert à produire des références et des analyses thématiques.

Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée sur la base des données comptables fournies par les Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté.

Cette édition présente les résultats définitifs de l'année 2023 et donne une estimation des résultats 2024.

Les exploitations analysées sont spécialisées, la production principale représente au moins 2 / 3 du produit agricole hors aide. Les exploitations de polyculture élevage réalisent au moins 1 / 3 de leur produit agricole (hors aide) avec l'atelier grandes cultures et au moins 1 / 3 avec l'atelier d'élevage considéré.

Méthode de repérage des exploitations en difficulté financière

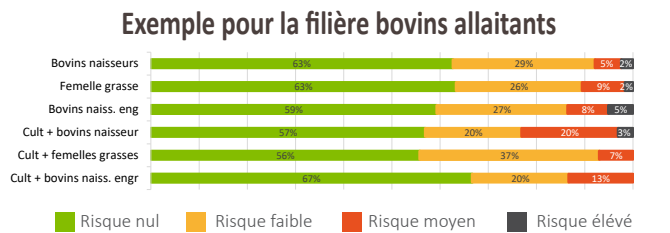
	Service de la dette / produit brut	Dettes totale / Actif total	DCT / Actif circulant	EBE / Produit brut
Seuil d'alerte	17%	60%	50%	< 30 %
Seuil critique	20%	80%	100%	< 20 %

Risque nul : les 4 ratios sous le seuil d'alerte

Risque faible : 2 ratios en alerte mais aucun critique

Risque moyen : 1 ratio critique et/ou 3 ratios en alerte

Risque élevé : 2 ratios critiques et/ou 4 ratios en alerte



Remerciements

- Sébastien JEANTILS (CRA BFC), Emeline RICHARD (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **la force du collectif en agriculture**
- Laurent BARRALIS (DRAAF) pour **l'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté**
- Amrane CHABANE CHAOUCHE (CRA BFC), Sandrine NACHT (Cerfrance BFC) pour **les grandes cultures**
- Céline BUCHE (CRA BFC), Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **la viticulture**
- Valentine NAVEREAU (CA 21, Ousseynou SALL (Cerfrance Alliance Centre) pour **l'élevage bovins viande**
- Agathe CHEVALIER (CRA BFC), Ousseynou SALL (Cerfrance Alliance Centre) pour **l'élevage ovins viande**
- Franck LAVEDRINE (Idele), Valérie DELACRE (Cerfrance BFC) pour **l'élevage bovins lait de plaine**
- Franck LAVEDRINE (Idele), Thierry PERRAUDIN (Cerfrance Alliance Comtoise) pour **l'élevage bovins lait AOP du massif jurassien**
- Sébastien JEANTILS (CRA BFC), Alessio MORO (Cerfrance 71) pour **l'élevage caprin**
- Mathilde AILI (CRA BFC) pour **les activités équine**
- Samuel JEANNEROT (CRA BFC), Marine LE FER (Cerfrance Alliance Comtoise) pour **l'élevage porcin**
- Samuel JEANNEROT (CRA BFC), Bruno LAURENT (Cerfrance 71) pour **l'aviculture**
- Noémie DEVILLERS (apprentie FRCUMA), Inès MAHE (CRA BFC), Emeline RICHARD (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **le maraîchage**
- Caroline DURIVAUX (CRA BFC), Geoffrey LEPAGE (Cerfrance BFC), Séverine PRUDENT (BIO Bourgogne-Franche-Comté) pour **l'agriculture biologique**
- Benjamin AUBLANC, Jean-Philippe ROUSSEAU (CUMA Bourgogne-Franche-Comté), Richard WYLLEMAN (CUMA Bourgogne-Franche-Comté et CA 89) pour **la mécanisation**
- Laëtitia LE BRETON (CA 89) pour la création du document
- Angéline DELRUE (CRA BFC), Emilie LEONARDI (CRA BFC) pour la communication et la diffusion du document
- Sébastien JEANTILS (CRA BFC) et Emeline RICHARD (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour l'animation et la coordination générale de la réalisation de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté, avec l'appui d'Aude GINDA (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) et Anne-Céline COURT (CRA BFC)

Retrouvez ce document sur les sites des Chambres d'agriculture

<https://bfc.chambres-agriculture.fr/>

et des Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté

<https://cerfrancebfc.cerfrance.fr/>

Contacts :

Sébastien JEANTILS - Chambre régionale d'agriculture
de Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 07 85 89 24 50 - sebastien.jeantils@bfc.chambagri.fr

Emeline RICHARD - Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 07 56 18 38 38 - erichard@bfc.cerfrance.fr

